

LES  
LITTÉRATURES POPULAIRES

---

TOME XLVI



An F  
L7777

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE

TOUTES LES NATIONS

---

TRADITIONS, LÉGENDES  
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES  
SUPERSTITIONS.

---

TOME XLVI

---

PARIS

J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES, ET RUE MADAME, 26

---

1902

99772  
22/11/19



LE FOLK-LORE

DE LA

BEAUCE ET DU PERCHE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**Au Pays de l'Esclavage** (Mœurs et coutumes de l'Afrique centrale), 1 vol.

**Le Roman d'une Enfant trouvée**, 1 vol.

**Le Folk-lore de la Beauce et du Perche**  
2 vol.

---

EN PRÉPARATION :

**Souvenirs de l'Année terrible en Beauce**  
(1870-1871.)

\*~\*~\*~\*

LE FOLK-LORE  
DE LA BEAUCE  
ET  
DU PERCHE

PAR  
FÉLIX CHAPISEAU

TOME II



PARIS  
J. MAISONNEUVE, ÉDITEUR  
6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

—  
1902





TROISIÈME PARTI





## TROISIÈME PARTIE.

---

### LES ÉTAPES DE LA VIE BEAUCERONNE ET PERCHERONNE.

(VIEUX USAGES. — VIEILLES SUPERSTITIONS.)

---

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

---

##### LA NAISSANCE.

---

###### § I. *La Grossesse.*

**L**A Beauce et le Perche commencent à subir les atteintes de ce mal qui sévit sur la France entière : la dépopulation. Les familles nombreuses s'y rencontrent pourtant encore, et, jusqu'ici, la stérilité des femmes fut considérée comme une sorte de malheur. Les enfants, dit-on, sont la richesse du pauvre. Dès leur jeune âge, ils rendent de petits ser-

vices ; devenus grands, ils tiennent gratuitement lieu de domestiques. Ainsi se trouve réalisée cette double satisfaction matérielle et morale : l'intérêt et l'amour paternel.

Lorsque, dans certains ménages, les enfants tardent à venir, la femme va en *voyage* à la *Vierge Noire* ou à *Notre-Dame-du-Pilier*, à Chartres ; autrefois, elle allait, le soir, frotter son ventre contre les aspérités de la *Pierre de Chantecoq*. (Cf. II<sup>e</sup> partie, chap. I. § III : *Culte des Pierres*.) Peu pratiqués dans nos contrées, ces vestiges de superstitions préhistoriques se retrouvent surtout en Bretagne (1).

On dit d'un homme qui a beaucoup d'enfants : « C'est un bon co' ». S'il n'en a pas, on dit à sa femme : « Vot' co' n'vaut ren. » (B.).

Par contre, les dictons suivants semblent prouver que tous les ménages ne désirent pas de nombreux descendants, même parmi ceux qui en ont beaucoup :

— *La couple en vaut mieux que la douzaine.*

(1) Cf. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, par Paul Sébillot. — Maisonneuve, édit.

— C'est le sac à malice : les plus malins y sont pris.

— Qui s'y frotte, s'y pique.

Une femme enceinte doit éviter de mettre sur ses genoux chiens ou chats : son enfant pourrait ressembler à ces bêtes.

Si elle a *envie* de quelque friandise : fraises, cerises, etc., elle doit donner satisfaction à son désir, sinon son enfant portera sur le corps l'empreinte apparente de la chose convoitée.

Si elle se moque d'un être difforme, son enfant naîtra difforme.

On dit irrévérencieusement d'une femme enceinte :

— All' (elle) est à plein les brancards.

— All' en a plein sa devantière (tablier).

(B.).

Si elle semble avoir dépassé le terme ordinaire, on dit :

— All' aura un évêque ou un pape.

Lorsqu'elle a la face *rouillée*, elle aura un garçon ; si elle se porte bien et conserve sa fraîcheur, elle aura une fille.

Si le nouveau-né a la première vertèbre

du cou saillante, le prochain enfant sera un garçon ; si elle est rentrée, ce sera une fille. (B.).

Si la lune ne change pas dans les huit jours qui suivent la naissance d'un enfant, l'enfant à venir sera du même sexe que celui qui vient de naître.





§ II. — *L'Accouchement.*

**D'**APRÈS la croyance populaire, l'heure, le jour, le mois, la saison influent sur la destinée d'un enfant. Selon qu'il est né en telles ou telles circonstances, il sera heureux ou malheureux.

C'est ainsi qu'il est de mauvais présage, pour un enfant, de naître entre onze heures et minuit, ou à midi, ou un vendredi, ou le 13<sup>e</sup> jour d'un mois.

Un enfant qui est né à la première heure du jour sera actif, travailleur ; s'il est né un dimanche, il sera chanceux.

Aussitôt qu'il a fait son entrée dans le monde, l'enfant reçoit l'ablution habituelle d'eau tiède ; puis la sage-femme lui masse légèrement la tête afin, dit-elle, de la faire devenir ronde.

S'il avait la tête couverte d'une membrane, la chance lui sourira : il est né coiffé.

Le septième garçon d'une famille, — quand il n'y a pas de fille entre, — guérit des écrouelles; on l'appelle un *marcou*. (Cf. II<sup>e</sup> partie, chap. III, § II : *Toucheurs*.)

Autrefois, en pays chartrain, dès qu'un enfant naissait dans une famille riche, on prévenait le bedeau de cette naissance et on lui donnait la pièce. Immédiatement il sonnait la cloche de l'église. Le nombre de coups différait suivant le sexe de l'enfant. Or, on se connaît au village; l'événement était attendu et chacun apprenait aussitôt que *Madame Une Telle* ou *la femme à Un Tel* venait d'être mère d'un garçon ou d'une fille (B.).

Il existait généralement dans chaque village une vieille matrone à qui une longue pratique tenait lieu d'études préparatoires: le médecin n'était appelé que dans les cas graves. A elle seule incombaient les soins à donner à la mère et la toilette de l'enfant. C'est elle aussi qui portait l'enfant à l'église pour le baptême.





### § III. *Le Baptême.*

**L**E parrain et la marraine sont généralement choisis parmi les membres de la famille. Il arrive parfois que le choix du *compère* et de la *commère* fasse l'objet de longs entretiens : c'est lorsque l'orgueil et l'argent entrent en jeu. On s'adresse alors aux enfants de l'instituteur, du riche cultivateur ou, si les circonstances le permettent, du châtelain, afin que le gars (ou la fille), lors de son mariage, reçoive un beau *cochelin* (B.) ou *gâteau* (P.).

Pour les prénoms à donner à l'enfant, on s'inspire souvent de ceux des parents et de la famille proche ; mais le saint du jour, porté au calendrier, est quelquefois choisi par les gens pieux.

Le baptême a lieu quinze jours ou trois semaines au plus après la naissance. La sage-femme portant l'enfant prend la tête du cortège, suivie du parrain et de la marraine qui

se donnent le bras. Le père et quelques proches parents, en grande toilette, les accompagnent. Cette cérémonie est égayée du joyeux carillon de la cloche, prolongé en raison du degré de générosité du parrain. Elle est suivie de la traditionnelle distribution de dragées tombant en grêle sur les enfants qui se bousculent pour les ramasser. Si la fortune du parrain le permet, des sous sont mêlés aux bonbons.

Lorsque les parrains et marraines oublient cet usage, les enfants les suivent en criant : « *A la crasse!* » (B.).

En rentrant à la maison, la marraine prend l'enfant et le présente à la mère en lui disant : « Vous m'avez donné un païen, je vous rapporte un chrétien. »

Le parrain et la marraine doivent alors s'embrasser ; si cette formalité n'était pas accomplie, l'enfant serait *morveux*.

L'enfant doit garder pendant neuf jours le bonnet de baptême de dessous, appelé *béguin*. Si on l'enlève plus tôt, l'enfant sera malade. Ce bonnet, autrefois, n'était jamais lavé, à cause des *saintes huiles* dont il était imprégné.

Il était conservé précieusement, et servait à tous les enfants nés du même père et de la même mère.

Un enfant ne doit pas être porté à la messe avant d'avoir reçu le baptême.

Après la cérémonie du baptême, a lieu un grand repas : au dessert, il est d'usage, dans certaines localités, d'apporter, dans un grand plat, le nouveau-né entouré de fleurs et de dragées.

C'est au parrain qu'incombent tous les frais de cette journée : rarement il est de frais communs avec la marraine. A l'église, il paye prêtre, enfants de chœur et sonneur de cloches. Il achète toutes les dragées qu'il donne aux parents, à la marraine, à l'église ; celles qui figurent, au repas, sur la table ; celles qui seront jetées dans la rue ou offertes, dans le bourg et le long du chemin, aux amis et connaissances.

La marraine donne à son filleul le bonnet de baptême ; plus tard, à la première dent, elle lui offrira la première robe.

Un garçon ne doit pas être parrain d'un garçon pour la première fois : il lui arriverait malheur.

Aux environs de Gallardon (E.-et-L.), le parrain et la marraine, après la cérémonie, sont invités à sonner la cloche, et, pour que l'enfant *ne pleure pas trop*, tout en continuant à tirer sur la corde, le parrain doit embrasser la marraine.

Si l'on veut que l'enfant *ne bave pas*, il faut que le parrain et la marraine boivent beaucoup au repas du baptême.

Pour que l'enfant *chante bien*, le parrain doit sonner longtemps la cloche.





#### § IV. — *Les Relevailles.*

**L**A Beauceronne et la Percheronne sont robustes et bien constituées ; aussitôt qu'elles viennent d'être mères, elles mangent et boivent du vin chaud sucré (au Perche, le cidre est préféré) ; cinq ou six jours après, elles vaquent à leurs occupations.

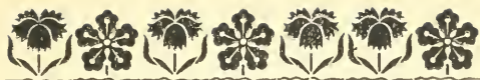
La première sortie de la jeune mère a pour but l'église où elle va faire ses *relevailles* : la sage-femme (ou une voisine) l'accompagne pour lui donner l'eau bénite, car, avant de s'être purifiée, elle ne doit pas en prendre elle-même.

Elle assiste à la messe. Après l'office, elle se présente à l'autel, tenant un gâteau (ou un pain) d'une main, et, de l'autre, un cierge, pendant que le prêtre dit quelques prières de circonstance et, à la fin, un évangile.

De son gâteau (ou pain) béni, elle fait trois parts : une pour le prêtre, une pour l'enfant de chœur, et l'autre pour elle.

Jusqu'à ce qu'elle soit *relevée*, une femme ne doit rendre aucune des visites qu'elle a reçues.





§ V. — *Les Nourrices.*

**L**es bonnes nourrices ont, dit-on, le teint clair, de petites oreilles et les seins développés. Les femmes brunes ont, paraît-il, plus de lait que les autres.

Aujourd'hui, on essaye, par une nourriture substantielle, d'augmenter la quantité et la qualité du lait de la nourrice. Autrefois, celles qui n'avaient pas suffisamment de lait allaient en pèlerinage aux oratoires de certains saints qui en accordaient aux croyantes... et elles étaient nombreuses.

A Lucé, près Chartres, elles portaient au marché un fromage mou, tout frais, qu'elles vendaient ; elles donnaient l'argent, reçu en échange, à la fabrique de l'église dont saint Pantaléon est le patron. Elles se faisaient dire ensuite un évangile de ce saint.

Pour faire disparaître le lait qui la gêne,

la nourrice se met des brins de persil sur les seins.

Elevés au sein ou au biberon, les enfants doivent manger de la bouillie. On leur fait boire aussi de l'eau pannée (eau que l'on fait bouillir avec quelques croûtes de pain).

Lorsque le cordon se détache du nombril de l'enfant, il ne faut le jeter ni dans l'eau, ni dans le feu, car l'enfant, serait noyé ou brûlé.

Aujourd'hui on tient propre la tête des enfants ; nos arrière-grand'mères y laissaient s'accumuler une couche de crasse, appelée *chapeau* ou *viaume* (B.), sous prétexte qu'elle rendait le cuir chevelu souple et résistant. Les poux qui pullulaient sous cette croûte étaient regardés comme nécessaires à la santé des enfants.







## CHAPITRE II.

### LE PREMIER AGE.

#### § I. — *Les Premiers Pas.*

**L**ORSQUE, au bout de quelques mois, les enfants ont les reins assez fermes pour se tenir droits, on les met dans une sorte de boîte en bois qui rappelle, par sa forme, le *panier à pain* : on appelle cet instrument une *servante*. Le fond est rempli, jusqu'à hauteur convenable, de paille ou de linges, et les enfants se soutiennent à la fois sur les pieds et sur les coudes. Peu de temps après, on les place alternativement dans la *servante* ou dans le *chariot*, sorte de châssis formé d'un cercle de bois supporté par quatre pieds terminés par des roulettes. L'enfant, soutenu sous les aisselles, promène son chariot et s'exerce ainsi

à la marche. Une autre espèce de chariot consiste en deux bâtons, longs de deux mètres environ, distants de 0<sup>m</sup> 50 et supportés par quatre pieds. Le long des bâtons glisse, dans des rainures, une planche percée d'un trou rond et destinée à supporter l'enfant. Celui-ci peut aller à sa guise d'un bout à l'autre de sa prison.

Pour que les enfants marchent vite, on les porte à la messe le jour des Rameaux.

A Ouarville (E. L.), on les fait passer sous la châsse le premier dimanche de mai.

A Courville (E. L.), on faisait passer leurs pieds dans le trou d'une pierre percée, placée dans la chapelle dite de la Madeleine (1).

A Saint-Lupercé, près Chartres, on conduit les enfants dans l'église dédiée à ce saint et on leur fait dire un évangile dudit saint. Autrefois on les plongeait dans une fosse remplie d'eau qu'on appelait la Fontaine de Saint-Lupercé. (Cf. *II<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup>, § II : Culte des Fontaines.*)

(1) Cf. Vaugois, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. III.



§ II. — *Hygiène.* — *Préjugés.*  
*Médecine populaire.*

**Q**U'ON a vu au chapitre I<sup>er</sup>, § II : *Culte des Fontaines*, (II<sup>e</sup> Partie), quels sont les lieux de pèlerinages réputés pour la guérison de la fièvre et des coliques chez les enfants.

Lorsqu'ils ont le *carreau* ou *carriau* (ventre ballonné), on les conduit à Levéville-la-Chenard (E.-et-L.).

Pour les guérir de la peur, saint Gilles a une réputation bien établie. Il était d'usage, autrefois, pour guérir du *mal de saint Gilles*, de lier un liard, un sou, ou toute autre pièce de monnaie, avec un fil de la longueur de l'enfant, de recommander l'enfant à saint Gilles et de faire dire un évangile de ce saint à son intention.

Le 8 septembre, une quantité considérable de mères amènent leurs enfants à la Vierge de la cathédrale de Chartres

\*  
\* \*

Quand les enfants se grattent sous le nez, c'est qu'ils ont des vers. Pour les faire évacuer, on met autour du cou des enfants, s'ils sont très jeunes, un collier de gousses d'ail ; s'ils sont déjà grands, on leur fait boire une tisane de racines de poireaux ou d'*herbe sainte* (absinthe).

Quand un enfant a le hoquet, *c'est signe qu'il profite.*

S'il rend du lait après avoir bu, *c'est bon signe.*

Une mère des environs de Châteaudun avait un enfant, déjà grand, atteint d'une incontinence d'urine ; plusieurs vieilles femmes lui conseillèrent, comme remède salutaire, de lui faire manger des souris cuites.

Lorsqu'une des dents de l'enfant tombe, il faut ou la brûler ou la mettre en terre, sinon elle serait remplacée par une *dent de chien.*

\*  
\* \*

On appelle *fourchet* un mal siégeant dans la main, à la naissance des doigts. Pour le guérir, il faut aller, la nuit, à un carrefour

---

de routes formant la fourche ; appliquer la main malade sur une touffe de gazon ; découper cette touffe et la soulever avec la motte de terre adhérente ; mettre la main dans ce creux pendant quelques instants ; déposer une pièce de monnaie dans le trou et recouvrir avec la motte renversée. Si, pendant l'aller, le retour et le temps passé au carrefour, on n'a rencontré aucune personne, le mal guérira ; sinon il faut recommencer la nuit suivante.

Pour guérir les enfants des oreillons, on les fait manger dans une assiette qu'un chat a léchée.

Il ne faut pas couper les ongles d'un enfant avant qu'on ne l'ait mené à la messe, sans quoi ils ne repousseraient plus.

On dit aux petits enfants qui ne veulent pas se laisser peigner : « Les poux te corderont les cheveux et t'entraîneront dans la mare. »

Cependant, comme on l'a vu plus haut, certaines paysannes prétendent que les poux mangent le mauvais sang et qu'il faut toujours en laisser quelques-uns pour éviter des maladies.

On dit d'un enfant qui, dès son bas âge, est doué de beaucoup d'esprit naturel : « Il a trop d'esprit, il mourra jeune. »

Pour engager les enfants à se laisser coucher le soir, on leur dit :

— La bonne femme au sable va passer.

— Croquemitaine est derrière la porte et va t'emporter.

Beaucoup de mères font le signe de la croix sur le lit des enfants lorsqu'ils sont couchés *afin de leur éviter de mauvais rêves.*





§ III. — *Prières enfantines.*

-- Où est le petit Jésus ?

-- Dans mon cœur.

-- Qui l'a mis ?

-- C'est la grâce.

-- Qui l'a ôté !

-- C'est le péché.

Oh ! le vilain péché

    Qui a ôté

    Le petit Jésus

    De dans mon cœur

Revenez, revenez, petit Jésus,

Je ne pécherai plus jamais, jamais.

*En se couchant :*

Bonsoir, mon bon ange,

C'est à vous que je me recommande ;

Vous m'avez gardé pendant ce jour.

Gardez-moi pendant cette nuit,

    Sans péril, sans danger,

Et sans aucune mauvaise volonté.

Si je meurs,  
Mettez mon corps dans la terre sainte  
Et mon âme auprès de vous. (B.)

En entrant dans mon lit,  
Mon Dieu, je vous recommande mon esprit,  
Si je m'endors,  
Je vous recommande mon corps :  
Si je trépasse,  
Je vous recommande mon âme. (L.)

*En se levant :*

Bonjour, mon bon ange,  
C'est à vous.....

*(Même prière que le soir, en intervertissant les  
mots : jour et nuit.)*

\*  
\* \*

Sainte Marie-Madeleine passant,  
Par la pluie, par le vent,  
Rencontrant saint Jean :  
— D'où venez-vous, saint Jean ?  
— Je viens de mon salut.  
— Vous n'avez pas vu  
Mon petit fils Jésus ?



— Si, je l'ai vu  
A l'arbre de la croix,  
Les pieds en croix, les mains jointes,  
Une petite couronne d'épines blanches  
Sur la tête,  
Ceux qui sauront cette oraison  
Et la diront trois fois le matin,  
Trois fois le soir,  
Jamais ne verront  
La flamme de l'enfer. (É.-et-L.)

Sainte Catherine, aux fleurs de lys,  
Prêtez-moi vos souliers gris  
Pour que j'aïlle dans l'paradis.  
On dit le paradis si beau  
Qu'y a trois anges et trois agneaux  
Trois pucelettes  
Cueillant des violettes  
Dans l'jardin d'Notre-Seigneur.  
Not'-Seigneur passant par là  
Dit : Catherine, que fais-tu là :  
J'ai la fièvre et le frisson.  
Ceux qui sauront cette oraison  
En seront exempts dans la saison. (1) (L.)

(1) Cette prière et la précédente se disent tres

\*  
\* \*

*En prenant de l'eau bénite :*

Eau bénite, je te prends,  
Si la mort me surprend,  
Tu me serviras de sacrement.

*En prenant le pain béni :*

Les enfants, avant de le manger, font le  
signe de la croix et disent :

Au nom du père,  
Au nom de la mère,  
Au nom de l'enfant  
Entre là-dedans. (B.)

*En changeant de chemise :*

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il,  
Chemise blanche, je vous prends, je vous mets,  
En l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ,  
Faites-moi la grâce de me conserver  
Dans celle-ci comme dans l'autre. (B.)

vite : ce sont plutôt de naïfs récitatifs quelque peu entachés de superstition. La dernière semble devoir préserver de la fièvre.

4  
\* \*

*Prière du soir.*

Bonsoir, bonne nuit, mon père et ma mère,

Et toute la compagnie ;

Je me recommande au bon Dieu,

A la bonne Vierge, à tous les bons

Saints du Paradis.

Ainsi soit-il.

En mon lit je me couche,

A mon Dieu je me donne,

Au monde je pardonne :

Si le sommeil me prend,

Et que la mort me surprenne,

Je rends mon âme

A mon Dieu tout puissant.

Mon bon ange gardien,

Conduisez mes pas

Procurez mon salut ;

Mon bon ange tutélaire,

Inspirez-moi la grâce

Et le désir de bien faire.

*Prière du matin.*

Mon Dieu, ce corps que je couvre  
Avec tant de soins sera mis  
Un jour, couvert d'un drap,  
Dans le sein de la terre.  
Ne permettez pas que je dépouille  
Mon âme de votre grâce  
En cherchant l'ostentation  
Et la vanité de mon corps.  
J'ai reçu une robe blanche  
Dans mon baptême ;  
Faites que je la conserve  
Tous les jours de ma vie (1).

(1) D'une naïveté candide, ces deux prières sont très anciennes et apparemment tombées en désuétude. Vers 1815, ma bisaïeule les faisait réciter, soir et matin, à ses enfants.





§ IV. — *Berceuses.*

Dodo, l'enfant do,  
L'enfant dormira bientôt.  
Une poule blanche  
Est là dans la grange,  
Qui va faire un p'tit coco  
Pour l'enfant qui va faire dodo. (B.)

Fais dodo,  
Colin mon p'tit frère :  
Fais dodo,  
T'auras du lolo,  
Papa est en haut  
Qui fait le lolo.  
Maman est en bas  
Qui fait le colat. (B.)

*Variante en Seine-et-Oise :*

Papa est en bas,  
Maman est en haut  
Qui fait la bouillie  
Pour l'enfant qui crie.



§ V. — *Amusettes et Formulettes.*

**M**ARIONNETTES chantées, les deux  
mains en l'air, en faisant voir  
alternativement et rapidement le  
dessus et la paume :

Les petits poupons font, font,  
Trois petits tours de marionnettes :  
Les petits poupons font, font,  
Trois petits tours et s'en vont !  
Pssst !

Menine (1) à papa ,  
Menine à maman,  
Menine à l'enfant,  
Oh ! la belle menine,  
Oh ! la belle menine à l'enfant ! (S.-et-O.)

*A dada* sur les genoux en accentuant :

(1) Meinine . petite main, menotte,

le mouvement à partir de : « Au pas. »

A cheval gendarme,  
A pied cavalier,  
Les lanciers vont venir

Au pas (*bis*) :

Au trot (*bis*) :

Au galop (*bis*).

(E.-et-L. et S.-et-O.)

Quand madame va en campagne.

Elle va au pas, au pas, au pas ;

Quand le fils va en campagne,

Il va au trot, au trot, au trot ;

Quand le monsieur va en campagne,

Il va au galop, au galop, au galop.

(S.-et-O.)

A dada sur mon bidet,

Quand il trotte, il fait un pet.

Prout, prout, prout. cadet.

A Paris

Sur mon p'tit cheval gris ;

A Versailles

Sur mon p'tit cheval caille :

A Orléans

Sur mon p'tit cheval blanc.

On ajoute aussi :

A cheval gendarme,  
Partons pour Dijon ;  
Allons en campagne,  
Les dragons y sont. (L.)

Drogue, drogue, mon cheval,  
Pour aller à Saint-Farjeau.  
Drogue, drogue, ma jument,  
Pour aller à Orléans.

Drogue, drogue, mon poulain,  
Pour aller à Courtalain  
Drogue, drogue, mon mulet,  
Pour aller à Olivet.

(E.-et-L.-et-L. avec des variantes sur les noms  
des localités.)

\*  
\* \*

*Formulettes du visage.*

Nez cancan,  
Bouche d'argent.  
Menton de buis.  
Joue brûlée,  
Joue rôtie,  
Petit euyet,



Grand euyet,  
Toc, toc, maillet. (E.-et-L.)

Au nom du père (*le front*)  
Et de la mère, (*le nez*)  
Et de l'enfant, (*l'œil gauche*)  
Tout ce qui est bon, (*l'œil droit*)  
Se fourr' là-dedans. (*la bouche*).  
(E.-et-L.).

Au nom du père, (*le front*)  
La salière, (*le nez*)  
Des pommes de terre, (*l'oreille gauche*)  
Des haricots, (*l'oreille droite*)  
Pour mettre dans le pot (*la bouche*).  
(L.)

\*  
\* \*

*Formulelles des doigts :*

Celui-ci a été à la chasse, (pêche)  
Celui-là a attrapé un lièvre, (poisson)  
Celui-là l'a mis dans la marmite, (casserole)  
Celui-là l'a fait cuire.  
Celui-là l'a mangé,  
Ki ki ki pour le petit garçon(1).

(1) En disant ces derniers mots, on chatouille le creux de la main de l'enfant.

Poucet,  
 Aridet,  
 Jean Deschaux,  
 Petit courtaud,  
 Le riquiqui  
 Mange le rôti. (L.)

Petit poucet,  
 La riquette,  
 Jacques fit,  
 Jacques sau,  
 Petit gourdaud. (E.-et-L.).

Pouçot,  
 Liche-pot,  
 Longi,  
 Mal-appris,  
 Riquiqui (1).

On dit en tapant dans la main de l'enfant :

Pinte, chopine, demi-setier,  
 P'tit bonhomme, va te coucher,  
 Sans souper,

(1) En disant ces derniers mots, on chatouille le creux de la main de l'enfant.

Dans le lit de m'sieur le curé  
(*Var.*) Sous la cabane du berger  
Riquiqui (1).

On prend la main de l'enfant ; on la secoue plusieurs fois en disant : *Main morte !* et on lui donne une claque sur la figure avec sa propre main, en disant : « Pouf ! »

On caresse avec la main le visage de l'enfant, du haut en bas, en disant : *Voilà le plaisir !* Puis on la repasse précipitamment, de bas en haut, en disant : *Voilà le déplaisir !*

\*  
\* \*

*Formulette du prédicateur :*

Prêchi, prêcha,  
Ma chemise entre mes bras ;  
Mon chapeau sur mes cheveux,  
En disant : Bonjour, messieurs ;  
Mon chapeau sur ma tête :  
Salut, grosse bête ! (B.)

(1) En disant ces derniers mots, on chatouille le creux de la main de l'enfant.

\*  
\* \*

La mère, tenant son enfant à califourchon sur ses genoux, le repousse et le rapproche en chantant :

Saint Michel  
Qui fait de la toile ;  
Saint Nicolas  
Qui fait des draps ;  
Au prix qu'il tire,  
Son fil déchire :  
Crac, crac, crac !

A ces derniers mots, elle feint de laisser tomber son enfant.

Si l'enfant demande à sa mère qui rentre de la ville :

— Que m'as-tu rapporté ?

La mère répond :

— Un petit rien tout neuf bordé de rouge !

Ou bien :

— Pourquoi m'as-tu rapporté rien !

— Les marchands se sont battus !

---

La mère et l'enfant se tiennent réciproquement par le menton :

Je te tiens, tu me tiens,

Par la bobinette ;

Le premier de nous deux qui rira

Aura la tapette

Sur la margoulette.

Le premier qui rit reçoit sur la joue un petit soufflet.







### CHAPITRE III.

---

#### L'ÉCOLE.

---

##### § I. — *Aller et Retour.*

**D**ÉPUIS l'application de la loi sur l'instruction obligatoire, la fréquentation scolaire est assez régulière, pendant huit à neuf mois de l'année. L'époque des grands travaux, seule, a une répercussion sensible sur l'effectif des classes rurales, qu'elle réduit de moitié environ. Le Beauceron et le Percheron tiennent à ce que leurs enfants soient « plus instruits qu'eux », et c'est par nécessité qu'ils les retirent hâtivement de l'école pour utiliser leurs services à la fenaison, à la moisson, ou à la récolte des pommes.

Certains hameaux sont distants de trois ou

quatre kilomètres de l'école. Les enfants qui y habitent arrivent généralement avant ceux du bourg. Garçons et filles cheminent ensemble, et la petite caravane ne manque pas d'un certain pittoresque. Chaussés de forts sabots, l'hiver, ils emportent dans de petits paniers ou dans des sacs de toile bleue leurs livres et leurs provisions pour le repas du midi (1). Dès le printemps, les chaussures vont souvent prendre la place des provisions ou les rejoindre ; et, *nu-pieds-nu-pattes*, la bande joyeuse flâne ou court, s'amuse, cherche des nids et s'attarde le long de la route.

Jusqu'en 1850, avant que ces contrées ne fussent dotées de leur admirable réseau vicinal, les pauvres écoliers marchaient péniblement dans des chemins défoncés, rocailleux et boueux. Vêtus légèrement, même pendant l'hiver, pieds-nus dans des sabots que la terre glaiseuse arrachait à chaque pas, ils accom-

(1) Jusqu'au milieu du dernier siècle, chaque enfant emportait, en outre, sa bûche ou son cotret destinés au chauffage de la classe pour la journée.



---

plissaient la moitié du parcours sur le bord des champs riverains.

Les enfants sont observateurs ; matin ou soir, ils ont une notion assez exacte de l'heure, par la hauteur du soleil à l'horizon, par les allées et venues des bergers, des charretiers, par le passage des corbeaux ; s'ils arrivent en retard en classe ou chez eux, c'est que « la partie » était plus amusante et a duré plus longtemps que de coutume.





## § II. — GARÇONS :

*Jeux, Coutumes, Formulettes, Conventions.*

**I**NUTILE de décrire ici les jeux suivants, connus dans toute la France : barres, billes, toupies, saut-de-mouton, colin-maillard, furet, marelle, enfile-aiguille, etc. ; ils sont les mêmes partout, à quelques variantes près dans les détails et dans les termes employés.

### *Jeu de la Got.*

Parmi les jeux les plus goûtés des Percherons, celui de *la Got* (1) était le plus répandu. M. P. Vallérange nous en donne la description bien détaillée dans ses *Curiosités percheronnes et beauceronnes*. Ce jeu, assez dangereux, offrait un grand attrait aux écoliers et

(1) Ce jeu est connu dans d'autres contrées, mais sous des noms différents.

même aux jeunes gens du siècle dernier. Voici en quoi il consiste :

Les joueurs se munissent d'une boule et de chacun un bâton. On tire au sort pour savoir quel sera le *trimeux* ou les *trimeux*, et quels seront les *gotteux*. Il y a ordinairement un trimeux sur quatre ou cinq joueurs. Pour un plus grand nombre, il y a plusieurs trimeux et, par conséquent, aussi plusieurs gots.

Lorsque le sort a décidé à quel parti appartiendrait chaque joueur, on creuse dans un lieu bien uni un trou peu profond de 20 à 25 centimètres de diamètre. Ce trou se nomme la *grand'mère*. A 1 mètre de distance, on creuse, tout autour, autant d'autres petits trous qu'il y a de gotteux et dans lesquels chacun de ceux-ci place le bout de son bâton. Une fois le jeu commencé, il ne faut pas sortir son bâton du trou dont un trimeux s'emparerait, ce qui obligerait celui qui en était possesseur à trimer à son tour. Les petits trous se nomment *kio* ou *quio* (1).

(1) Sans doute un diminutif de *petit*, *petiot*, *p'tiot*, *p'quio*. De là, *quio* ou *kio*. De sorte que, dit

Chacun étant à son poste, gotteux et trimeux, on place la got sur le bord de la grand'mère, et, d'un vigoureux coup de bâton, l'un des gotteux l'envoie aussi loin que possible ; le trimeux va la chercher et la ramène à coups de bâton près du jeu, et, toujours à coups de bâton, essaye de la faire pénétrer dans la grand'mère, ce que les gotteux doivent éviter avec soin en la repoussant également à coups de bâton. C'est alors que le jeu devient très animé, car avant de donner à la got son coup de bâton pour la renvoyer au loin, le gotteux doit veiller à ce que le trimeux ne se saisisse pas de son kio, car il devrait prendre la place de ce dernier et trimer à son tour.

Lorsque le trimeux, ou l'un des trimeux, parvient à faire pénétrer la got (ou l'une d'elles, s'il y en a plusieurs) dans la grand'mère, il se fait alors un grand brouhaha et un grand mouvement ; chacun s'écrie : *ourli, ourli, ourli*, à plusieurs reprises et s'empresse

M. Vallerange, on pourrait donner à ce jeu le nom de : Jeu de la grand'mère et ses petits ou p'quios.

de changer de kio. Si dans ce grand mouvement le trimeux ou les trimeux parviennent à se saisir d'un kio pendant qu'il n'est pas occupé, celui qui n'a pas réussi à s'en procurer un prend la place du trimeux, et le trimeux devient gotteux.

Si la got envoyée trop loin n'est pas retrouvée par le trimeux, ce dernier demande aux gotteux de venir la chercher; chaque gotteux doit alors dire : *Je pourris* (je neutralise) mon kio pour aller chercher manigot(1).

Les gotteux doivent alors être très circonspects, car cette perte de la got est quelquefois feinte et n'est annoncée par le trimeux que pour éloigner les gotteux de leurs kios, parce que dès qu'elle est retrouvée et que le trimeux a pu la toucher de son bâton, il a droit de concourir comme les autres à se saisir d'un kio, de sorte que celui qui arrive le dernier au jeu prend la place du trimeux. Mais si c'est un gotteux qui la découvre le premier,

(1) Manigot ou ma nigot, c'est-à-dire ma chère got; c'est comme un petit nom d'amitié qu'on lui donne.

il lui applique un vigoureux coup de bâton pour la renvoyer plus loin, où le trimeux est obligé de l'aller chercher pour la ramener vers la grand'mère.

*Nota.* — C'est de *gotteux* que doit venir le verbe français *dégoter*, enlever la place de quelqu'un, le débusquer; le trimeux prend, se saisit de la place du *gotteux*, le *dégotte* et l'envoie trimer à sa place.

Les jeux sont donc bons aussi à étudier, non seulement sous le rapport des mœurs, mais encore sous le rapport du langage.

Nous supposons que le mot *ourli* signifie *au relais*, ou *relis*; *ou* se prononce toujours *ou* dans le Perche.

\*  
\* \*

Une petite quille se nomme une *billotte*; on abat la *billotte* avec des disques de plomb, un peu plus larges que la pièce de 5 francs. Il existe différentes manières de pratiquer ce jeu, mais elles varient peu avec celles des autres contrées de la France.

On faisait, à l'extrémité du mouchoir savamment roulé, un nœud bien serré : c'était

une *torchette*. Le jeu de la torchette était dangereux et a à peu près disparu. (B.)

Avec la tige du sureau, dont la moelle a été préalablement enlevée, les enfants font une sorte de sarbacane appelée *fiquoire* ou *fliquoire*. Deux *lapons* de chanvre y sont introduits au moyen d'une baguette qui les classe en produisant un bruit sec : de là, le nom de *péteuse* donné à une *fiquoire* qui lance la balle le plus loin et la fait le mieux péter. Cet instrument, connu en beaucoup de pays était populaire du temps de Rabelais qui l'appelle une « sarbataine de seu ».

La tige du sureau de l'année offrant une plus grande quantité de moelle, le trou est plus grand : elle sert à faire la *fiquoire à eau*. Un *bouton de culotte* est ordinairement placé à l'un des bouts et la baguette, garnie de fil ou de chanvre, remplit le rôle aspirant d'un bâton de seringue.

La tige du sureau sert encore à faire des *turlututus* : sortes de mirlitons rustiques aux extrémités desquels le parchemin est remplacé par une pelure d'oignon.

Lorsque la sève monte aux arbres, l'écorce se détache plus facilement ; les enfants font alors des *sifflets* avec les branches du saule.

Avec les tiges de blé vert ou d'avoine, ils font des *flûtes* qui ressemblent à une anche et donnent un son très doux.

En général, les jouets préférés des enfants sont ceux qui leur rappellent les occupations de leurs parents. De même, leurs jeux sont souvent une imitation des travaux du père ou de la mère.

Faire le *chêne droit* ou le *chêne fourchu*, c'est se planter sur la tête en ayant les jambes droites en l'air ou écartées en forme de V. C'est celui qui reste le plus longtemps dans cette position incommode qui gagne.

Pour faire les *marichaux* (maréchaux), deux enfants s'asseyent par terre, face à face, les jambes allongées, les pieds se touchant. Ils se tiennent les mains et se soulèvent alternativement à quelque distance du sol.

Pour faire les *scieurs de long*, ils se tiennent par les mains de façon à ce que leurs avant-bras soient l'un sur l'autre. Ils tirent alors



chaque bras à tour de rôle en chantant :

Scions, scions, scions du bois  
Pour la mère Nicolas.

\*  
\* \*

Il existe au jeu un certain nombre de *formulettes d'élimination*. En voici quelques-unes indifféremment usitées par les garçons ou par les filles :

Un I — un L — ma tante Michel — des pois cornus — des fèves nouvelles — des raisins doux — à la mi-août — pour nous tertous. (E.-et-L. et L.).

Un I — un L — ma tante Michel — des raves — des choux — des raisins doux. — Ne passez pas — dans mon jardin ; — ne cueillez pas — mon romarin — ni ma violette. — Mistouflette — à vêpres — qui chante comme les prêtres — pimpon d'or — chapeau d'épinière, — la plus belle — ira dehors. (S.-et-O.).

Un I — un A — cari — cara — soupière — bourdon — Joseph-Simon — cric-crac — sors de ta place. (L.).

Une pomme — dix graines — qui filent  
de la laine -- en fin coton — mademoiselle  
— retirez-vous donc. (E.-L. et L.).

Une pomme — de Rome — carin — cari  
— noro — boreau — cocu — du son — son  
dix. (L. et S.-O.).

Un plomb — liseron — formin — latin  
— gojort — la mort — Bisson — Simon —  
Laurent — va-t'en. (L. et S.-O.).

Une, deux, trois, du bois :  
Quatre, cinq, six, du bouis :  
Sept, huit, neuf, du bœuf.  
La reine vous demande  
Pour aller en France,  
Porter le pain bénit,  
A la messe de minuit,  
Prêtez-moi vos souliers gris  
Pour aller dans le paradis ;  
Le paradis est si joli,  
Qu'on y voit des pigeons d'or  
Habillés comme une princesse,  
Cesse, cesse. (L.).

Une pomme rouge — qui vient de Toulouse. — Saint Pierre, saint Paul — gardez-bien ma maison. — S'il vient un pauvre, — faites-lui l'aumône. — S'il vient un capucin, — donnez-lui du vin. — S'il vient la p'tite Jeannette, — donnez-lui un coup de baguette. — S'il vient le p'tit bossu, — flanquez-lui vot' pied au ... (L).

Peck, — sam, — tram, — bour — et bour — et ratatam — mistram. (E.-et-L.).

Une poule — sur un mur — qui picote — du pain dur — picoti — picota — lév' la queue — et puis s'en va — par ce petit chemin-là — et non par celui-là.

Pain d'épice — à la gargarisse — mon enfant — est en nourrice. — A la queue — d'une écrevisse, — pain au riz, - pain au lait, — tire mon pistolet.

BA-Ba, mon père me bat ;  
BE-Bé, j'me sé (suis) revanché ;  
BI-Bi, j'me sé jeté sur li (lui) ;

BO-Bo, j'ai pris mon sabot ;  
 BU-Bu, j'y ai jeté au ... (E.-et-L.).

Belle pomme d'or — à la République —  
 Il n'y a qu'un Dieu — qui nous fit enfants,  
 — Allons, mes amis — la guerre est finie —  
 Belle pomme d'or — sortira dehors — Avec  
 son p'tit cheval d'or — Au dedans — Avec  
 son p'tit cheval d'argent. (E.-et-L.).

\*  
 \* \* \*

La société enfantine a ses lois établies. Bien qu'elles ne soient ni écrites ni officielles, ces lois n'en sont pas moins respectées. C'est une sorte de « folk-lore juridique », basé parfois sur des débris d'un ancien droit et assez curieux pour être relaté sur divers points :

Lorsqu'un enfant a vu sa parole mise en doute, afin de prouver la véracité de son affirmation, il crache au loin, lève la main au ciel, fixe avec assurance ses camarades et dit : « Si je mens, j'irai dans l'enfer. »

Dans certains villages, l'enfant lève la main, après avoir craché dedans et tracé un signe de croix.

Les mêmes gestes solennels sont faits lorsqu'il s'agit de « donner sa parole ».

Ou bien il dit :

Boule de feu,  
Boule de fer.  
Si je mens  
J'irai en enfer.

J'en lève la main devant tous les hommes,  
J'en lève la main devant toutes les femmes (B).

Quand deux enfants se promettent quelque chose, ils s'entrelacent le petit doigt en disant :

Crochi. crocha,  
Celui de nous deux qui mentira  
En enfer, il ira (B.).

Si un enfant veut reprendre une chose qu'il a donnée, on lui dit : « Donner et reprendre, c'est pire que volé. »

Le droit de trouvaille est ainsi réglémenté : Lorsque plusieurs enfants aperçoivent en même temps un objet perdu, ils doivent crier : *Pie !* au moment même où l'un d'eux

le ramasse. Tous ceux qui ont crié *Pic!* ont droit au partage.

Dans les partages, les parts sont faites aussi égales que possible, et le tirage à la courte paille ne donne que la priorité du choix.

Un enfant qui a trouvé un objet le cache dans sa main ou dans sa poche et dit :

Qui qu'a perdu !

J'ai trouvé

La bourse à Monsieur le curé.

Si je le dis trois fois,

Ce sera pour moi. (B.)

Si un enfant prétend être le possesseur d'un objet trouvé, on le lui remet s'il en a donné le signalement exact et après lui avoir fait « jurer la vérité ».

L'enfant « jure » avec les mêmes gestes que ceux dont il s'est servi pour donner sa parole ». Il ajoute quelquefois :

« Que lucifer m'enlève avec ses cornes ! »

« Que le diable me retourne avec sa fourche ! »

Un grand signe de croix accompagne ces paroles.

Lorsqu'une contestation s'élève entre eux, les enfants choisissent un arbitre commun. Celui-ci écoute les parties et les témoins et juge le différend en « jurant qu'il ne fait aucun jaloux ».

Le droit de propriété sur les livres de classe fait l'objet de suscriptions nombreuses :

Ce livre est à moi  
Comme la France est au roi ;  
En cas de perdition :  
X... est mon nom,  
Qui le rapportera  
Belle récompense aura.

Ce livre est à son maître,  
Qui n'est ni curé ni évêque  
Et qui n'est pas près de l'être,  
En cas de perdition,  
X... est mon nom.

\*  
\* \*

Pour montrer à un camarade *où les bergers mettent leur beurre*, l'enfant lui prend la tête avec les mains et appuie fortement ses pouces derrière les oreilles.

Pour lui *faire voir son grand-père*, il le suspend par la tête, les mains serrées contre les oreilles.

Pour lui *faire boire la goutte*, il lui presse fortement le nez avec le pouce.

Pour lui *faire des manchettes*, il lui serre fortement les poignets entre deux doigts.

Si les enfants s'emparent d'une coccinelle (appelée *bête à bon Dieu*), ils la déposent sur une branche pour qu'elle s'envole ; elle devient alors un ange et garde leur place en paradis.

Par contre, ils martyrisent sans pitié les mouches, les hannetons, etc. Ils arrachent la tête du *cerf-volant* (nom vulgaire du lucane) qui vit longtemps encore après ce supplice et sert, avec ses longues antennes, à *pincer* les camarades. Ils conservent ensuite cette tête dans leur poche : elle porte chance au jeu et à la loterie.

On dit aux enfants que les cloches partent à Rome le jeudi saint, au matin, pour se faire habiller ; elles reviennent le samedi suivant.



pendant le *Gloria in Excelsis*, en semant des œufs rouges sur leur passage.

Pendant l'absence des cloches, ce sont les enfants qui annoncent l'heure des offices, le matin, et de la prière, le soir. Ils parcourent les rues du village en agitant des sonnettes ou clochettes de toutes grosseurs et en criant à tue-tête : « *Tout pour huit heures,* » ou « *Tout pour neuf heures,* » suivant l'heure à laquelle les fidèles sont invités à se rendre à l'église. (B.)

Dans le Perche, pendant les offices du jeudi et du vendredi saints, tous les enfants, armés d'un maillet, frappent violemment sur les bancs pour que les fidèles se lèvent, s'assoyent ou s'agenouillent.



*Formulettes rapides :*

Pour faire passer le hoquet, il faut répéter sept fois sans respirer :

J'ai le loquet,  
Dieu l'a fait,  
Oremus  
Je n'lai plus !

Félix son porc tua.  
Sel n'y mit, ver s'y mit,  
Porc gâta.

Dans un champ, mare y a,  
Cane y but, pie n'osa.

Un enfant assis, joue :  
Une femme assise, coud :  
Un homme debout, lit.

A Paris, il y a un ourleur, un brodeur, un fanfarlaricoteur  
Qui ourle, qui brode, qui fanfarlaricote.  
Si j'avais ses ourlements, ses brodements, ses fanfar-  
laricotements,  
J'ourlerais, je broderais, je fanfarlaricoterais,  
Aussi bien que l'ourleur, le brodeur, le fanfarlaricoteur  
Qui ourle, qui brode, qui fanfarlaricote.





### § III. — FILLES :

#### *Jeux et Rondes.*

**L**ES jeux des petites filles sont à peu près identiques à ceux des autres contrées de la France. La poupée (qu'on appelle en Beauce une *calin*) est le jouet de prédilection : son lever, son coucher, la confection de ses vêtements, les soins de propreté, absorbent une grande partie des loisirs de ces futures mères de famille.

Elles jouent aussi à la *marchande* qui débite ses colifichets ; à la *dame* qui reçoit et rend ses visites ; à l'entretien du *ménage* imaginaire composé de débris de vaisselles, de tessons de bouteilles et de vases brisés.

Elles sautent à la *corde*, jouent aux *osselets*, au *furet*, à *colin-maillard*... Donc peu de chose à signaler dans leurs jeux.

*Le Colin-maillard.*

Avant de commencer la partie, le *Colin-maillard*, entouré des autres joueurs, feint de battre le briquet, puis d'allumer un feu avec quelques brindilles, pendant que s'engage le dialogue suivant :

*Les joueurs.* — Que fais-tu là, petit cordonnier ? (1)

*Colin-maillard.* — Je ramasse des bûchettes.

*Les joueurs.* — Pour quoi faire ces bûchettes ?

*Colin-maillard.* — Pour faire chauffer mon eau.

*Les joueurs.* — Pour quoi faire cette eau ?

*Colin-maillard.* — Pour affiler mon coutiau.

*Les joueurs.* — Pour quoi faire ce coutiau ?

*Colin-maillard.* — Pour couper le gaviau(2) à mon p'tit berlusiau (3).

*Les joueurs.* — Quoi qu'il a fait ton petit berlusiau ?

(1) *Var.* savetier, bouil, cordogna...

(2) Gosier.

(3) Lorient.

*Colin-maillard.* — Il a mangé toutes les fleurs de mon jardin.

*Les joueurs.* — Comment étaient les fleurs de ton jardin ?

*Colin-maillard.* — Elles étaient de toutes les couleurs. Mais où allez-vous, mes petits enfants ?

*Les joueurs.* — Nous allons-nous promener.

*Colin-maillard.* — Vous allez user vos souliers. Qu'est-ce qui vous les recommandera ?

*Les joueurs.* — Celui qui nous attrapera à l'aveuglette.

Alors le *Colin-maillard* se précipite sur ses camarades qui se dispersent, et le jeu continue.

\*  
\* \*

### *La porte du Gloria.*

Une fillette représente le *soleil*, l'autre la *lune*. Elles se placent face à face et élèvent les bras en se tenant par les mains de manière à former un arc.

Les autres enfants se suivent à la file indienne et passent sous l'arc en chantant :

Passeri, passera,  
 La dernière, la dernière :  
 Passera trois fois,  
 La dernière y restera.

Lorsque la dernière de la file passe sous l'arc, les bras s'abaissent et la retiennent prisonnière. Alors s'engage le dialogue suivant :

— Rendez-nous notre fille,  
 Les zig, les zag, les marionnettes :  
 Rendez-nous notre fille,  
 Pour quelle somme d'argent ?

— Vous n'aurez pas vot' fille,  
 Les zig, les zag, les marionnettes :  
 Vous n'aurez pas vot' fille,  
 A moins de six cents francs.

— J'aimerais mieux la voir pendre,  
 Les zig, les zag, les marionnettes :  
 J'aimerais mieux la voir pendre,  
 Au long du chardonneret.

— La voyez-vous pendue,  
Les zig, les zag, les marionnettes ;  
La voyez-vous pendue,  
Au long du chardonneret.

Pendant ce dernier couplet. la petite prisonnière passe ses bras sur ceux des deux fillettes et se laisse suspendre ; puis elle choisit l'astre qu'elle préfère et va se placer derrière le *soleil* ou derrière la *lune*.

Toutes les fillettes sont ainsi faites prisonnières tour à tour. C'est alors que les deux premières révèlent que le *soleil* représente le *paradis* et la *la lune*, *l'enfer*, ou réciproquement, chose qu'elles avaient décidée en secret avant la partie. Aussitôt le secret dévoilé, les habitants du paradis courent sus aux démons en les poursuivant à coups de mouchoirs. (L. et E.-et-L.).

\* \*

Deux enfants placées face à face se frappent mutuellement dans les mains : main droite contre main gauche, main gauche contre main droite, puis les deux contre les deux, et

ainsi de suite en chantant continuellement :

Mon père — m'a donné — des rubans — des dentelles; — mon père — m'a donné — des rubans — satinés, — pour faire — des jarrettières — à ma vieille grand'mère. (E.-et-L. et S.-et-O.)

\*  
\* \*

### *Les Éventails.*

Une fillette se tient debout au milieu de ses camarades assises en formant un cercle. Elles échangent le dialogue suivant :

- Je viens du marché.
- Qu'avez-vous acheté ?
- Un éventail.

A ce mot, les enfants agitent leur main droite en guise d'éventail.

- Je viens du marché.
- Qu'avez-vous acheté ?
- Deux éventails.

Les enfants agitent les deux mains ensemble.

Le dialogue reprend et se termine par : trois, quatre, cinq, six éventails. Et les en-



fants remuent successivement les deux mains et un pied ; les deux mains et les deux pieds ; les deux mains, les deux pieds et la tête ; les deux mains, les deux pieds, la tête et la langue, en disant : trois éventails, quatre, cinq, six éventails. L'enfant qui rit pendant ce jeu doit donner un gage.

Il existe, bien entendu, un grand nombre d'autres jeux ; mais ils n'offrent aucune singularité originale, ou font partie des *Amusements du bel âge*.

\*  
\* \*

Les rondes tiennent une grande place dans les amusements des fillettes. En voici quelques-unes, choisies parmi les plus connues :

Ron, ron, ron.

Petit patapon,

Les gendarmes qui sont su' l'pont

Qui pêchont des gros poissons

Pour madame Giraumont (*var.* Salomon) ;

Ils font ci, ils font ça, (*var.* Salomi, Saloma).

Youp là (*var.* A cul plat). (B.).

Sur le pont d'Avignon  
 Tout le monde y danse : (*bis*)  
 Sur le pont d'Avignon  
 Tout le monde y danse en rond.

Dansons la capucine,  
 N'y a pas de pain chez nous ;  
 Y en a chez la voisine,  
 Mais ce n'est pas pour nous.  
 You !

Au dernier mot de ces rondes, les fillettes s'accroupissent et se relèvent aussitôt ensemble, puis recommencent le même couplet.

J'ai des poules à vendre,  
 Des rouges et des blanches,  
 A quatre sous, à quatre sous,  
 Mademoiselle, détournez-vous.

Au dernier vers, une fillette se détourne. Lorsque toutes sont détournées, on recommence le même couplet et on termine en disant : « *Retournez-vous.* »



Toujours en se tenant par la main, les plus grandes fillettes, et même les jeunes filles, le dimanche, chantent :

Le long de ce p'tit bois charmant,  
Quand on y va, qu' l'on est bien aise :  
Le long de ce p'tit bois charmant,  
Quand on y va, qu' l'on est content !  
Une demoiselle va s'y promenant,  
Quand on y va.....  
Un beau monsieur va la suivant,  
Quand on y va.....  
Ils s'asseyent tous deux sur un banc,  
Quand on y va.....  
Ils se donnent un baiser charmant,  
Quand on y va.....  
Ils s'en reviennent tous deux des champs,  
Quand on y va qu' l'on est content !



Il était un p'tit homme  
Qui s'appelait Simon ;  
Il avait une fille

Qui se nommait Suzon,  
 Do, ré, mi, fa, fa, fa (*bis*).  
 Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do.  
                   do, do.

Il avait une fille  
 Qui se nommait Suzon :  
 Il la mit en pension,  
 En pension, à Dijon,  
 Do, ré, *etc.*

Il la mit en pension,  
 En pension à Dijon,  
 En lui disant : « Ma fille,  
 Apprends bien tes leçons. »  
 Do, ré, *etc.*

En lui disant : Ma fille,  
 Apprends bien tes leçons.  
 Quand tu seras savante,  
 Je te retirerai.  
 Do, ré, *etc.*

Quand tu seras savante.  
 Je te retirerai.  
 Tu recevras les dames  
 Dans ton joli salon,  
 Do, ré, *etc.*

\*

Su' l'pont du Nord, Un bal y  
est don - né, Su' l'pont du Nord,  
Un bal y est don - - né.

Su l'pont du Nord, un bal y est donné, (*bis*)

Adèl' demand' à sa mèr' d'y aller. (*bis*)

— Non, non, ma fille, tu n'iras pas danser. (*bis*)

Monte à sa chambre et se met à pleurer. (*bis*)

Son frère arrive dans un bateau doré. (*bis*)

— Ma sœur, ma sœur qu'as-tu donc à pleurer ? (*bis*)

— Maman n'veut pas que j'aïlle au bal danser. (*bis*)

— Mets ta robe blanche et ta ceintur' dorée. (*bis*)

Et nous irons tous deux au bal danser. (*bis*)

Ils fir' trois pas, et les voilà noyés. (*bis*)

Les cloches du Nord se mirent à sonner. (*bis*)

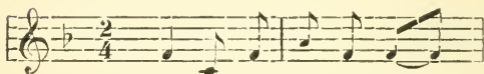
La mère d'Adèl' demand' pour qui sonner. (*bis*)

— C'est pour Adèl' et votre fils aîné! (*bis*)

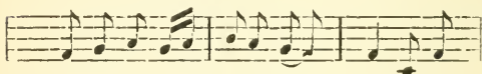
Voilà le sort des enfants obstinés. (*bis*).

(E.-et-L.).

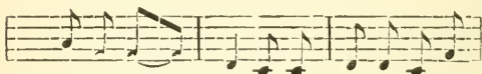
\*  
\* \*



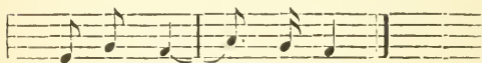
Dans la pri - son de Nantes,



Tra-dé - ri - i-dé - ri-dé-rè-re Dans la pri-



son de Nantes, Un prison - nier y a, Un



pri - son - nier il y a.

Dans la prison de Nantes,

Tradé-ri-i-déri-dérère,

Dans la prison de Nantes,

Un prisonnier il y a (*bis*).

Person' ne vient le voir,  
Tradéri-i-déri, dérère,  
Person' ne vient le voir,  
Que la fill' du geôlier (*bis*).

Pour y porter à boire,  
Tradéri-i-déri dérère,  
Pour y porter à boire,  
A boire et à manger (*bis*).

Et des chemises blanches,  
Tradéri-i-déri dérère,  
Et des chemises blanches,  
Quand il en veut changer (*bis*).

— Ah ! dites-moi, la belle,  
Tradéri-i-déri dérère,  
Ah ! dites-moi, la belle,  
Ce que l'on dit de moi (*bis*) ?

— L'on dit de vous, Monsieur,  
Tradéri-i-déri dérère,  
L'on dit de vous, Monsieur,  
Que vous mourrez demain (*bis*).

— Ah ! si je dois mourir,  
Tradéri-i-déri dérère,  
Ah ! si je dois mourir,

Déchaînez-moi les pieds,  
Déchaînez-moi les mains.

La belle, toujours tendre,  
Tradéri-i-déri-dérère,  
La belle, toujours tendre,  
Lui déchaîna les pieds,  
Lui déchaîna les mains.

Il saut' par la fenêtre,  
Tradéri-i-déri-dérère,  
Il saut' par la fenêtre,  
Dans la mer, il tomba (*bis*).

Il vogue de vague en vague,  
Tradéri-i-déri-dérère,  
Il vogue de vague en vague,  
Comme un poisson nageant (*bis*).

Quand il (le) fut au bord,  
Tradéri-i-déri-dérère,  
Quand il (le) fut au bord,  
Il se mit à crier : (*bis*).

— Ah ! si j' retourne à Nantes  
Tradéri-i-déri-dérère,  
Ah ! si j' retourne à Nantes  
La belle j' épouserai. (*bis*).



\*  
\* \*

Autre temps, autres mœurs ! Il y a un quart de siècle, à peine, jeunes gens et jeunes filles se réunissaient, le dimanche, et dansaient ensemble les rondes suivantes. Cette coutume est tombée en désuétude et les rondes se dansent maintenant entre fillettes ou jeunes filles :



Mè-re ca-pu - cin', Vou-lez-vous dan-



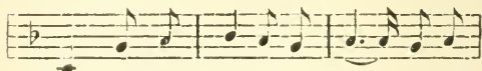
ser ? Mè-re ca-pu - cin', Vou-lez-vous dan-



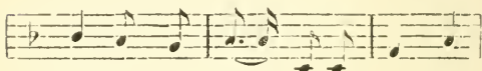
ser ? Mad'moisell' X l'on va vous don-



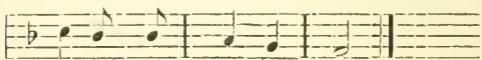
ner, Mad'moisell' X l'on va vous don-



ner. J'entends bien la ca - den-ce, Je sais



bien com' l'on dan-se, Je sais bien dan-



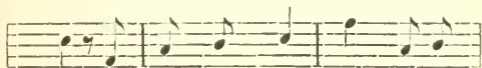
ser Et mèm' l'em-bras - - ser.

Un garçon (ou une fille) est au centre de la ronde et fait voir, par un signe affirmatif ou négatif, s'il (ou si elle) accepte ou n'accepte pas la personne désignée. Dans le premier cas, la personne entre dans le cercle ; tous les deux s'embrassent puis reprennent leur place. Dans le second cas, on chante :

- J' n'entends pas la cadence,  
 Je n'sais pas comm' l'on danse,  
 Je n'sais pas danser  
 Ni même embrasser.

\*  
\* \*

A ma main droit' J'ai t'un ro-



sier, A ma main droit' J'ai t'un ro-



sier, Qui fleu-rit tous les li-lon - la, Qui



fleu-rit tous les mois de mai.

A ma main droite, j'ai t'un rosier (*bis.*)  
 Qui fleurit tous les li-lon-la,  
 Qui fleurit tous les mois de mai.

Entrez en danse, charmant rosier (*bis.*)  
 Et choisissez qui vous voudrez,  
 Ou la rose ou bien le rosier.

\*  
\* \*

N'sommes-nous point cousins cousines

N'sommes-nous point cousins *tertous* ?

Entrez dans la danse,

Faites la révérence,

Embrassez-en une pour le tout.

N'sommes-nous point cousins cousines.

N'sommes-nous point cousins *tertous* ?

Des variantes sont apportées à la phrase :

Embrassez-en une pour le tout.

On dit :

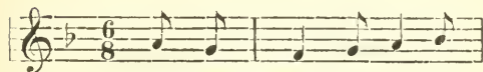
Deux, trois, quatre, cinq, etc. pour le tout.

Ou encore :

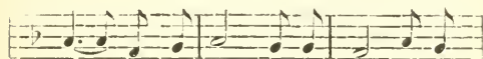
Vous embrasserez le tout.

Ou enfin :

Vous n'en embrasserez point du tout.

\*  
\* \*

Où vas - - - tu . bel - le boi-



teuse, Mon en-fant, mon en-fant ? Où vas-



tu, belle boi-teuse, Mon en-fant char-mant ?

- Où vas-tu, belle boiteuse,  
 Mon enfant, mon enfant ?  
 Où vas-tu, belle boiteuse,  
 Mon enfant charmant ?
- Je m'en vais au bois seulette,  
 Mon enfant, *etc.*
- Pour quoi faire au bois seulette ?  
 Mon enfant, *etc.*
- Pour cueillir la violette  
 Mon enfant, *etc.*
- Pour quoi fair' la violette ?  
 Mon enfant, *etc.*

- Pour la mettre à ma bavette,  
Mon enfant, *etc.*
- Pourquoi faire à ta bavette ?  
Mon enfant, *etc.*
- Pour sentir bon sur mon cœur,  
Mon enfant, *etc.*
- Si tu rencontres le garde ?  
Mon enfant, *etc.*
- Je lui paierai bouteille,  
Mon enfant, *etc.*
- Si tu rencontres la reine ?  
Mon enfant, *etc.*
- Je lui f'rai deux révérences,  
Mon enfant, *etc.*
- Si tu rencontres le roi ?  
Mon enfant, *etc.*
- Je lui f'rai trois révérences,  
Mon enfant, *etc.*
- Si tu rencontres le diable ?  
Mon enfant, *etc.*
- Je lui montrerai les cornes,  
Mon enfant, *etc.*

(E.-et-L. et L.)





§ IV. — *Devinettes.*

**Q**'EST-CE qui tend le bec en entrant à la maison ?

— *La chopine.*

**Q**'EST-CE qui tend la queue en entrant à la maison ?

— *La chopine.*

**Q**'EST-CE qui a la tête au milieu du corps ?

— *Un ian (un lien).*

**Q**'EST-CE qui a les cornes au cul ?

— *Un sac.*

**Q**'EST-CE qui a le nombril au cul ?

— *Un boisseau.*

**Q**UI a le nombril sur le dos ?

— *Le tonneau.*

**Q**'EST-CE qui a tant de petits yeux, tant de petits yeux qu'il n'en voit pas plus clair ?

— *Un crible.*

**Q**UI a l'œil au bout de la queue ?

— *La poêle.*

Qu'est-ce qui a une tête, point de cheveux ; des dents, point de gueule ; une queue, point de cul ?

— *Un fauchet ou un râteau.*

Qu'est-ce qui se fourre sous le lit en entrant ?

— *L'ombre.*

Quatre pattes est couché sur quatre pattes ; quatre pattes s'en va, quatre pattes restent.

— *Un chat sur une chaise.*

Qu'est-ce qui est plus haut que le clocher ?

— *Le coq.*

Qu'est-ce qu'un vivant dans un mort ?

— *Le doigt dans un dé.*

Qu'est-ce qui a mille yeux et qui n'en voit pas plus clair ?

— *Un dé.*

Qu'est-ce qui marche la tête en bas ?

— *Les clous sous les souliers.*

Qui a quatre allants, quatre à lait, deux voyants, deux fichets, la queue longue comme un balai.

— *Une vache.*

Qui pousse dans le bois sans racines ?

— *Le levain dans une écuelle de bois.*



Haut montée, court habillée, chausse noire et cul percé.

— *La cheminée.*

Noiret dit à Rouget :

Si mon cul défonçait,

Je te tuerais tout net.

— *Un chaudron rempli d'eau sur le feu.*

Qui est-ce qui voudrait voir son frère noyé ?

— *Un aveugle.*

Si tu devines combien j'ai de fromages dans mon panier, je te les donne tous les sept.

— *Sept.*

— Si tu l'as si bien deviné, c'est que le diable te l'a dit.

Il existe quelques devinettes-atrapes qui ont pour but de lancer une facétie grossière à celui qui donne la réponse. Un seul exemple suffira pour montrer qu'elles sont dépourvues de toute originalité :

Qui va de vallée en vallée, la queue levée ?  
ou bien : Qu'est-ce qui fait caracaca à la corne d'un bois ?

— *La pie.*

Au naïf qui s'est empressé de répondre, on dit : « Fourre ton nez par où elle... »



§ V. — *Formulettes diverses.*

*Mal de tête :*

- J'ai mal à la tête.
- C'est bien loin des pieds.
- ou :* C'est le plus haut de la bête.

*Colique :*

- J'ai mal au ventre.
- C'est la foire qui se détrempe (B.).

*Le renifleur :*

- Tu renifles bien, mon Jean ?
- Oh ! non... pas tant... qu'l'année... dernière... Mon père... ma mère... m'ont tant... battu... qu'i' m'en... ont fait per-dre... l'ac-cou-tu-mance.

Celui qui répond doit renifler presque à chaque mot.

*Le louche :*

Il a un œil sur Paris et l'autre en *galargne*.  
(Le vent de galargne ou de galerne vient du sud-ouest).

*Le sourd :*

- Bonjour, Claude,
- Oui, m'sieu, j'fauche.
- Pour qui fauches-tu ?
- J'gagne dix écus.
- Ah ! le diable de Claude,  
Quand on lui parl' d'un sens  
Il nous répond d'l'autre.
- Ben ! si j'fauche pas pour vous,  
J'faucherai pour un autre.

*Le rhume :*

Il a une toux de renard, ça le conduira au terrier.

*La faim*

Il a la maladie de saint Loup :  
Rien n'y arrête dans le cou (L.).

*Le puresseux :*

Pour faire lever gaiement les enfants, on dit, en imitant l'accent auvergnat :

- Lève-toi, petit fouchtra.
- Et pourquoi faire, mon maître ?
- Pour porter le mortia.
- Oh ! le ventre ! le ventre ! le ventre !

- Oh ! hé ! lève-toi petit fouchtra.  
 — Et pourquoi faire, mon maître ?  
 — Pour manger la soupe au lait.  
 — Oh ! je me lève, je me lève (B.).

*La semaine du paresseux :*

Lundi, mardi, fête ;  
 Mercredi, je n'y puis être ;  
 Jeudi, saint Thomas ;  
 Vendredi, je n'y serai pas ;  
 Samedi, au marché (*var.* : a la ville).  
 Dimanche, à la messe,  
 Ma semaine sera faite.

*L'approbation :*

Ta bouche a raison :  
 Mon . . . a tort.  
 J'leux f'rons faire mignon  
 Pour qu'ils soient d'accord.  
 — Entendu, conclu :  
 Trente-six fesses font dix-huit . . .  
 A deux liards la fesse,  
 Ça fait un sou le . . .

*Cogne-cul !*

Deux enfants balancent un de leurs camarades en le soutenant, l'un par les

pieds, l'autre par les épaules ; ils chantent :

Cul vanné  
N'vaut jamais rien ;  
Cul fouetté  
Encor' bien moins,  
Cogn' cul ! cogn' cul !

En prononçant ces derniers mots, ils trappent le derrière de l'enfant par terre.

*La place prise :*

— C'est aujourd'hui la Saint-Médard :  
(*var.* : Saint-Lambert).  
Qui quitte sa place la pard ; (*var.* : perd).

*Réplique :*

— C'est aujourd'hui la Saint-Laurent :  
Qui trouve sa place la r'prend.

*Si...*

Si l'bon Dieu voulait, j'm'appell'rais Joseph.  
Le bon Dieu n'veut pas, j'm'appelle Nicolas.

*Quand...*

Quand ? quand ?  
— Quand les canes iront aux champs.  
Tu leur baiseras le ... en entrant.

*Questions indiscrettes :*

Quelle heure est-il ?

— Il est l'heure perdue, la bête la cherche.

— L'heure n'est pas perdue, la bête a répondu.

— Comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle par mon nom,

Tire la ficelle, et gobe l'étron.

— Où est-il ?

— Dans sa chemise, la tête y dépasse.

*Ou :* Dans le four, avec la vache.

— Quel âge as-tu ?

— L'âge d'un viau ; tous les ans, douze mois.

*Souhaits de bonne année :*

Je te souhaite une bonne année de pain tendre,

Que la mie t'étouffe et que la croûte t'étrangle.

*Eternuement :*

Que Dieu te bénisse et te rabonisse,

Et te fasse le nez gros comme ma cuisse.

*L'adieu :*

Bon voyage et bon vent,

La paille au ... et le feu dedans.

*Ou* : Mon ... ouvert et ton nez dedans.

*Ou* : Bonjour à tes poules... N'oublie pas le co'.

*Le vent* :

*Stabat Mater*,

Derrière saint Pierre

Y a une femme

Qui n'a qu'une dent

Quand il fait du vent. (B).

*La pluie* :

Pleus, pleus,

T'auras des œufs.

Pleus pas, pleus pas,

T'auras des oies.

*Sans fin* :

Ils étaient quatre

Qui voulaient se battre :

Mais y en avait trois

Qui ne voulaient pas.

Le quatrième a dit :

Moi, ça n' me r'garde pas :

Mais tout ça n'empêch' pas

Qu'ils étaient quatre.

Qui voulaient se battre....

(Et on continue indéfiniment).

D'abord il avait dit qu'il lui dirait comme ça en lui disant : dis-lui donc qu'il lui dit, ça n'fait rien, tu peux lui dire tout ce qu'il t'a dit ; alors il lui a dit, puis il lui a redit... d'abord il avait dit, *etc.*

*Divers :*

Les papas et les mamans  
Sont des gens bien déplaisants,  
Pour la moindre des sottises,  
Ils relèvent la chemise,  
Et ils font pan ! pan !  
Sur le cul des p'tits enfants.

C'est demain dimanche,  
La fête à ma tante  
Qui balaye ses planches  
Avec sa robe blanche :  
Elle a trouvé une orange,  
La p'lure et la mange.  
Elle va dans sa chambre,  
Elle se casse la langue ;  
Elle va dans son grenier,  
Elle se casse le nez.



Ma chanson est dite,  
Ma langue en est quitte,  
Mon sabot est d' bois,  
Ma langue n'en est pas.  
Ma soupe est mangée,  
La tienne est restée.  
Mon plat est lavé,  
Le tien est cassé. (L.).

*Les contes :*

Un loup traversant le désert,  
La queue levée, le . . . ouvert,  
Peta un pet,  
Pour qui, pour toi !  
— Un petit conte,  
Défunt mon oncle,  
Un p'tit chien *blu*,  
Fourre ton nez dans mon . . . (B).

*Le maître d'école :*

Mait' d'école  
A la bricole,  
Mon sabot il n'a qu'une corne,  
La vache en a deux,  
Tirons-lui la queue,  
Ce sera pour nous deux. (B ).

*Le Glas :*

A Chartres, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, les enfants chantaient en accompagnant les trois cloches de la cathédrale :

Ban ! Ban ! Ban !

Qui est mort ?

C'est le curé de Saint-Victor,

Il a laissé trois louis d'or

Pour habiller la Vierge en or :

Il a laissé trois p'tits écus

Pour habiller l'enfant Jésus !

Et ban ! ban ! ban, *etc.*

A Ouarville, ils disent :

Pain bis — pain blanc,

Ton corps — est mort,

Ta foss' — est fait',

Pout te — mettre — dedans.

*L'Évangile :*

En c'temps-là,

Je n'sais qu'ça.

Au milieu,

J'sais pas mieux.

Tournez la page,  
J'en sais pas davantage.  
A la fin,  
Je n'sais rien (B.).

En ce temps-là,  
Jésus dit à ses disciples :  
Ceux qui n'ont pas de tabac  
N'ont pas besoin de pipe.

*Au Catechisme :*

Qu'est-ce que Dieu ?  
C'est un p'tit bonhomme qui souffle le feu.  
Qu'est-ce que l'homme ?  
C'est un p'tit bonhomme qui mange des pommes.

*Sur les chants d'église :*

Alleluia !  
Pendez vos chats,  
Gardez vos chiens  
Pour l'année qui vient.  
Alleluia !

*Pater noster.*

De la soupe plein un plat de terre.

*Ave Maria,*

Qui donc qui mangera tout ça.

*Credo in Deum,*

Y'en a pour douze personnes

*Confiteor Deo,*

Ça sera pour le bedeau (B).

*Dominus vobiscum,*

Je prends un bâton et je t'assomme.

*Et cum spiritu tuo,*

Je l'prends et j'te casse les os.

*Deo gratias,*

— Les cochons sont souûs.

— Mange d'la m... tu l'seras itou.

*Attollite portas,*

Ouvre-moi ta porte, ou sinon j'la casse.

*Salve puer,* — des pommes, des poires,

Un grand bâton — pour les avoir,

Un p'tit bonhom' — pour les ramasser,

Un grand gosier — pour les avaler.

(E.-et-L.)

*Aux Rois.*

Donnez, donnez la part à Dieu.

*Si l'on refuse les enfants ajoutent :*

Les trois rois s'sont arrêtés

A la port' des mal peignés (L.).

*A Pâques :*

Les enfants de chœur vont quêter les œufs de Pâques (*leur pâqueret*) dans chaque maison du bourg et des hameaux de la commune en chantant quelques strophes de la prose *O filii*. Ils terminent souvent par cet appel à la générosité :

Donnez quéqu' chose à ces chanteurs (1),  
 Qui chantent les louanges du Seigneur.  
 Un jour viendra, Dieu vous l' rendra.

Alleluia !

*ou* : Allons, madame, tâtez vos nids :  
 Donnez-nous pas des œufs pourris,  
 Car le bon Dieu vous punira.

Alleluia !

Dès qu'ils sont dehors, si la dame n'a rien donné, ils ajoutent :

La vieille (2) a mis sa poul' couver,  
 Afin de ne rien nous donner.  
 Un jour viendra, sa poule cré'v'ra (3).

Tra la la la.

(1) *Var.* : Aux enfants de chœur.

(2) *Var.* : La mère...

(3) *Var.* : L'diable l'emport ra.





## CHAPITRE IV.

---

### LA JEUNESSE.

---

#### § I. — *Professions et Métiers.*

**L'**APPRENTISSAGE de la vie des champs est rude et les désertions vers les grands centres sont plus nombreuses qu'au siècle dernier où toutes les familles pauvres naissaient, vivaient et mouraient dans le même hameau. Malgré tout, le paysan reste attaché au sol ; l'émigration porte principalement sur les fils de cultivateurs aisés ou de commerçants.

La Beauce et le Perche étant des pays essentiellement agricoles, l'état le plus prisé dans les campagnes est celui de laboureur. La propriété foncière jouit d'un très grand prestige aux yeux du paysan et la considéra-

tion d'un homme est en raison directe de ses biens au soleil.

Le cultivateur qui tient à bail une ferme importante est un gros personnage. Après lui, dans la hiérarchie agricole, vient celui qui *fait valoir* ses terres, seul, ou avec un domestique.

Celui qui loue des champs pour les cultiver, lui-même, avec un ou deux chevaux, se nomme un *aricandier*, un *carcottier*, ou un *aricottier*. Il occupe le troisième rang dans l'échelle sociale de la culture.

La force et l'agilité sont très appréciées chez les paysans. La profession que choisira un jeune homme, en dehors des corps de métiers, est subordonnée au degré suivant lequel il possède ces qualités. Le charretier doit être fort, agile et adroit ; dans une ferme de plusieurs charrues, le *maitre-charretier* jouit d'une certaine considération auprès des maîtres et des autres domestiques. Aux yeux des charretiers, les vachers, les bergers, etc. forment une catégorie inférieure dans la domesticité.

Parmi les métiers, ceux qui exigent également de la force et de l'adresse sont très esti-



més : tels sont ceux de charpentiers, maréchaux-ferrants, menuisiers, maçons. Ceux que l'on exerce assis, ou pour lesquels on n'a pas besoin de force physique, sont moins prisés : tailleurs, cordiers, cordonniers, etc. Ces métiers sont généralement choisis par les jeunes gens souffreteux ou infirmes. Par contre, chez les jeunes filles, l'état de couturière figure parmi les métiers les mieux vus. La couturière jouit d'une considération supérieure à celle de la *servante*.





## § II. — *La Louée.*

**L**ES jeunes gens des deux sexes forment la majorité des domestiques de la ferme. La *louée* se fait à la Saint-Jean et à la Toussaint au chef-lieu de chaque canton. Les domestiques, à gages pour l'année, contractent ordinairement leur engagement à la Toussaint. La Saint-Jean est spécialement réservée à ceux qui se louent pour les *quatre mois*, c'est-à-dire pour les travaux de la moisson.

Très pittoresque, la place du marché un jour de *louée*. Charretiers, vachers, porchers, bergers, servantes sont là debout, par groupes, attendant qu'on les demande. Les cultivateurs traversent les groupes, les conditions sont débattues, et si le *marché* est conclu, le maître donne le *denier à Dieu* et ils vont ensemble boire un verre au café voisin.

Cette foire aux gens tend à disparaître. Les domestiques qui *conservent leur place* s'abs-

tiennent, aujourd'hui, d'aller à la louée. Ceux qui, à la recherche d'une *place*, apprennent une vacance, vont, avant le jour de la louée, s'entendre avec le maître. Ces cas se présentent dans les fermes où les domestiques bien payés, bien nourris, sont considérés comme étant de la famille. Or ces fermes sont nombreuses dans la Beauce et dans le Perche.

La Saint-Jean et la Toussaint sont des jours de fête dans chaque chef-lieu de canton. Pour le commerçant, c'est la foire avec son profit certain ; pour la jeunesse, c'est l'*assemblée* avec ses bals, ses divertissements aussi nombreux que bruyants.





### § III. — *Les Assemblées.*

**L** y a un demi-siècle, les fêtes villageoises étaient beaucoup plus brillantes qu'elles ne le sont aujourd'hui ; elles duraient trois et même quatre jours. Dans le Loiret, ces assemblées populaires étaient connues, dit M. Aristide Guilber (1), sous les noms de *Pardons*, *Assemblées*, *Corps-Saints*, *Valleries*. On observait, vers 1850, à la fête de la rue des Carmes, à Orléans, un singulier usage : chaque jeune fille, désignée sous la dénomination générale de *Marie*, devait y faire choix du *Pierrot*, ou garçon avec lequel elle assisterait aux autres fêtes de l'année. A la dernière assemblée de la belle saison, le *Pierrot*, en prenant congé de sa *Marie*, lui présentait un bouquet composé de fleurs artificielles : de petits miroirs convexes et des perles de verre en paraient le

(1) *Histoire des villes de France.*

calice. Ce bouquet était soigneusement suspendu au chevet du lit de la jeune fille qui, très souvent, le recevait comme le gage d'une union prochaine.

Voici un dicton rimé de la campagne sur le pardon des Carmes :

Pour vivre sans envie,  
Et qu'on ait bien son lot.  
Il faut que la Marie  
Prenne ici son Pierrot.



L'importance de ces fêtes populaires, spéciales et fixes pour chaque village, a de beaucoup diminué. Les routes nouvelles, les moyens de transport perfectionnés et rapides, les foires et marchés plus nombreux, les fêtes somptueuses organisées à l'occasion d'anniversaires et de souvenirs, les expositions ont rendu les sorties plus fréquentes, changé nos mœurs et nos idées, et fait perdre le caractère particulier des divertissements de nos pères.

Lorsqu'une assemblée a lieu dans un village, tous les jeunes gens des bourgs et des

hameaux voisins, se tenant *bras-dessus bras-dessous*, s'y rendent en chantant ; les jeunes filles s'en vont ensemble, de leur côté. C'est au bal que les couples se forment : généralement les choix sont les mêmes à chaque assemblée. Vers minuit, chacun s'en va avec sa chacune qu'il reconduit jusqu'à son domicile. (*Voir chap. V, Le Mariage, § 1<sup>er</sup>, Les Fiançailles.*)

En Beauce, jeunes gens et jeunes filles se promènent par les rues du village en se tenant enlacés par la taille ; dans le Perche, ils se tiennent par la main, les petits doigts accrochés.

\*  
\* \*

Il existait, dans beaucoup de communes, une coutume barbare qui a disparu depuis une vingtaine d'années. Dans l'après-midi du second ou du troisième jour de fête, *on tuait le coq ou l'oie*. Le malheureux volatile, le corps abrité dans un panier d'osier, était suspendu par une corde au milieu d'une rue du village, à deux mètres du sol environ. A tour de rôle, chacun des jeunes gens armé d'un sabre ou d'un coutelas, les yeux bandés,

s'avançait à pas comptés vers la victime, entre une double haie de curieux qui, pour dérouter le bourreau, criaient à tue-tête : « Casse-cou ! » — « Tue-le ! » — « A droite ! » — « A gauche ! »... Lorsque le jeune homme supposait se trouver bien en face de la victime, il faisait dans l'espace, avec son arme, un vigoureux moulinet, — un seul. Le coup frappait souvent dans le vide ; d'autres fois, il coupait l'osier et endommageait quelque peu le volatile. Mais ses souffrances ne touchaient personne et le jeu continuait jusqu'à ce que le cou fût tranché. Celui qui y réussissait *gagnait* le coq ou l'oie.

Le soir, un banquet réunissait les jeunes gens qui mangeaient la victime, ainsi que le lait et les gâteaux qu'ils avaient quêtés, le matin, dans chaque maison du village.





#### § IV. — *Les Conscrits.*

**A**VANT l'inscription à la mairie, les jeunes gens *de la classe* se cotisent pour acheter un drapeau, à frais communs. Le jour de l'inscription qui a eu lieu le 25 décembre, ils se promènent dans les rues, tambour en tête et drapeau flottant, en sautant et en chantant. Le soir, ils dînent ensemble chez un cafetier du bourg.

Autrefois, avec le service de sept ans, la conscription avait une physionomie particulièrement grave. Les conscrits, toujours précédés du tambour et du drapeau, chantaient avec autant d'entrain que ceux d'aujourd'hui, en se rendant au chef-lieu de canton ; mais, là, avaient lieu des scènes touchantes.

Parfois un vieux père venait, lui-même, tirer pour son fils absent, ne voulant pas laisser à des mains étrangères le sort de son



gars. La mère accompagnait son fils jusqu'à la porte de la salle et priait tout haut la Providence de favoriser son enfant. Pour nos populations terriennes, les numéros 1 à 13 étaient appréhendés avec terreur, parce qu'ils impliquaient le service dans la marine. Conscrits et parents sortaient avec des mines déconfites ou des airs réjouis, selon le numéro échu. Après quelques larmes furtives, des épanchements touchants, bons ou mauvais numéros n'en étaient pas moins attachés à la casquette ou au chapeau, avec force guirlandes et rubans tricolores.

Les refrains font oublier les chagrins. Bientôt les conscrits de la même commune se rassemblaient et reprenaient le chemin du village à l'entrée duquel attendaient anxieusement les parents, les amis et une partie de la population. Puis, avaient et ont encore lieu les promenades à travers les rues du village : on saute, on rit, on chante, on boit, on s'étourdit et un banquet termine la journée.

Le lendemain, c'est encore la fête. Les conscrits vont ensemble chez les parents de

chacun d'eux. Ils vont même dans les communes voisines.

Les mêmes réjouissances ont lieu le jour du conseil de révision.

Autrefois, vers le soir, il y avait des batailles entre les conscrits de différentes communes. Ces rixes, nées de motifs futiles, étaient terribles entre jeunes gens surexcités par la boisson, et les accidents parfois très graves. Cette barbare coutume a disparu dans nos contrées.

\*  
\* \*

Beaucerons et Percherons sont comme leurs aïeux, les Carnutes, d'excellents soldats. Si quelques-uns essayèrent parfois de se dérober au service militaire, empressons-nous de dire qu'ils ne cherchèrent jamais, aux dépens de leur santé, à échapper à la loi.

Certains conscrits qui avaient juste *la taille* faisaient, pour se raccourcir, de longues marches, en portant un poids lourd, pendant les quelques jours qui précédaient le conseil de révision.

Les moyens surnaturels étaient surtout

employés et visaient le bon numéro : médailles, araignées, têtes de lucane, gui, sel, morceau de fer à cheval trouvé, etc. mis dans la poche ou cousus entre l'étoffe et la doublure de l'habit du conscrit — et cela à son insu — étaient autant de talismans certains.

Un des plus précieux talismans était la pièce d'argent que l'on avait placée sur la pierre sacrée de l'autel et au-dessus de laquelle le curé avait dit la messe sans le savoir. En enfermant ces objets dans les vêtements du conscrit, il fallait dire la prière suivante :

« Pain de froment, cierge *fiambant* (flambant), fais que le diable n'ait pas plus de droit en toi qu'il n'en a sur le prêtre lorsqu'il célèbre la sainte messe. »

Bien des mères faisaient, en outre, dire des messes, faire des neuvaines, allumer des cierges.

Si le conscrit qui se rendait au tirage rencontrait une femme de mauvaise réputation, il était sûr d'avoir un bon numéro. Lorsque la première personne rencontrée était un

moine, un prêtre ou une *bonne sœur*, c'était un mauvais présage.

Ces superstitions ont disparu et, le jour du conseil de révision, tous ceux qui sont reconnus aptes à servir sortent joyeusement de la salle du conseil en criant : « Bon pour le service ». Ceux qui sont réformés pour vice de constitution ou faiblesse sortent honteusement, et cela leur est quelquefois reproché comme une tache.

Lors du service de sept ans, les conscrits des familles pauvres, avant de partir, faisaient, chez tous les habitants de la commune, une quête pour leurs frais de route.





§ V. — *Les Mais.*

**ON** appelle *Mais* des branches d'arbres couvertes de feuilles.

La cérémonie des *Mais* était autrefois usitée dans toute l'étendue de la France, même dans les villes.

A Paris, les clercs de la basoche plantaient chaque année un *Mai* dans la cour du Palais. Dans toutes les villes, des *Mais*, enguirlandés de fleurs et de rubans, étaient plantés aux portes des gouverneurs, des intendants, des évêques, des premiers magistrats. C'était un hommage public de reconnaissance rendu aux autorités par les administrés.

Il arrivait quelquefois qu'aucun *Mai* n'était planté ou attaché à la porte d'un fonctionnaire. Ce dernier recevait, en se levant le matin du 1<sup>er</sup> mai, l'arrêt sévère du tribunal de l'opinion publique prononcé sur ses actes.

Cet usage a une origine antique. Il nous vient des anciennes fêtes de *Flore*, chez les

Romains, qui se célébraient au 1<sup>er</sup> mai : c'étaient les *Jeux floraux*, établis l'an 523 avant J.-C. L'institution primitive dégénéra bientôt en licence scandaleuse et en réjouissances galantes. Vainqueurs de nos ancêtres, les Romains leur inoculèrent leurs mœurs, leurs jeux, leurs habitudes. La *fête des Mais* traversa ainsi les siècles pour devenir, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup>, les espèces de saturnales exploitées par le clergé dans les cathédrales de France. Peu à peu, nos mœurs s'épurèrent et la cérémonie reprit, dans nos contrées, sa simplicité primitive.

Cet usage n'est pas pratiqué dans toutes les communes et varie bien un peu d'un canton à l'autre. Voici, en général, comment il s'accomplit au pays chartrain.

Tous les ans, dans la nuit qui précède le 1<sup>er</sup> mai, les jeunes gens des campagnes attachent des *Mais* au-dessus des portes extérieures des maisons dans lesquelles il existe des jeunes filles. Le nombre des *Mais* égale toujours celui des filles. Les fiancés ont soin de les choisir remarquables à la porte de leurs fiancées. Tous ces *Mais* sont enguirlandés de rubans.

Le dimanche suivant, — ou le jour de la fête patronale, suivant les pays, — les jeunes gens, précédés d'un tambour et de violons, parcourent les rues du village et des hameaux, et dansent devant chacune des portes ornées de *Mais*. La (ou les) jeune fille sort, *danse son Mai*, et remet à l'un des jeunes gens une ou plusieurs pièces de monnaie. La somme est examinée avec attention, car celle qui a donné la plus forte somme voit, le lendemain matin, attaché à sa porte, le *beau Mai de la danse*.

Dans la soirée, lorsque tous les hommages particuliers ont été rendus à domicile, les jeunes gens des deux sexes se réunissent sur une place du village et exécutent la *danse générale des Mais*. Puis les jeunes gens se retirent dans un café et boivent et dînent, aux dépens de la collecte qu'ils ont faite.









## CHAPITRE V.

---

### LE MARIAGE.

---

#### § I. --- *Les Fiançailles.*

**D**ES mœurs et coutumes d'une contrée, celles qui ont trait aux fiançailles et aux mariages dépeignent plus profondément que toutes autres le caractère spécial des habitants. Sous ce rapport, les Beaucerons se sont toujours montrés les dignes fils des Gaulois. La plupart des usages consignés ici ont disparu ; néanmoins, il en subsistait encore un grand nombre, il y a un quart de siècle à peine, et si certains détails nous ont été racontés ou fournis par d'anciens chroniqueurs, (principalement par notre compatriote, Ad. Lecocq) nous avons été *de visu* témoin des

autres. Nous parlerons notamment des cantons de Chartres, Auneau, Voves, Janville et Bonneval. S'il existait des variantes de canton à canton, de commune à commune, ces usages étaient à peu près les mêmes sur tout le plateau de la Beauce et dans une partie du Perche.

Les passions ne sont pas bien vives, si l'on en juge par la durée des galanteries. Les exemples sont communs de jeunes gens qui, avant de se marier, ont courtisé leur femme pendant quatre, cinq, six ans et plus. On se connaît bien à la campagne ; les défauts et les qualités de chacun sont signalés par la rumeur publique ; la vie se passe au grand jour ; la situation foncière des parents est évaluée à un *boisseau* de terre près. Ces considérations n'influent donc pas sur l'esprit positif du paysan.

Pourquoi cette lente résolution ? Est-elle due à la nonchalance des jeunes gens, ou au plaisir et à l'orgueil qu'éprouvent les jeunes filles à être entourées de *bons amis* ? Peut-être à ces différentes causes réunies et à l'habitude. Il faut dire aussi que les fréquentations

commencent souvent vers dix-huit ou dix-neuf ans pour les garçons, et dès quinze ans pour les filles.

Les relations d'amitié se nouent aux assemblées de villages, lorsqu'elles ne sont pas le résultat de la vie presque commune depuis la plus tendre enfance. Les bals champêtres favorisent les premières avances de l'amoureux qui, avec une certaine gaucherie, exprime sa sympathie à celle qu'il choisit et conserve comme cavalière.

Les couples, après quelques quadrilles, vont se rafraîchir au cabaret. Le galant paie des sucreries, des cocardes tricolores, des colifichets à sa bonne amie qu'il appelle désormais « *sa blonde* ». L'heure venue, le prétendant reconduit sa blonde à la demeure de ses parents. Les couples marchent isolément sur la longue route ; amoureusement enlacés, ils devisent sur la demande prochaine, sur l'union projetée, sur les projets d'avenir. La pudeur ici ne s'effarouche ni de ces étreintes, ni des baisers bruyants. On dit communément : « Si on ne touche qu'au-dessus du sac, il n'y a pas grand mal. »

Dans certains cantons, il était d'usage qu'à l'arrivée du couple au domicile paternel, si les parents voyaient dans le conducteur un prétendant sérieux pour leur fille, on lui offrit un modeste souper.

Si les parents du jeune homme, mis au courant de sa démarche, jugeaient la jeune fille *sortable pour leur gars*, la demande avait lieu, toujours suivie d'un repas. Le dimanche suivant, — qui était le *Beau Dimanche* — le futur allait chercher sa fiancée et l'introduisait chez ses parents qui, à leur tour, offraient un repas.

Les invitations aux noces se faisaient, dans la quinzaine qui précédait la cérémonie, par les deux futurs. Ces invitations exigeaient plusieurs jours, en raison de l'éloignement des parents ou amis, et des modes de transport.

\*

\* \*

A la campagne, la force et la santé sont plus prisées que la grâce et l'élégance. Une fille robuste et haute en couleur est toujours recherchée. On dit d'elle :

— C'est un beau brin d'fille,

— All'a bonne mine.

— All'a de belles coulçurs.

Si elle est grande et mince :

— C'est une perche à coucou.

— All'est comme la poupée à Janneton,  
all' n'a ni fesses, ni tétons.

— All' est comme le crucifix de Bû ; all'  
n'a ni fesses, ni cul.

Si elle est pauvre :

— All' n'a que son cul et sa chemise.

Si elle atteint vingt-cinq ans sans se marier :

— All' reste à graine.

Toutefois pour lui laisser une lueur d'es-  
poir :

— N'y a point de vieux chaudron qui  
n'trouve sa crémaillère.

Puis pour la flatter :

— C'est dans les vieux pots qu'on mange  
la meilleure soupe.

\*  
\* \*

Un galant peut offrir des épingles à *sa blonde*, parce qu'elles attachent ; mais jamais ni couteaux ni        ux : ils coupent l'amitié.

Pour détruire tous les mauvais effets d'un tel cadeau, la jeune fille doit donner un sou en échange.

Les saints, les pèlerinages, les présages jouaient autrefois un grand rôle dans la manière dont se comportait la jeune fille. (Cf. *III<sup>e</sup> partie, chap. 1, § III, Culte des Pierres.*)

Si une jeune fille veut voir en songe celui qui l'épousera, la veille des Rois, (à la Chandeleur, à Noël, suivant les localités) en se couchant, elle dit :

Gaspard ou Balthazar,  
Dites-moi en dormant.  
Qui j'aurai de mon vivant.

Puis elle doit réciter des prières jusqu'à ce qu'elle s'endorme.

On se mariera dans l'année : Si l'on trouve du trèfle à quatre feuilles ; — Si l'on vide une bouteille, étant assis sous la poutre du plancher. Dans ce cas, ce sera avec la fille de la maison ; — Si les pies font leur nid dans le jardin.

Si, en remuant la salade, on laisse tomber

une ou plusieurs feuilles sur la table, on restera dans le célibat pendant une ou plusieurs années.

Si une jeune fille casse son aiguille en cousant, ou si sa jarrettière se relâche, c'est que son amoureux sera infidèle.

Pour connaître le nombre de ses bons amis ou de ses bonnes amies, on fait craquer les articulations des doigts : le nombre de craquements indique le nombre de bons amis ou de bonnes amies.

Si une jeune fille, en lavant, mouille beaucoup son tablier, elle aura un mari ivrogne.

Quand une fille a son bonnet ou son châle de travers, on dit qu'elle *guigne* un veuf.

Si, de deux sœurs en âge de se marier, la plus jeune se marie avant l'aînée, on dit : — « all'lui a fauché l'herbe sous le pied. »

Pour savoir si un jeune homme est bon à marier, on s'élançe brusquement sur son dos à califourchon : s'il ne tombe pas le corps en arrière, il peut faire un mari. La même sentence est prononcée, s'il ne cède pas lorsqu'on le frappe au jarret avec le coupant de la main.



§ II. — *La Noce.*

TOUTES les coutumes relatives aux noces et relatées ici ont existé jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques-unes depuis cette époque sont tombées en désuétude : la remise de la quenouille à la mariée, sa promenade à âne et presque toutes les superstitions. Mais les usages anciens subsistent encore, légèrement modifiés par le temps et suivant les localités, aux noces des cultivateurs *aisés* ; car, pour les pauvres diables, tout se réduit à sa plus simple expression.

Dès la veille, après l'*angelus* de midi, le bedeau *carillonnait la mariée*. Les parents éloignés arrivaient dans l'après-midi, qui à âne, qui en carriole. On couchait un peu partout, dans l'étable, dans l'écurie, dans les granges, en été, sur des lits improvisés avec de la paille fraîche et de bons gros draps filés par les aïeules.



Le matin, le carillon recommençait dès le lever du soleil. Parents et amis arrivaient toujours ; pour qu'une noce fût vraiment belle, elle devait réunir une centaine de personnes, au moins, autour des nouveaux époux. Les hommes étaient uniformément drapés de la redingote à longues basques sous la blouse bleue ; les femmes portaient, sous la pelisse à capote, la belle robe de mérinos des grandes cérémonies.

Un premier déjeuner substantiel est servi ; chacun, debout, y fait honneur, ce pendant qu'il donne les derniers soins à sa toilette.

La mariée apparaît couronnée de fleurs d'oranger, un bouquet placé au côté gauche du corsage ; le marié l'accompagne. On se met par couples ; les enfants fermant la marche, le cortège se rend à la mairie, précédé du *violonneux* qui a enrubanné son violon. Le violonneux est ordinairement un loustic, véritable boute-en-train, farci de bons mots, de grasses plaisanteries, qu'il servira à table, à la danse, partout.

Au départ de la mariée, des coups de fusil sont tirés par les jeunes gens du village. Ces

salves seront renouvelées après le mariage civil, après le mariage religieux, quelquefois même pendant le diner du soir.

Le bedeau est à la porte de la mairie : il conduit le cortège à l'église où a lieu la cérémonie ordinaire du culte.

Un énorme morceau de pain bénit, appelé *Chanteau* ou *Grigne*, est offert à la plus proche parente ou amie de la mariée, comme un symbole du souhait formé par celle-ci de voir la personne désignée passer prochainement à l'hymen.

Pendant la bénédiction nuptiale, l'époux, en présentant l'anneau d'alliance à son épouse, ne devait pas dépasser la deuxième phalange de l'annulaire ; l'épousée s'empressait aussitôt de le pousser jusqu'à la troisième. Ce faisant, elle croyait, d'abord accomplir un acte de volonté qui lui assurerait la maîtrise du ménage, ensuite éloigner tous les maléfices dont les sorciers, d'après la croyance populaire, se plaisaient à environner les nouveaux époux. Ceux-ci appréhendaient surtout ce maléfice appelé *la nouire* ou *le nouement de l'aiguillette*.

\*

Le nouement de l'aiguillette, considéré comme maléfice, a été assez en vogue dans le Perche. J.-B. Thiers, dans son *Traité des superstitions*, est très prolixé de détails sur cette matière. Il raconte qu'un grand nombre de moyens, plus grossiers les uns que les autres, étaient employés pour dénouer l'aiguillette. Un curé des environs de Champfond (Eure-et-Loir), au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, disait à cet effet, avant la messe des épousailles, l'évangile de Saint Jean aux futurs époux.

Si des nouveaux mariés étaient atteints de ce maléfice, le même curé leur demandait sous forme d'entretien : « N'êtes-vous pas contents d'être joints ensemble par le lien conjugal ? Et, si c'était à recommencer, ne voudriez-vous pas le faire encore ? » S'ils répondaient « oui », ils ratifiaient leur mariage et étaient débarrassés du maléfice qu'on leur avait fait.

Voici, toujours d'après le même auteur,

ce que faisait un certain Promoteur de l'officialité de Châteaudun. « Quand deux nouveaux mariés lui venaient dire qu'ils étaient maléficiés, il les conduisait dans son grenier, les attachait à un poteau, face à face, (le poteau entre eux deux), les fouettait de verges à diverses reprises ; après quoi, il les déliait et les laissait ensemble toute la nuit, leur donnant à chacun un pain, une chopine de bon vin et les enfermant sous clef. Le lendemain matin, il allait leur ouvrir la porte, sur les six heures, et il les trouvait sains, gaillards et bons amis. »

\*  
\* \*

Revenons à l'église. Pendant que les mariés étaient à genoux, deux parents les plus proches devaient frapper, avec le manche d'un couteau, trois petits coups sous les talons de l'un et de l'autre : cette opération cabalistique bannissait la jalousie du ménage.

On appelait *abrifou*, ou *couvre-fou*, le poêle que l'on tenait suspendu au-dessus de la tête des mariés, pendant la consécration

nuptiale. Jadis, les prêtres allaient, le soir des noces, « encensier la chambre et bénèir l'espous et l'espouse séans en leur lict » : l'*abrifou* remplaçait symboliquement la couche nuptiale.

La cérémonie terminée, le père de la mariée offre le bras à sa fille et la conduit à l'autel de la Vierge où va la prendre le père du marié pour la conduire à son fils. Dans les environs de Châteaudun, c'est le mari, lui-même, qui gravit les degrés de l'autel et ramène son épouse à la sacristie.

Pendant que s'accomplissaient les formalités de la sacristie, les invités se précipitaient sur les deux cierges allumés devant les époux, les éteignaient et les mesuraient : celui dont le cierge avait brûlé le plus vite mourrait le premier.

Avant de sortir de l'église, un des marguilliers conduisait la mariée à l'autel de la Vierge et lui offrait une quenouille garnie de filasse et ornée du rubans : c'était la *Quenouille de la Vierge* ou *de la mariée*. L'épousée filait le chanvre et, quelque temps après, revenait déposer sur l'autel de la Vierge la

même quenouille garnie de nouvelle filasse et ornée de nouveaux rubans. Elle rapportait aussi le fil sorti de ses mains. Le fil ainsi obtenu était vendu chaque année au profit de l'œuvre paroissiale.

\*  
\* \*

A la sortie de l'église, les époux trouvaient les jeunes gens du village, réunis autour d'une table sur laquelle étaient posés un pain de ménage et une bouteille de vin. Les époux devaient, l'un après l'autre, entamer le pain avec les dents et boire à la bouteille : symbole de la simple nourriture qu'ils devaient prendre en commun. (Dans les villages où il existe encore aujourd'hui, cet usage s'est modernisé : On offre aux nouveaux époux un verre de vin chaud sucré et des biscuits). L'un des jeunes gens disait un compliment, puis une chanson dont le refrain était chanté à l'unisson :

REFRAIN.

Les garçons de notre village  
Viennent vous rendre leur hommage.  
Vivez longtemps, vivez heureux.  
Sera le comble de nos vœux.

Pour les remercier, le marié leur remettait une petite somme d'argent et les invitait à venir, le soir, avec les filles du village, prendre part au bal de la noce.

Pendant ce temps, les jeunes gens de la noce, munis de petits rubans de soie multicolores, décoraient la boutonnière de tous les *noceux* et le corsage de toutes les *noceuses*, puis le cortège se dirigeait vers la demeure de l'épouse, toujours précédé du ménétrier qui jouait les menuets les plus gais de son répertoire.

Le cortège devait s'arrêter sur le seuil de la porte : pelles, pincettes, balais, chaises, étaient jetés, pêle-mêle, à travers la pièce d'entrée, et la mariée, sous peine de passer pour une ménagère sans ordre, devait relever tous ces objets, les ranger chacun à sa place et balayer la pièce. Jamais nouvelle épousée n'a, en ce jour, donné prise à la critique sur ce point.

Avant le déjeuner, le cortège se rend sur la route, pour *courir les Gants* ou *la Livrée* (1).

(1) Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, aux noces des riches cultivateurs, la *Livree* se courait à cheval.

Les mariés et les *noceux* s'arrêtent à la dernière maison du village. Les jeunes gens de la noce vont se placer à un endroit assigné et assez éloigné. Au signal donné, ils s'élancent, en courant, vers la mariée qui tient à la main soit une paire de gants, soit un foulard, soit une boîte de cigares. Le premier arrivé à la mariée l'embrasse et reçoit le prix de sa victoire.

Une course analogue a lieu entre les jeunes filles. La plus agile reçoit, du marié qu'elle embrasse, une cravate de soie ou tout autre objet de toilette.

Vient ensuite le tour des hommes, des enfants et des femmes de la noce ; enfin celui des garçons et des filles du village. Tous les vainqueurs reçoivent le *cadeau de la Livrée*.

\*  
\* \*

C'est l'heure du déjeuner. La table, disposée en fer à cheval, est dressée dans une grange vide dont les murs sont recouverts de bâches et de draps de lit. Les plats se succèdent nombreux et copieux. Souvent un fût de vin de 230 litres est mis en perce,



et la fin du liquide marquera la fin de la fête.

Dans l'après-midi, les jeunes filles vont à la ville voisine acheter le *présent de la mariée* : le reste de la noce va au cabaret.

Le soir, vers sept heures, a lieu le grand dîner de cérémonie. Au centre de la table d'honneur, la place de la mariée est indiquée par une couronne de fleurs et de verdure. Les proches parents et les invités que l'on veut honorer occupent les places avoisinantes. A une table se mettent les gens d'un certain âge, laissant l'autre à la disposition de la joyeuse jeunesse. Le violonneux fait *le beau bout* de cette table.

Autrefois, le marié ne devait prendre aucune part, comme convive, à ce banquet entièrement consacré à l'honneur et à la gloire de la mariée. Il mettait habit bas, se coiffait d'un bonnet de coton et, la taille entourée d'un tablier blanc, devait satisfaire toutes les exigences, tous les caprices de chacun des assistants. On l'appelait de tous côtés; on lui réclamait une chose, puis une autre. S'il s'attardait quelques instants à la cuisine pour se reconforter un peu, son absence était

aussitôt signalée et les cris redoublés des convives le rappelaient à son rôle de domestique. Or ce rôle n'était pas une sinécure. Si le service de table était des plus simples (on ne changeait d'assiettes qu'au dessert), le service des mets et du liquide était plus compliqué. Le Beauceron et le Percheron mangent beaucoup et boivent de même. Les plats succédaient aux plats, les bouteilles aux bouteilles, et le pauvre marié sortait harassé, exténué, de ces noces de Gamache qui duraient trois, quatre heures et plus.

La gaité bat son plein. Les verres se choquent et se vident souvent. On s'apostrophe d'une table à l'autre. On se lance des boulettes de mie de pain. Le violonneux impose des amendes de 0 fr. 10 — à son profit — à ceux qui enfreignent un règlement sévère qu'il a eu le soin d'imposer en s'asseyant. De gros rires et de non moins grosses plaisanteries se font entendre. Les figures s'illuminent, s'épanouissent, s'empourprent.

. . . . .  
Tout à coup les bruits cessent. Le marié profite de l'incident pour s'asseoir auprès de

son épouse. Les jeunes filles qui, une à une, avaient quitté la salle, viennent de rentrer pour offrir en grande pompe *le présent de la mariée*. Toutes portent à la main un objet recouvert d'une serviette. Le cadeau varie suivant la somme recueillie, mais il comprend toujours : le coussin capitonné de velours grenat destiné à recevoir la couronne et le bouquet d'oranger, des flambeaux, de la vaisselle, l'indispensable vase de nuit rempli de dragées.

Les jeunes filles se placent en face de la mariée, et l'une d'elles lui offre une soupière renfermant un pigeon blanc enrubanné. Le pigeon est quelquefois remplacé par un petit lapin blanc. Elle récite ensuite le *Compliment à la Mariée*. Le ménétrier exécute sur son instrument le *Salut à la Mariée*. Toutes les jeunes filles déposent sur la table les objets constituant le cadeau, et l'une d'elles entonne *la Chanson du Présent de la Mariée* et lui remet un bouquet.

\*  
\* \*

Le compliment et les chansons que nous reproduisons ici, comme types du genre,

n'étaient pas les seuls en usage, ce sont cependant les plus répandus. Le chansonnier beauceron Morainville (1) en faisait sur commande, — livrables dans les douze heures — qui ne manquaient ni de grâce, ni de forme, ni de fonds. Les poésies (!!), transcrites ci-après, sont très anciennes ; œuvres naïves de paysans du crû, elles sont plus riches d'intentions que de rimes, nous nous faisons un scrupuleux devoir de les rapporter fidèlement avec leur saveur locale et leur simplicité champêtre.

*Compliment à la Mariée :*

Je vous apporte un présent :  
Levez le plat, il est pesant,  
Vous le voyez facilement,  
Dedans est un pigeon blanc.  
Ainsi, sans différer,  
Je vais vous le montrer.  
Cet oiseau est un symbole,  
Prenez garde qu'il ne s'envole.

(1) Cf. IV<sup>e</sup> partie. chap. IV : *Les Filles Chansons*.

Ce présent est vôtre :  
 La vaisselle est nôtre.  
 Donnez à boire au ménétrier  
 Lequel, pour vous remercier.  
 Sans gêne et sans façon,  
 Va le faire sur son violon.

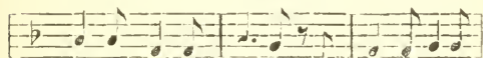
\*  
 \* \*

*Chansons du 'Présent à la Mariée.*

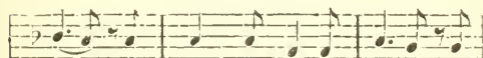
(AIR BRETON.)



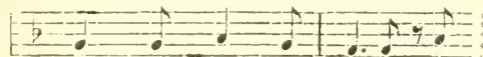
Nous somm' venus vous voir Du



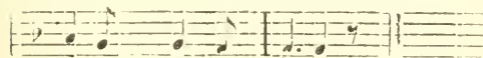
fond de not' vil - - la-ge. Pour souhaiter ce



soir Un heu-reux ma-ri - - a - ge, A



Mon - - sieur votr' é - - - poux Aus-



si bien comm' a vous.

## 1

Nous somn' venus vous voir  
Du fond de not' village,  
Pour souhaiter ce soir  
Un heureux mariage,  
A monsieur votre époux  
Aussi bien comme à vous.

## 2

Vous n'irez plus au bal,  
Madame la mariée,  
Danser, sous le fanal,  
Dans les jeux d'assemblée ;  
Vous gard'erez la maison  
Tandis que nous irons.

## 3

Avez-vous écouté  
Ce qu'vous a dit le prêtre ?  
A dit la vérité,  
Et comme il vous faut être  
Fidèle à votre époux  
Et l'aimer comme vous.

## 4

Quand on dit son époux,  
Souvent on dit son maître.  
Ils ne sont pas si doux  
Comme ils ont promis d'être.  
Il faut leur conseiller  
De mieux se rappeler.

## 5

Si vous avez, Beaucerons, (*var.* Percherons)  
Des vaches dans vos herbages,  
Des brebis, des moutons,  
Des oisillons sauvages,  
Songez, soir et matin,  
Qu'à leur tour ils ont faim.

## 6

Recevez ce bouquet  
Que nous venons vous tendre :  
Il est fait de genêt :  
C'est pour vous fair' comprendre  
Que tous les vains honneurs  
Passent comme les fleurs.

## 7

Acceptez ce gâteau  
Tout frais fait et bien tendre ;  
Et fait de fin gruau,  
Pour vous faire comprendre  
Que pour du pain manger  
Il faudra travailler.

\*  
\* \*

*Variante*

## I

Nous somm' venus ici,  
Madam' la mariée,  
C'est pour nous informer  
Que vous êt' mariée.  
Nous vous souhaitons tous  
Un bienheureux séjour.

## 2

L'on dit qu' vous épousez  
Un homm' qui est bien sage,  
Et vous qui connaissez  
Tous les soins du ménage.  
Ah ! quel heureux séjour !  
Ah ! grand Dieu, qu'il est doux !



## 3

Vous n' serez plus cett' nuit,  
Comm' vous étiez la veille,  
Couchée dans votre lit,  
Comme une vierge belle :  
Vous aurez votre époux  
Couché auprès de vous.

## 4

Vous voilà donc liée,  
Madame la mariée,  
Avec un lien d'or  
Qui ne délie qu'à la mort :  
Avec un lien d'argent  
Qui dure aussi longtemps.

(Les autres couplets sont les mêmes que ceux de la chanson précédente).

\*  
\* \*

## 1

Nous venons, madame la mariée,  
Nous venons pour vous offrir nos vœux.  
Nous saluons toute la compagnie  
Que voilà ici, dedans ces lieux.

Quel bonheur, pour deux cœurs,  
De se voir ensemble réunis :  
Quel bonheur, pour deux cœurs,  
D'être unis par l'amour enchanteur.

## 2

Ah! si j'osais, — mais c'est si peu de chose, —  
Vous offrir notre petit présent.  
Acceptez-le, mais sans aucune chose :  
Mettez-y la main sans compliment.  
Jeunes époux, puissiez-vous  
Goûter ensemble le plaisir agréable :  
Jeunes époux, puissiez-vous  
Goûter ensemble le plaisir le plus doux.

## 3

Acceptez ce beau plat de dragées  
Entouré de plus de mille fleurs.  
Nous vous l'offrons, madam' la mariée.  
Prenez, il vous portera bonheur.  
Toutes ces fleurs, toutes ces fleurs  
Sont cueillies par les mains les plus tendres :  
Toutes ces fleurs, toutes ces fleurs  
Sont cueillies pour embaumer deux cœurs.

\*  
\* \*

1

Joyeux époux, puisque c'est la journée  
De couronner vos vœux et vos succès  
Dans les liens d'une douce hyménée :  
Vous voilà donc bien unis désormais.  
Vous arrachant d'une mère chérie,  
C'est pour voler dans les bras d'un époux.  
Oui, c'est le plus beau jour de votre vie :  
Goûtez en paix les devoirs les plus doux.

REFRAIN :

Vivez toujours en paix,  
Pas de trouble en ménage :  
Que le doux mariage,  
Vous unisse à jamais.

2

Ah ! c'est à vous, madame la mariée,  
Que l'on adresse ce joyeux couplet :  
Aujourd'hui votre tête est couronnée  
Et votre sein est orné d'un bouquet.

Comprenez-vous ce que vous allez faire ?  
Rappelez-vous de la soumission  
Que vous devez à un époux si *chère*,  
Et le ciel bénira votre union.

REFRAIN.

3

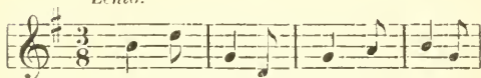
Et vous, mari, suivez cette méthode :  
Choisissez bien l'*objet* que vous prenez,  
Vous savez que maintenant c'est la mode  
De se déplaire quand on est marié.  
Que l'union dans vos cœurs s'y assemble ;  
Que l'amitié soit toujours parmi vous ;  
Vous passerez des jours heureux ensemble :  
Voilà les vœux d'un véritable époux.

REFRAIN.

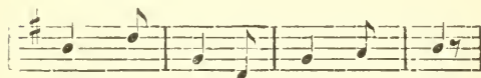
4

Si ma chanson venait à vous déplaire,  
Dites-moi-le vraiment, je la finirais.  
Voilà, messieurs, tel est mon caractère,  
Quand pour l'hymen je dois me déclarer,  
Monsieur le marié et son épouse aimable,  
La compagnie, voulez-vous m'excuser ?  
Si mes couplets ne vous sont pas favorables,  
Mes derniers vœux sont encore de chanter.

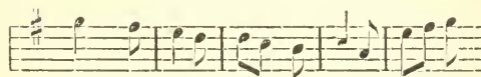
REFRAIN.

\*  
\* \**Lento.*

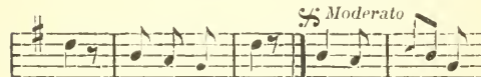
Au jour de votre hy-mé--né-e,



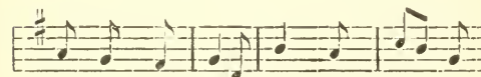
Des fleurs j'o--se vous of----frir.



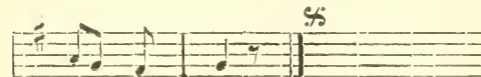
Pour vous, toute la jour-né-e Doit être



un jour de plai--sir. Vi-ve, vi--ve



la ma-rié---e! Vi-ve aus--si son



cher ma----ri!

## 2

Que l'ciel soit favorable,  
 Qu'il soit propice à nos vœux,  
 Dans ce moment mémorable  
 Qu'il vous conduise tous deux.  
 Vive, vive la mariée !        *bis en*  
 Vive aussi son cher mari !    *chœur.*

## 3

Que le violon, la trompette,  
 Fassent ici tout retentir  
 Dans le grand jour de votre fête  
 Qui doit être un jour de plaisir.  
 Vive, vive la mariée !        *bis en*  
 Vive aussi son cher mari !    *chœur.*

\*  
\* \**Remerciements de la Mariée.*

## 1

Vous remerciant, j'agrée,  
 Filles, votre beau présent.  
 Quand vous serez la mariée,  
 On vous en fera autant.  
 Vivent, vivent toutes les filles !    *bis en*  
 Vivent aussi tous leurs bons amis ! *chœur.*

## 2

Vous, filles qui daignez m'entendre,  
 Faites attention à ceci :  
 Tôt ou tard, il faudra vous rendre  
 Entre les bras d'un bon mari.  
 Vivent, vivent toutes les filles ! *(bis en*  
 Vivent aussi tous leurs bons amis ! *choeur.*

\*  
 \* \*

## I

Je vous remercie, aimables demoiselles,  
 D'un présent, si tendrement donné.  
 Si, aujourd'hui, votre cœur est fidèle,  
 Buvons un coup à votre santé.  
 Jus du vin, jus du raisin,  
 Qui enflamme le cœur de toutes ces belles :  
 Jus du vin, jus du raisin,  
 Sois favorable au sexe féminin.

## 2

Si aujourd'hui, il arrive une fête,  
 Ainsi qu'à moi, et à mon cher époux,  
 Gens de la noce que vous êtes aimables  
 De venir rire et chanter avec nous :

Jeunes amants si charmants ;  
A ce festin, faites-y des conquêtes :  
Jeunes amants, si charmants ;  
Faites comme nous, mariez-vous promptement.

\*  
\* \*

Lorsque les compliments, les chansons et les remerciements du présent sont terminés, chacun lance sa petite romance. L'honneur du début est ordinairement réservé à la mariée qui, dans une mélodie plaintive, adresse de touchants adieux à la liberté, à sa famille, à ses compagnes. Puis se succèdent tous les airs les plus inimaginables : chants patriotiques, plaintes larmoyantes, chansons rustiques, pastorales naïves, refrains de cabarets, couplets grivois, rengaines sans fin. Tous ces hymnes populaires sont dits avec des gestes et des accents inimitables ; les refrains sont repris à l'unisson par toute l'assemblée, avec accompagnement de vigoureux coups de poing frappés sur les tables.

A la fin de sa chanson le chanteur ajoute souvent :



Toute chanson qui perd sa fin

Mérite avoir (*bis*)

Toute chanson qui perd sa fin

Mérite avoir un verre de vin.

Et l'assemblée répond en chœur :

Il a fort bien chanté ; {  
Buvons à sa santé. } *bis*.

Puis :

Du bon vin pour nous autres.

D'là piquette pour les autres.

Ici nous sommes bien ; tenons-nous-y

Peut-être ailleurs serions-nous pis.

Arrosons-nous la dalle, la dalle ;

Arrosons-nous la dalle du cou.

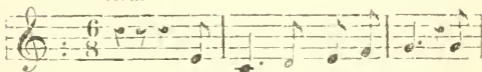
Minuit approche et l'on mange toujours. Les bouteilles se vident et le bruit va crescendo. Les jeunes couples s'embrassent et les enfants dorment à poings fermés. Un jeune garçon, parent de la mariée, se glisse sous la table et va dénouer *la jarrettière de la*

*mariée*. Il rapporte un flot de rubans de soie tricolore, préparés pour la circonstance. Toute l'assistance applaudit l'auteur du larcin emblématique. On coupe ces rubans en fragments que le garçon et la demoiselle d'honneur épinglent sur la poitrine de chaque convive en l'embrassant : le jeune homme, les dames et la jeune fille, les hommes.

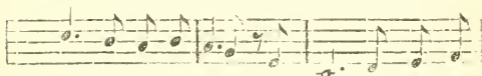
\*  
\* \*

Un bruit étrange se fait entendre à la porte du banquet, accompagné d'un chant, repris en chœur, et appelé le *Ban de la Mariée*. Ce sont les jeunes gens du village qui, venant pour la danse, apportent un gros bouquet au milieu duquel ils ont placé un objet rappelant la profession du marié. Tous sont munis d'un silex, avec lequel ils frappent ou opèrent un frottement circulaire sur la porte. Le bruit devient formidable, puis cesse tout à coup : on va chanter le

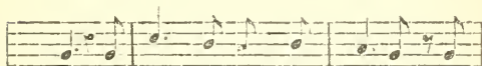
## BAN DE LA MARIÉE (1)

*Moderato.*

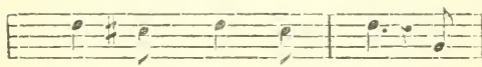
Sur le pont d'Avi-gnon. J'ai



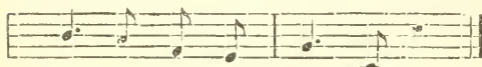
ouï chanter la belle, Qui dans son chant di-



sait U - ne chan-son nou -- vel - le, Qui



dans son chant di - - - - - sait U -



ne chan - son nou -- vel - - le.

(1) Comme l'indiquent les paroles, cette chanson, très ancienne, s'exécutait, dans l'origine, le lendemain matin des noces, au lever de la mariée : elle a été remplacée par la *Rôtie*.

Il faut brider grison et lui mettre la selle,  
Donner un coup d'éperon jusqu'au lieu de la belle *bis*

Ouvrez la porte, ouvrez, nouvelle mariée,  
Bouquet nous apportons, oui, pour votre hy-  
ménée. [(*bis*).

La mariée répond :

Comment que j'ouvrirais ? Je suis au lit couchée :  
Attendez à demain, la fraîche matinée. (*bis*).

L'soleil sera levé et la lune sera couchée,  
Puis mon lit sera fait, ma chambre balayée (*bis*).

Le jeune homme répond :

Comment que j'attendrais ? j'ai la barbe gelée !  
La barbe et le menton, la main qui tient l'épée (*bis*).

J'ai mon cheval Grison qui en a la tranchée,  
Et mon petit chien blanc, qui meurt dans la gelée (*bis*).

\*  
\* \*

On ouvre la porte et les jeunes gens, après avoir offert leur bouquet, reçoivent quelques rasades de vin. La gaité redouble ; les farces et les quolibets se multiplient ; l'on boit, l'on mange, l'on chante toujours.

Vers deux heures du matin, les jeunes gens suivent le violonneux qui, dans la grange voisine, les fera danser jusqu'au jour. Les mariés ouvrent le bal ; la mariée est invitée successivement par chacun des jeunes gens et surveillée par tous. Ils épient tous ses mouvements et s'attachent à ses pas. Cependant, sous un prétexte quelconque, elle finit par s'éloigner mystérieusement et va rejoindre le marié dans un endroit préalablement désigné.

Dès le lever du soleil, on se met à la recherche des mariés pour leur donner la *Rôtie*. Le village n'est pas grand et, grâce à la complicité de la domesticité indiscreète, le lieu de la retraite est découvert. Si les mariés n'ouvrent pas la porte, on pénètre dans la chambre par effraction. Alors pendant qu'on prépare la rôtie, jeunes gens et jeunes filles se livrent à toutes sortes de plaisanteries : du cringrillé est jeté entre les draps, le lit est placé au milieu de la chambre. La *Rôtie* est apportée dans le traditionnel vase de nuit neuf. Dans le café au lait, des morceaux de liège sont mélangés au pain. Deux cuillères, trouées et cochées

avec un couteau, sont offertes aux jeunes mariés qui doivent manger ensemble ledit café.

Dans une noce vraiment joyeuse, la *jeunesse* ne se couche pas. Garçons et filles, munis de seaux, vont de ferme en ferme quêter le *lait de la mariée* ; on en fait une soupe qui sera mangée, vers huit heures, au déjeuner du matin.

Tout le monde va ensuite à la *messe des morts*, dite spécialement à l'intention des défunts des deux familles.

\*  
\* \*

Après l'office avait lieu autrefois la *Promenade à âne*. La mariée était hissée sur un baudet, la face tournée vers la queue qu'elle devait tenir à la main, tandis que le marié, coiffé d'un bonnet de coton, souvent barbouillé de suie, conduisait la bête par la bride, à travers les rues du village : le violonneux précédait en râclant son crin-crin ; les noceux suivaient en chantant.

Les noces duraient quelquefois trois et même quatre jours ; mais ordinairement deux jours pleins, passés en beuveries, repas co-

pieux, danses et divertissements, suffisaient pour exténuer de fatigue les noceux les plus robustes.

Le dernier jour de fête, on fait ce qu'on appelle un *déjeuner-dinatoire*, entre une heure et trois heures de l'après-midi. C'est vers la fin de ce repas que le garçon et la demoiselle d'honneur font une quête pour la mariée. Le plus souvent, la somme recueillie forme le casuel des gens de service. Le jeune couple, se tenant par la main, chante en face de chaque convive un couplet d'une chanson qui varie et s'allonge, suivant le talent et la verve des chanteurs.

Voici quelques-uns des

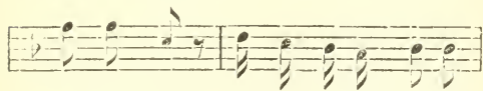
*Couplets de la quête pour la Mariée.*

DEMOISELLE.

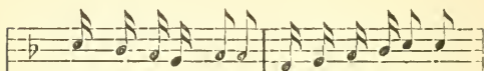
*Allegro.*



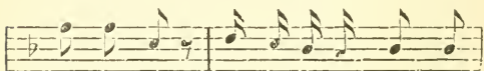
Ma - dam' la ma - ri - - ée n'a



pas d'fu - seau, Comment fe - ra - t - el - le ?



Comment fera-t-el-le ? Madam' la mariée n'a

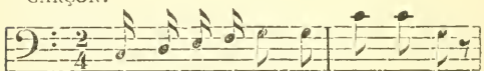


pas d'fu-seau, Comment fe-ra-t-elle pour

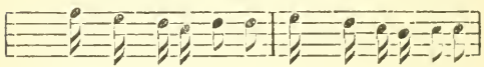


fi -- ler son trous -- seau ?

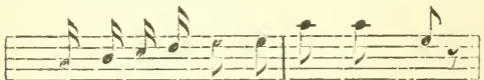
GARÇON.



Madam' la ma-riée n'a pas d'berceau,



Comment fera-t-el-le ? Comment fera-t-el-le ?



Madam' la ma-riée n'a pas d'ber - ceau ,



Comment fera-t-elle pour coucher le marmot ?



Madame la mariée n'a pas d'fagot,

Comment fera-t-elle ? (*bis*).

Madame la mariée n'a pas de fagot,

Comment fera-t-elle pour faire son fricot ?

Madame la mariée n'a pas de savon.

Comment fera-t-elle (*bis*).

Madame la mariée n'a pas de savon

Comment fera-t-elle pour laver son jupon ?

Madame la mariée n'a pas d'balai,

Comment fera-t-elle ? (*bis*).

Madame la mariée n'a pas d' balai,

Comment fera-t-elle pour laver le carreau ?

. . . . .  
 . . . . .

\*  
 \* \*

Après ce dernier repas, les invités les plus éloignés de leur village font leurs préparatifs de départ tandis que les jeunes gens recommencent à danser.

Si l'un des conjoints est le dernier enfant à marier, on danse la *Pouchette-Rousse*, ou mieux, la *Pouche-Trousse* (1). La mère vient au

(1) Ce dernier mot, par son étymologie, semble

milieu de la danse, tenant à la main une longue perche au haut de laquelle est suspendu un sac de dragées. Des gaules un peu plus courtes que la première sont distribuées à tous les jeunes gens ; ceux-ci essayent, avec leur baguette, de crever le sac en papier, tandis que la mère balance et penche en tous sens sa longue perche. Lorsque le sac est crevé, chacun se précipite sur les dragées répandues sur le sol.

La *Pouche-Trousse* est le dernier divertissement, c'est le signal de la retraite.

Un dernier appel est fait au tonneau :

A boire, à boire, à boire,  
 Nous quittr'ons-nous sans boire.  
 Nous quitt'rons nous  
 Sans boire un coup ?

Non, les amis n'sont pas si fous  
 Que d'se quitter sans boire,  
 Que d'se quitter sans boire un coup.

être le vrai : *Pouche*, vient de poche ; on dit : un *pouchon* ; -- *Trousse*, trousse, vider.

Le ménétrier attaque enfin cet air connu, chanté par la mère de la mariée qui distribue, comme souvenir, un gâteau à chacun des invités :

Allez-vous-en les gens d'la noce,  
Allez-vous-en chacun chez vous.  
Notre fille est mariée,  
Nous n'avons plus besoin de vous.

Et tout le monde reprend en chœur :

Allons-nous-en les gens d' la noce,  
Allons-nous-en chacun chez nous.

\*  
\* \*

Pour qu'un mariage soit chanceux, il faut qu'il y ait, pendant la noce, de la vaisselle cassée. La salière renversée est également signe de bonheur pour les jeunes époux.

Quitter ou perdre son anneau de mariage porte malheur.

Les époux ne doivent pas être nés dans le même mois, cela porte malheur.

C'est un mauvais présage pour l'avenir du jeune ménage quand une noce *croise* un

enterrement, ou quand un enterrement a lieu le même jour que le mariage.

À la campagne, le grand luxe du ménage est le linge. Autrefois, draps, chemises, serviettes, torchons étaient filés à la maison et tissés dans le voisinage. Les couturières venaient tailler et coudre à domicile. Il fallait que les armoires fussent remplies de ce linge plus ou moins fin, mais presque inusable.

On ne se marie pas le jeudi, de peur d'être appelé *Jean-jeudi*. Ce nom fait douter de la fidélité de la femme et confirme ce passage de l'*Évangile des Quenouilles* : « Qui de maint meschief veult estre quitte ne se marie jamais sur le jeudy. »

On évite de se marier dans le mois de mai, dans la croyance que les enfants conçus en cette saison viennent au monde *lourdauds* (idiots).

On dit communément : Il n'y a qu'un bon mariage, et c'est le premier.

C'est sans doute pour justifier cet adage que la veille de la noce d'une veuve, on va, avec des casseroles et des chaudrons, donner un charivari à sa porte.

Pareille farce avait lieu jadis la veille de la noce d'un cultivateur qui épousait sa servante.

Celui des époux qui couche sur le devant du lit est considéré comme étant le maître dans le ménage.

La femme mariée prend souvent le nom féminisé de son mari : la Planchenaude est la femme de Planchenaud ; la Rouillonne est la femme de Rouillon.

Si le mari est étranger au pays, on dit : l'homme à Ernestine, à Elise....

Les enfants, même légitimes, sont assez fréquemment désignés par le prénom de leur mère : le gars à Louise ; la fille à Eulalie.

On n'appelle pas toujours l'aîné des enfants par son prénom, mais par son nom de famille.







## CHAPITRE VI.

---

### LA MORT.

---

#### § I. -- *Présages.*

**Q**UAND on dit, à la campagne : « *La Mort a passé dans telle famille* » ou « *La Mort est descendue chez un tel* », on entend naturellement par là qu'une personne a cessé de vivre ; mais pour certains paysans (heureusement devenus rares de nos jours), ces expressions signifient que la Mort, elle-même, de passage en ces lieux, est venue accomplir sa tâche funèbre. Ces esprits simples, se représentent la Mort comme une entité. Ils la personnifient et se la figurent telle qu'ils l'ont toujours vue sur les images de quelque livre de piété, c'est-à-dire sous la forme d'un

squelette armé d'une faux et enveloppé d'un suaire, parcourant sans cesse la terre et tranchant fatalement, sur son passage, le *fil de la vie* des humains.

Cette fausse interprétation d'une simple allégorie est la source d'un grand nombre de préjugés et de superstitions :

Quand la mort descend dans un village, elle *fait le trépied*, c'est-à-dire que les maisons où elle passe forment les angles d'un triangle.

Quand la mort visite une famille, elle revient deux autres fois dans la même année.

Certains vieillards prétendent avoir entendu la mort lorsqu'elle vint, à telle date, frapper un de leurs voisins : « Je ne l'ai pas vue, disent-ils, mais je l'ai entendue passer. » Le bruit produit par son passage ressemblerait, d'après eux, au sifflement aigu du vent et à un cliquetis d'os. Toujours le squelette !

Quand on sonne la cloche pour un trépas, on tinte à intervalles de quelques secondes. Si, par malheur, un coup vient à se répéter, (si *la cloche rebinde*) sans la volonté du sonneur, il y aura un autre décès dans la semaine (P.).

Quand la *terre sainte* s'ouvre le dimanche,



c'est-à-dire si l'on fait un enterrement, c'est signe d'autres décès dans la semaine. (P.).

Lorsque la *chouette* passe en jetant son cri lugubre sur le toit d'une maison, où se trouve une personne malade, elle annonce sa mort. C'est de tous les signes avant-coureurs de la mort, le plus répandu. C'est pour cette raison, sans doute, que le chat-huant était crucifié, vivant, aux portes des fermes, jusqu'à ce que la mort s'en suivît. Considéré par les paysans comme un oiseau de mauvais augure et très nuisible, ceux-ci s'ingéniaient à le faire souffrir. Ils choisissaient de longs clous, afin qu'il y eût *du jeu* et qu'il pût remuer dans les affres de l'agonie : préjugé absurde et cruel à l'égard d'un oiseau inoffensif et utile à l'agriculture.

La personne qui coule la lessive ou met une chemise blanche un vendredi mourra dans l'année.

Un grand nombre de personnes (des vieillards principalement) prétendent avoir été averties par un signe, qu'elles appellent une *avision*, de la mort d'un parent : elles ont assisté en songe à son enterrement ; elles

ont vu un cierge allumé monter vers le ciel ; elles ont entendu sonner un glas ; elles ont entendu un bruit effroyable ; leur pendule s'est arrêtée, sans cause connue. Et, à l'heure même où se sont produits ces phénomènes, le parent expirait.

Si les poules *chantent le coq*, elles annoncent la mort de leur maître.

Si, pendant la nuit, le chien a un aboiement prolongé : on dit qu'il *hurle à la mort*.

Les pies et les corbeaux, vus dans des conditions déterminées, annoncent la mort (*Cf. IV<sup>e</sup> partie, chap. I, § II*).





## § II. — *La Mort et l'Enterrement.*

**I**L est d'usage, dès qu'une personne meurt dans une maison, d'arrêter pendules et horloges et de fermer les persiennes. On allume une chandelle et on asperge le lit d'eau bénite.

Autrefois, on jetait dehors l'eau qui était dans les seaux, de peur que l'âme du mort ne vint s'y laver : c'était apparemment une réminiscence des cérémonies funèbres du paganisme et des ablutions des cadavres.

Les abeilles sont considérées comme faisant partie de la famille, aussi recouvre-t-on leurs ruches d'un crêpe, sans quoi, elles mourraient dans l'année. On a vu des parents du mort frapper légèrement trois coups sur chaque ruche, et dire : « Votre maître est mort, vous changez de maître. »

La toilette, l'ensevelissement, l'enterrement offrent peu de particularités à signaler : ce sont

les usages funèbres communs à toute la France.

Dans la Beauce, les proches parentes du défunt (femme, filles et sœurs) présentent à l'offrande chacune un morceau de pain et une bouteille de vin. Dans le Perche, le pain et le vin sont remplacés par un cierge.

Le mort est ordinairement porté à bras : les hommes mariés par des hommes mariés, les femmes mariées par des femmes mariées, les jeunes garçons par des garçons, etc.

Dans beaucoup de villages, les suicidés et les enfants morts sans avoir été baptisés sont enterrés, à l'entrée du cimetière, dans un coin de terre non béni.

Les enfants mort-nés ne doivent pas sortir de la maison par la porte ; on sortait autrefois la petite bière par la fenêtre (P.).

Le drap qui a recouvert un mort est lavé à part, et l'on va jeter l'eau sur la fosse.

\*

\* :

Au retour du cimetière, un repas est servi à la maison mortuaire pour tous les parents qui ont assisté à l'inhumation. Les plus proches parents président, mais personne n'a

---

sa place désignée. On entrebaille les persiennes et les conversations ont lieu presque à voix basse, entre voisins de table. On ne sert que des viandes bouillies. ni salade, ni café, ni liqueur. Avant de quitter la table, on dit un *De profundis* pour l'âme du défunt.

Le deuil est rigoureusement porté par la famille du défunt ; il est cependant moins sévère qu'autrefois. Les femmes mettent un bonnet uni, sans dentelle, et le châle. Il y a un demi-siècle, elles portaient la longue pelisse noire à cape qui les recouvrait entièrement.

A la campagne on a le culte des morts ; certaines tombes sont soigneusement entretenues et ornées de fleurs ; l'orgueil des survivants s'épanouit jusque dans la cité des morts. Si l'on voit des cimetières entièrement envahis par les ronces, il ne faut point en déduire que l'oubli a crû dans le cœur des survivants, aussi vite que les mauvaises herbes sur les tombes des défunts car, vienne le dimanche, ces dernières seront aussi pieusement fréquentées que les petits mau-

solées les mieux parés. La douleur n'est pas extérieure, dit-on, et, les nombreux travaux des champs aidant, on néglige la tombe du disparu, mais on conserve dans le cœur son souvenir.





### § III. — *Les Revenants.*

**L**A croyance aux revenants, autrefois si répandue, tend à s'affaiblir de jour en jour. Les histoires d'apparitions sont nombreuses, et les conteurs assuraient en avoir été les héros ou les avoir connus.

En général, les apparitions sont attribuées à des âmes du purgatoire qui reviennent pour demander des messes, ou pour accomplir un vœu, ou pour satisfaire à un engagement contracté pendant qu'elles étaient liées à un corps sur la terre.

D'autres revenants semblent avoir pour but d'avertir ceux qu'ils ont aimés de changer de conduite ou de faire pénitence : ce sont les plus redoutés, car ils poursuivent sans trêve leur victime en la menaçant des tourments éternels.

D'autres reviennent sur la terre pour leur propre compte comme pénitence posthume

afin d'expier leurs fautes d'autrefois. D'autres enfin viennent, la nuit, dans les cimetières, s'agenouiller sur la tombe de leurs parents et amis défunts. Il faut bien se garder de troubler le recueillement de ces dernières catégories de revenants, car la punition serait terrible.

Il existe peu de villages qui n'aient eu leurs revenants dont les noms sont transmis de génération en génération. On cite les gens qui les ont vus, l'heure (toujours la nuit), les circonstances, le motif de l'apparition.

Pour revenir sur la terre, les morts affectionnent particulièrement la nuit de la Toussaint. Ils sortent de leurs tombes à minuit. Ils envahissent les cimetières, les églises, se promènent sur les routes. Malheur au passant attardé qui a quelque forfait sur la conscience ! Il est poursuivi et frappé par tous ces *vengeurs célestes*. On serait tenté de croire que Beaucerons et Percherons du commencement du siècle dernier n'étaient ni sans peur ni sans reproche, car, en ce temps-



là, des hommes réputés très braves n'auraient jamais osé passer seuls, la nuit, dans un cimetière ou dans un lieu hanté par les revenants.

Les anciens châteaux, les maisons abandonnées étaient presque toujours hantés. Certains bas-fonds dans la plaine, des carrefours où se dressait la grande croix de pierre, des bois situés près d'une route étaient les rendez-vous préférés des spectres.

De là, cette diversité de récits au sujet des revenants : les *solitaires* donnèrent naissance à des légendes mystiques ; les *apparitions multiples* éveillèrent l'imagination des conteurs qui nous léguèrent des histoires terribles accompagnées de détails effroyables.

Nous ne pouvons développer longuement ces récits de meubles renversés, de vaisselle cassée, de bruits de ferraille, de fracas de portes, qui accompagnaient toujours la visite des revenants. Nous nous contenterons de rapporter la singulière légende suivante qui se raconte au pays chartrain.

*Une messe d'obit (1).*

Dans le Perche comme en Beauce, la croyance populaire veut que, si un prêtre vient à décéder sans avoir célébré les messes à l'intention des défunts — dites *messes d'obit*, — il soit obligé après sa mort d'accomplir ses engagements, s'il en a touché le prix, sous peine de rester toujours en purgatoire. L'histoire suivante, qui serait arrivée à Chartres dans la nuit du 31 décembre 1766 au 1<sup>er</sup> janvier 1767, est basée sur cette croyance.

Il était minuit. Le guetteur du clocher de la cathédrale venait de tinter le coup de surveillance et de crier aux Chartrains endormis le traditionnel « *Repos !* », lorsque la cloche de l'église Saint-Aignan résonna sous des coups cadencés comme à l'appel des messes matinales.

Disons, pour la clarté du récit, que le curé

(1) Cette histoire de la messe d'obit fut racontée à M. Ad. Lecoq par M<sup>lle</sup> Louise-Elisabeth Lefloc, décédée à Chartres, en 1839, à l'âge de 92 ans.

de Saint-Aignan, M. Levassort, député à la Chambre du Clergé, était décédé subitement le 20 décembre précédent.

Réveillés par cet appel insolite, les habitants voisins se levèrent et vinrent devant l'église où arrivèrent bientôt le sacristain, le vicaire et le nouveau curé, M. Marie. Plus de cent personnes se trouvèrent ainsi réunies. L'étonnement régnait sur toutes les figures. Quelques curieux, regardant au trou de la serrure de la porte principale, dirent apercevoir de la lumière. Tout le monde crut que des voleurs avaient pénétré dans l'église et fait sonner les cloches. Le curé regarda à son tour ; il vit les cierges du maître-autel allumés et crut apercevoir une forme humaine revêtue des habits sacerdotaux et un jeune clerc agenouillé près de lui. Il ouvrit la porte doucement et, d'un geste, recommanda le plus grand silence. Tous entrèrent et prirent place dans la nef.

La messe commença, la forme humaine célébrait la messe, le jeune clerc répondait. Lorsque l'officiant se tourna pour prononcer le *Dominus vobiscum*, les assistants terrifiés

reconnurent leur ancien curé Levassort. La messe finie, l'enfant éteignit les cierges et l'obscurité envahit l'église.

Le curé Marie fit rallumer les cierges et dit à ses paroissiens que le spectacle auquel ils venaient d'assister semblait s'expliquer ainsi : surpris par la mort, son prédécesseur n'avait pu dire une *messe d'obit* pour laquelle il avait touché les honoraires, et il venait accomplir ses engagements.

Nous nous abstenons de tout commentaire au sujet de cette légende. Les chroniques locales nous l'ont rapportée, nous la livrons à nos lecteurs, avec toute sa saveur naïve et son merveilleux mysticisme.

\*  
\* \*

Les ana beaucerons, et surtout les conteurs inventifs, ont rapporté nombre de faits sur les revenants. Ces récits d'apparitions nocturnes, parfois sans aucune mise en scène, le plus souvent bruyantes, faits avec conviction par le narrateur, n'étaient jamais mis en doute par les auditeurs.

Toutes ces histoires, racontées le soir à la

veillée, ont, pendant les deux premiers tiers du siècle dernier, jeté la terreur dans nos campagnes. La malheureuse guerre de 1870-71, en offrant un aliment nouveau à l'imagination des conteurs, leur a fait abandonner leur thème favori.

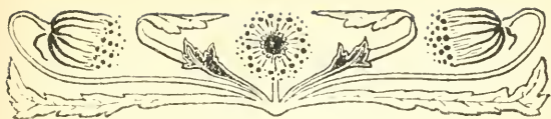




QUATRIÈME PARTIE.







## QUATRIÈME PARTIE

---

### TRADITIONS POPULAIRES.

---

#### CHAPITRE I.

---

##### LES LÉGENDES.

**C**OMME tous les pays, la Beauce et le Perche ont eu, à différentes époques, à souffrir de la peste, de la famine, de la lèpre et autres fléaux. Ils ont éprouvé l'horreur des guerres intestines et étrangères. Sur ces misères vint se greffer la frayeur provoquée par la croyance à l'existence d'imaginaires bêtes monstrueuses, aux fées malfaisantes, aux revenants, aux sorciers, au diable, etc.

Le souvenir des misères matérielles et

morales des populations de nos provinces nous a été conservé par les récits fantastiques des rhapsodes, récits dans lesquels l'histoire et la légende se coudoient.

Nos traditions populaires ne furent donc pas constituées exclusivement à l'aide des événements survenus dans nos contrées ; les narrateurs firent de nombreuses incursions dans le monde imaginaire, dans le domaine du rêve : de là, une foule d'histoires fabuleuses ou mystiques, merveilleuses ou terribles.

Il nous est impossible de rapporter toutes ces légendes qui n'offrent pas toutes un réel intérêt. De plus en plus rares se font aujourd'hui les vieillards qui conservent le souvenir de ces récits d'autrefois. Les légendes qui sont relatées ici ont été recueillies un peu partout ; quelques-unes nous ont été narrées par de vieux amis ; d'autres ont pour auteurs des compatriotes, écrivains distingués autant que chercheurs consciencieux. C'est ainsi que d'anciens almanachs locaux nous ont fourni : de M. Coudray-Maunier, *La Bête d'Orléans* et *Les Amoureux de Péronville* ; les

CHRONIQUES ET LÉGENDES de M. Ad. Lecocq :  
*Le Violonoux de Saint-Brice, Le Moine ressuscité, Le Sire de Montigny. . .*

Quelques-unes de ces légendes sont très longues ; ne pouvant les publier *in extenso*, en les résumant, nous en avons conservé fidèlement la forme et le sens.

\*  
\* \*

### *La Bête d'Orléans.*

Le veillon est commencé. A la clarté douteuse d'une chandelle résineuse, les femmes filent leur quenouille ou tricotent ; les hommes parlent de la pluie et du beau temps. Sous l'action de la douce chaleur de l'étable, un sentiment de bien-être et de tranquillité rend les esprits enclins à rappeler les malheurs d'antan et à susciter les émotions. Alors, un des anciens attaque le récit des exploits de *La Bête d'Orléans*.

En ce temps-là (1), Orléans était une ville presque abandonnée. Une bête féroce en ravageait les environs ; elle était de taille fabu-

. (1) Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

leuse ; son corps était recouvert d'énormes écailles, si épaisses, si dures que les balles des chasseurs ne pouvaient la traverser. Personne n'osait approcher de cette cité, car la bête monstrueuse, cachée dans les fourrés, poursuivait les voyageurs, les mettait en lambeaux et suçait leur sang jusqu'à la dernière goutte. Piétons, cavaliers et rouliers avaient tous vu — heureusement de très loin ! — la fameuse *Bête* qui avait dévoré des familles entières. Elle portait ses ravages à trente lieues de distance, entre le lever et le coucher du soleil.

Les noms des victimes étaient cités : un jour, c'était la mère X. de tel village qui, chargée de son fagot de bois, avait été emportée au fond de la forêt ; le lendemain, c'était le berger de maître Y. qui, ramenant son troupeau, avait été dévoré au fond d'un ravin ; une autre fois, c'était une fillette surprise non loin du village. Vaches, cochons, moutons, tout lui était bon.

Des battues étaient organisées ; mais sans résultat. Ou bien la *Bête* avait échappé aux recherches, ou bien quelque vantard l'avait

tirée, presque à bout portant, sans pouvoir la blesser. Et les victimes se succédaient toujours.

Le conteur se livrait à tous les écarts de son imagination. Suspendus à ses lèvres, hommes, femmes et enfants palpitaient et s'apitoyaient sur les malheureuses victimes. Les yeux étaient fixes, les bouches béantes, les mains inertes.

Impossible de dépeindre l'état d'exaltation, de frayeur dans lequel se trouvaient conteur et auditeurs. Et si par l'huis disjoint, la bise soufflait un peu fort, nul doute que, les nerfs surexcités, les veilleurs croyaient entendre encore les mugissements de la *Bête*.

Chaque fois que l'histoire de la *Bête* revenait — non sur le tapis, mais sur la paille du veillon, — si l'on était en nombre impair, plus de treize et jamais moins de neuf, on terminait la soirée en chantant la *Complainte sur la Bête*. (*Voir plus loin, chap. IV, Les Vieilles Chansons, Les Complaintes.*)

Cette complainte reflète admirablement l'état d'esprit de nos aïeux, — mélange confus de superstition et de piété naïve, — qui

se complaisaient dans ces récits où l'horreur des détails le disputait à l'invraisemblance des faits.

Enfin, comme tous ses congénères fabuleux des autres provinces de la France : *Sanglier des Ardennes*, *Bête du Gévaudan* ou *Monstre des Alpes*, . . . . la *Bête d'Orléans* s'évanouit un beau matin. Les ravages cessant, la quiétude revint, et Orléans et ses environs reprirent leur physionomie d'autrefois.

\*  
\* \*

### *Les Amoureux de Péronville (1).*

A la légende de la *Bête d'Orléans* se rattache celle des *Amoureux de Péronville*. Comme on le verra par l'épilogue, il est même vraisemblable que celle-ci a engendré celle-là.

Un riche seigneur, le baron de Péronville, avait une fille d'une remarquable beauté, Isabelle, qui, en recevant le jour, avait perdu sa mère.

Un jeune homme, Edgard, dont le père

(1) Village de l'arrondissement de Châteaudun.

avait été tué aux côtés de son suzerain, était attaché au service du baron ; il prenait soin de sa mère qui avait nourri Isabelle.

Malgré la barrière infranchissable que la naissance avait mise entre eux, les jeunes gens s'aimaient. Le seigneur l'apprit et son orgueil en fut froissé ; mais, ne pouvant croire encore qu'un serf osât lever les yeux sur sa noble héritière, il ne laissa rien paraître de son dépit.

A quelque temps de là, le sire de Péronville offrit aux châtelains des environs une battue dans sa forêt et désira que sa fille y assistât. Au cours de la chasse, Edgard sauva Isabelle du bouoir d'un sanglier qui, blessé sérieusement, s'élançait sur elle. En récompense de sa bravoure et du grand service rendu, le jeune homme fut libre et affranchi de tout servage.

Edgard crut alors qu'il pouvait ouvrir son cœur au baron ; mais celui-ci ne répondit que par un refus insolent à la demande du jeune homme. Edgard embrassa sa vieille mère et quitta le château.

Cependant, dans sa colère de ce qu'il con-

sidérait comme un affront, le sire de Péronville fit enfermer dans la chambre haute du donjon Isabelle qui avait essayé non de défendre, mais d'excuser le jeune homme.

Quelques jours après, le baron se calma et envoya chercher sa fille...

La chambre était vide : la jeune fille était partie, seule, à travers la forêt, demandant vainement Edgard à tous les échos. Épuisée, elle s'assit sur une roche, et, dans un suprême effort, elle appela encore celui que son cœur aimait.

Le hasard — ce dieu si favorable aux amoureux — avait conduit les pas d'Edgard vers cet endroit solitaire de la forêt. Il accourt et reçoit Isabelle dans ses bras : leur bonheur est complet.

Mais un orage se prépare. Ils aperçoivent l'entrée d'une grotte et s'y réfugient. Une bête affreuse recouverte d'énormes écailles, s'élançe de cet antre et s'empare de la jeune fille. Edgard veut la défendre : tous deux sont enlacés par le monstre qui, de ses griffes acérées, les déchire et les unit dans la mort.

L'orgueilleux baron, déjà malade, en ap-



prenant la fuite d'Isabelle, tomba dans un accès de rage indescriptible. Il mourut, dit la chronique, dans l'impénitence finale. Son âme fut condamnée, par le diable, à revenir, deux fois par siècle, dans les environs de son château, sous la forme d'une bête monstrueuse pour ravager les contrées avoisinantes.

\*  
\* \*  
/

### *Le Serpent monstrueux.*

La légende suivante que relate M. de Pétigny, quoique née dans le Vendômois, n'en est pas moins beauceronne.

En face de Thoré, sur les bords du Loir, s'élèvent des masses de rochers percés, dans tous les sens, de cavernes qui ont été et sont encore habitées. Si l'on en croit la tradition, une de ces grottes fut jadis le repaire d'un serpent monstrueux, qui, rampant à travers la route (ancien chemin de Vendôme au Mans), taillée en corniche dans le roc, épiait les voyageurs et les dévorait au passage. Le monstre inspirait une terreur telle

que personne n'osait plus approcher de ce lieu funeste.

Un héros se dévoua pour le salut de tous. Monté sur un char dont les roues étaient armées de lames tranchantes, il lança ses chevaux au galop sur l'étroite saillie de la corniche, et passant sur le corps du serpent, il le coupa en trois énormes tronçons qui, roulant jusqu'au bord du précipice, s'engloutirent dans les eaux du Loir.

Cette légende fabuleuse, dit M. de Pétigny, porte tous les caractères de son origine celtique. En effet, les chars armés de lames tranchantes étaient en usage chez les Gaulois, et l'histoire a conservé le souvenir des rois et des chefs de clans qui s'en servaient à la guerre. Le serpent était l'emblème mystique de Baal, dont le culte apporté par les Phéniciens, était en honneur dans toute la Gaule. De là, toutes ces légendes de serpents ou de dragons exterminés par les premiers apôtres du christianisme, et qui ne sont que l'image poétique de la destruction des idoles et des sanctuaires du culte druidique.

\*  
\* \*

*Le Violoneux de Saint-Brice.*

Cette histoire extraordinaire se serait passée, suivant la chronique chartraine, dans la nuit du samedi 6 janvier 1725.

Dans la cave d'une maison du Pavé de Saint-Brice, faubourg de Chartres, se tenait l'un des plus beaux veillons du pays chartrain. Chaque soir, l'immense cave réunissait joyeuse et nombreuse compagnie ; mais, ce soir-là, au contingent habituel de l'assemblée vinrent se joindre huit jeunes gens et huit jeunes filles.

Ce samedi se trouvant être le jour de la *Fête des Rois*, on décida de *tirer la fève*. Les jeunes filles payèrent le gâteau et les garçons, le vin du crû. Le diapason de la joie s'élevant avec les refrains et les fumées du vin, on dansa des rondes. Enfin on émit cette idée qu'il serait plus amusant de danser au son du violon. Il fallait alors se procurer un ménétrier. L'heure étant avancée, c'était là chose assez difficile ; les jeunes gens partirent

vers Chartres disant que, « *fût-ce le diable, ils sauraient bien trouver un ménétrier pour les faire danser* ».

Après bien des péripéties, après avoir vainement essayé d'entrer en ville par la porte Saint-Michel, ils rencontrèrent, chemin faisant, un inconnu qui leur dit être violoneux de son métier. La bande joyeuse l'engagea à la suivre, ce qu'il fit avec un air de satisfaction.

Parmi les jeunes filles, trois étaient en deuil : l'une de sa mère, les deux autres de leur tante. La première ne dansa point ; ses cousines eurent d'abord quelques scrupules à se livrer à cette partie de réjouissances ; mais elles finirent par se laisser entraîner dans le tourbillon.

Rentrés au veillon, les jeunes gens offrirent à l'inconnu une part du gâteau en lui disant que c'était la *part à Dieu*. A ce mot l'étranger eut un tressaillement visible, il refusa de manger et dit qu'il aimait mieux boire.

La danse commença alors et seule, nous l'avons dit, la jeune fille en deuil ne dansa point. Elle regardait attentivement le musi-

cien qui entraînait les danseurs comme dans un violent tourbillon. Sa figure étrange, sa musique infernale lui faisaient peur. Chaque fois qu'il frappait du pied pour battre la mesure, il hochait la tête et ce mouvement soulevait légèrement son chapeau. La jeune fille crut alors apercevoir deux petites cornes au sommet de son front. Sans mot dire, elle sortit de la cave et courut au couvent des Capucins, situé dans le voisinage. Réveillant le père portier, elle lui raconta les détails de la soirée et ce qu'elle venait d'apercevoir. Le père gardien des capucins fut appelé ; après avoir interrogé la jeune fille, il se munit d'un rituel et, accompagné du portier qui prit un orseau, ils partirent vers le veillon. La cave, à ce moment, offrait un aspect fantastique, le musicien jouait et frappait du pied avec acharnement. Les danseurs sautaient jusqu'au plafond de la cave, au milieu d'une poussière inouïe, à la faible lueur de quelques chandelles.

Arrivé à la dernière marche, le père capucin commença les prières de l'exorcisme, fit de nombreux signes de croix et jeta de l'eau bénite. Aussitôt une lumière bleuâtre d'un

vif éclat, accompagnée d'une épaisse fumée âcre et sulfureuse, brilla dans la cave et un cri aigu et terrifiant se fit entendre.

Lorsque la fumée se fut dissipée, les danseurs apparurent haletants, comme hébétés de voir à l'entrée de la cave les deux moines et quelques personnes voisines qui se trouvaient là. Mais le siège du violoneux était vide et personne ne put s'expliquer sa disparition soudaine, l'escalier de la cave étant occupé par les curieux venus à la suite des moines. Une rumeur circula aussitôt : le diable avait pris l'aspect d'un violoneux et cela à la suite du défi des jeunes gens !!!

Cette histoire satanique fut bientôt connue dans la ville de Chartres et dans toute la contrée beauceronne. On se la raconta en amplifiant les détails ; on la mit en chansons et en complaintes.

Cette légende, vieille de deux siècles, est arrivée jusqu'à nous, grâce à ces poésies populaires que les mères chantent à leurs enfants pour leur inculquer le respect dû à la mémoire des morts et l'aversion de la danse.

\*  
\* \*

### *Le Sire de Montigny.*

Cette légende dunoise a un fonds de vérité indiscutable ; mais elle semble beaucoup plus ancienne que les précédentes et ne doit qu'à la superstition et au fanatisme une partie des détails dont elle a été de siècle en siècle agrémentée.

Après avoir baigné à Châteaudun le pied de la célèbre tour de Thibaut-le-Tricheur, le Loir va deux lieues plus loin passer à Montigny-le-Gannelon. Là, sur le sommet du coteau, se dresse fièrement un superbe château qui reflète dans les eaux limpides de la rivière un mélange d'art de la Renaissance et d'architecture moderne. Sur l'emplacement de la demeure, aujourd'hui entourée de parterres fleuris et que le touriste admire en passant, existait, il y a dix siècles, un château-fort redouté des paysans.

C'est qu'en effet les seigneurs du moyen âge étaient d'humeur querelleuse et se fai-

saient la guerre sous les prétextes les plus futils. Or, serfs et vilains demeuraient à toute heure à la merci de leur seigneur et maître. A tout propos, et pour des causes par eux ignorées, ils étaient appelés à prendre les armes.

La légende du *Sire de Montigny* trouve son origine dans une de ces guerres particulières.

En l'an 1000, le domaine de Montigny et ses dépendances appartenaient à l'abbé *Vanelon* ou *Ganelon*, déjà possesseur du fief de Saint-Avit-lès-Châteaudun et trésorier de Saint-Martin, de Tours. La seigneurie de Montigny était vassale du fameux Thibaut-le-Tricheur, comte de Tours, de Chartres et de Blois.

Quarante ans plus tard, cette vassalité contraignait Ganelon à joindre ses guerriers à ceux de son suzerain, alors Thibaut III, petit fils de Thibaut-le-Tricheur. Mais ne pouvant prendre part aux combats, Ganelon confia la conduite de son armée à son neveu qui fut le *Sire de Montigny*. Cette guerre eut lieu au sujet du comté de Tours que le roi de France, Henri I<sup>er</sup>, confisqua à son profit parce que l'orgueilleux Thibaut refusait l'hom-



mage à son suzerain. Henri I<sup>er</sup> investit Geoffroy Martel, comte de Toulouse. Thibaut vaincu fut fait prisonnier avec cinq cents de ses plus braves chevaliers. Le sire de Montigny resta détenu pendant un an seulement, grâce à son oncle Ganelon qui paya pour lui une forte rançon.

Bon, juste, affectueux, le sire de Montigny vivait heureux dans son manoir en compagnie de son épouse et de son fils lorsque, quelques années plus tard, il fut obligé de reprendre les armes. Il s'agissait cette fois de porter secours à son voisin et ami le seigneur de Fréteval attaqué à l'improviste par le même Geoffroy Martel. L'alarme fut donnée et l'armée prête au départ. Après avoir donné aux hommes d'armes l'ordre de faire bonne garde autour du château et sur sa famille, le sire de Montigny s'arracha avec regrets aux embrassements de son jeune fils et de son épouse, sur le point d'être mère de nouveau. Le châtelain partait avec l'arrière-pensée de se venger de son ennemi et de le ramener prisonnier à son tour. Il ne devait pas en être ainsi.

Geoffroy Martel faisait le siège de Fréteval. Le sire de Montigny, après une légère attaque faite à l'ennemi, crut habile d'aller ravager la Touraine ; si bien que trois mois s'écoulèrent en marches et en contre-marches. L'hiver approchait. Le sire de Montigny revint vers Fréteval lorsque Geoffroy Martel s'en emparait. Un traité fut conclu ; la dame de Montigny l'apprit à l'heure où lui survenait une étrange aventure.

C'était le soir ; la brune étendait son léger voile sur la vallée. La journée, comme les précédentes, s'était passée calme et oisive, mais remplie d'ennui, au fond du manoir féodal. Le ménestrel, blond et beau jeune homme, avait, sans y parvenir toujours, essayé de distraire la châtelaine par ses récits, ses chansons et sa musique. Celle-ci eut l'idée de sortir de l'enceinte du château afin de respirer l'air frais des bords du Loir. Sa nourrice, la vieille Alix, et le ménestrel marchaient à ses côtés. A distance respectueuse, deux hommes d'armes et un écuyer veillaient sur sa sécurité.

Le groupe arrivait au bord de l'eau,

lorsqu'au détour d'un sentier, à l'ombre d'un buisson, apparut une femme couverte de haillons, suivie de ses huit enfants presque nus. La pauvre se prosterna aux genoux de la châtelaine, lui demandant quelque aumône qui pût l'aider à nourrir ses enfants, ajoutant que le père était parti à la guerre à la suite du sire de Montigny. La châtelaine d'un air dédaigneux et hautain, loin de s'apitoyer sur le sort de cette malheureuse mère, lui dit durement : « Retirez-vous de ma présence ; une chienne n'a pas plus de petits qu'elle n'en peut nourrir ! » Blessée et humiliée, la mendicante lui répliqua : « Gardez pour vous vos mépris, car, en punition de votre conduite, vous aurez dans une prochaine couche autant d'enfants qu'une truie porte de petits. »

Ces paroles qui firent rire aux éclats le jeune ménestrel impressionnèrent la dame. Elle fit chasser par ses gardes la mendicante, ajoutant que si ce n'était par pitié pour ses enfants, elle l'aurait fait jeter dans le Loir.

Huit jours après cette rencontre, la châtelaine donnait le jour à neuf petites filles char-

mantes et d'une ressemblance inouïe. Inutile de dépeindre l'effroi que causa à la dame la pensée d'élever cette nombreuse famille. Aussi, sans plus tarder, elle ordonna de conserver une seule enfant et de noyer les huit autres, ainsi que la *sorcière* et sa progéniture. Alix fut chargée de la lugubre tâche de jeter les enfants dans le Loir. Feignant d'obéir aux ordres de sa maîtresse, la bonne vieille partit avec la pensée de déposer les petits êtres innocents dans des métairies du voisinage et l'espoir qu'un jour tout s'arrangerait.

A peine était-elle hors de l'enceinte du château que trois cavaliers la rencontrèrent : c'était le sire de Montigny, accompagné de deux écuyers. Laissant à quelques jours de marche toute son armée, il venait, au plus vite, embrasser son épouse et son fils chéris. En reconnaissant Alix, il s'arrêta. L'embaras d'Alix, sa frayeur compréhensible l'intriguèrent. Il mit pied à terre et apprit bientôt la rencontre de la mendiante, l'événement survenu dans la journée même et la décision inhumaine de la mère dénaturée.

Le sire de Montigny réfléchit quelques instants et donna ses instructions à la vieille Alix. Il la fit conduire avec les huit petites filles dans un de ses châteaux éloignés. Trois jours après la nourrice revint disant à sa maîtresse qu'elle s'était foulée le pied. L'enfant fut élevée sous le nom de Béatrix. Le sire de Montigny ne laissa rien paraître de sa colère auprès de sa femme, mais resta vis-à-vis d'elle froid et taciturne.

Deux années s'écoulèrent ainsi lorsqu'un jour le sire de Montigny découvrit, dans un tiroir secret, des poésies galantes à l'adresse de la châtelaine et une mèche de cheveux blonds. Son malheur était certain : sa décision fut rapide.

Dix jours après, toute sa famille et celle de sa femme étaient réunies au château. Le sire de Montigny les rassembla dans la grande salle des réceptions et leur lut à haute voix la correspondance amoureuse de la châtelaine. Puis, d'un signe, il fit ouvrir la porte d'une salle voisine et les neuf petites filles entrèrent, conduites par Alix. Leur ressemblance était si parfaite qu'il fut impossible,

même à la mère, de reconnaître Béatrix au milieu de ses sœurs.

Le seigneur courroucé dit alors que l'auteur des poésies avait été précipité de la plus haute tour du château dans le Loir, mais que sa vengeance n'était qu'à demi satisfaite. Ses parents essayèrent vainement de faire fléchir la rigueur de son courroux. Dès le lendemain, à l'aube, la dame de Montigny était, malgré ses supplications, enfermée en présence de son époux dans un tonneau cerclé de fer, jetée du haut des murs du château dans le Loir. Il avait ordonné de mettre dans sa main, en guise de consolation la mèche de cheveux blonds du ménestrel.

Entraînée par le courant, la futaille glissa sur les ondes, surveillée du regard par deux écuyers et quatre serviteurs à cheval qui la suivirent ainsi jusqu'à la Loire. Sur le tonneau à demi submergé, les populations riveraines pouvaient lire cette inscription très apparente : « *Laissez passer la Justice du Sire de Montigny.* »

Ballotté par les vagues, le tonneau brisé échoua à l'embouchure de la Loire. Des pé-

cheurs trouvèrent le cadavre et l'inhumèrent sur la grève.

Telle est la légende du *Sire de Montigny* qui, quelques années plus tard, se fit moine après avoir fait prendre le voile aux neuf sœurs. La vieille Alix devint folle et le fils du sire de Montigny hérita des domaines de son père.

\*  
\* \*

### *Variante.*

La légende du Sire de Montigny ne se raconte pas aujourd'hui partout de la même façon.

D'après Vallerange, le fond varie peu, mais, vers la fin, la version diffère davantage.

Vers le soir, étant arrivée entre Saint-Claude et Saint-Jean, villages de Loir-et-Cher situés en amont de Vendôme, la malheureuse dame se mit à crier merci. L'homme d'armes eut pitié de ses plaintes ; il attira le tonneau contre la rive et en fit sortir la pauvre dame qui était dans un état lamentable. On lui apporta un manteau pour la couvrir. Quand elle l'eut sur elle, elle s'écria : « *Ab ! froid*

*mantel!* » Ce furent ses dernières paroles.

C'est depuis cet événement que les villages de Saint-Claude et de Saint-Jean portent le surnom de *Froidmantel*.

Il existe, dans l'église de Saint-Jean-Froidmantel une pierre tumulaire où sont gravés ces mots :

CY GIST FEUN NOBLE HOME JEHAN DE MONTIGNY, EN SON VIVANT SEIGNEUR DE VILIE-PUERE (VILLEPROVER), QUI TRÉPASSA LE 14 DE MAY 1545.

Peut-être ce seigneur, s'il n'était celui de la légende, était-il l'un de ses descendants ?

*D'après une autre version* : Arrivée près de Saint-Jean, la dame demanda où elle était. L'homme qui la suivait le lui ayant dit, elle s'écria : *Ab ! froid mantel !* après quoi, le tonneau s'enfonça dans l'eau.

\*  
\* \*

### *Le Moine ressuscité.*

Parmi les légendes qui eurent cours au pays dunois, nous raconterons celle *du Moine ressuscité*.



Le père Victor appartenait à l'ordre des Récollets, près Châteaudun. Atteint d'une affection nerveuse, il mourut à la suite d'une forte crise, après une dizaine de jours de maladie (1786). Le médecin du roi, médecin ordinaire du couvent qui le soignait, fut fort surpris en venant voir son malade, d'apprendre ce dénouement rapide. Malgré la rigidité cadavérique du corps, il eut un instant de doute. Il fit venir quinze musiciens du régiment de dragons en garnison à Châteaudun, qui, auprès du cercueil exposé dans l'église, exécutèrent successivement leurs airs les plus entraînants pendant que le docteur frottait les tempes et la figure du défunt avec des eaux spiritueuses. A la fin du quatrième morceau, les muscles du visage semblent se distendre ; puis les paupières clignent et les lèvres paraissent remuer imperceptiblement. Le corps est emporté à l'infirmerie.

D'habiles violonistes succèdent aux dragons musiciens ; des danseurs sont appelés ; gavottes, valse, menuets se succèdent ; le moine enfin ouvre un peu les yeux et bégaye des paroles inintelligibles. Danseurs et mu-

siciens redoublent d'ardeur ; leurs efforts sont enfin couronnés de succès ; le Père Victor se dresse sur son séant, sourit et parle distinctement. Deux jours après, il était complètement guéri.

Cette cure merveilleuse authentique est relatée par les *Affiches Chartraines* de mars 1786 ; elle ne prend place dans les légendes que grâce aux amplifications qu'on lui fit subir par la suite.

\*  
\* \*

### *La Camuse.*

Nogent-le-Rotrou, comme toute ville un peu ancienne, a ses légendes dont les origines diverses se rattachent à ses annales. Conservées pieusement dans les familles, elles arrivent jusqu'à nous agrémentées quelquefois mais toujours rapportées dans toute leur horreur. Telle l'histoire de *La Camuse* qui, jeune et belle châtelaine, fut mise au couvent afin que la totalité de son patrimoine pût revenir à son frère.

Séduite par un jeune seigneur, elle eut un enfant. La supérieure et les nonnes du couvent offraient le spectacle de la

plus cynique débauche ; malgré cela, elles furent impitoyables pour la malheureuse. Son enfant fut tué et enterré dans le jardin, et elle-même, devenue folle, eut le nez coupé et fut murée dans un cachot.

Délivrée par son père, elle s'enfuit, poursuivie vainement par la foule jusqu'à Nogent. Arrivée au rond-point des promenades, elle se jeta à genoux et se mit à gratter la terre avec ses ongles, croyant découvrir son enfant. Lorsqu'on voulut s'emparer d'elle, elle disparut comme une ombre.

Chaque soir, elle revint agrandir le trou commencé et jamais on ne put approcher d'elle. Si elle voyait des enfants, elle courait après eux, croyant reconnaître le sien. Le peuple crédule crut que les sœurs avaient mis à mort la jeune fille et que son âme seule, prenant une forme visible, revenait chaque soir fouiller la terre. L'apparition ayant le nez coupé, les Nogentais l'appelaient *La Camuse*. Beaucoup d'entre eux, surtout les enfants, sont convaincus qu'ils ont vu, par les soirs brumeux, errer, vers le rond-point, le fantôme de *La Camuse*.

\*  
\* \*

*La Belle Bourbonnaise ou la Dame  
de Margon.*

Selon un usage antique, — car il date de plus de six siècles — chaque année, le 16 juillet, jour de la fête patronale, Margon (1) offre un spectacle presque unique en France, spectacle aussi réjouissant que burlesque, annoncé la veille avec fracas par l'unique cloche de la vieille église. Un mannequin en paille est recouvert de papier colorié représentant une femme. Rien n'y manque : masque, coiffure, gants et chaussures. Cette femme reste toute la journée exposée aux regards des curieux qui se gaudissent alentour. Au coucher du soleil a lieu le supplice. Comme le célèbre mardi-gras, elle est brûlée au milieu des acclamations générales.

Cette cérémonie burlesque, qui attire à Margon toute la population nogentaise, a

(1) Village situé à deux kilomètres de Nogent-le-Rotrou.

pour but de célébrer l'anniversaire de la mort de la très haute et très puissante dame de Margon. D'après la légende, elle fut condamnée à être brûlée vive pour avoir commis par amour, un faux, dans le but de punir un jeune seigneur qui l'avait délaissée.

A la vérité, ladite dame ne subit pas ce cruel supplice. En proie à de cuisants remords et sentant sa fin prochaine, elle avoua sa ruse perfide et expira peu après. Par ordre du seigneur de Nogent, le cadavre de Marguerite de Radrai, châtelaine de Margon, vulgairement appelée *La Belle Bourbonnaise*, fut livré aux flammes. La sentence portait en outre que, pour rappeler ce crime à la postérité, les vassaux de Marguerite, habitants du lieu, brûleraient sur les hauteurs de Margon, le 16 juillet de chaque année — fête de N.-D. du Mont-Carmel — un mannequin en paille superbement vêtu.

Telle est la légende de la Bourbonnaise de Margon.

Quand on parle dans la contrée d'une fille qu'un jeune homme volage a cessé d'aimer, on dit qu'elle a sûrement entendu sonner à Margon.

\*  
\* \*

*La légende de Jean Loup à Verrières.*

*(Extrait du Bulletin paroissial de Verrières (Orne)).*

Vers l'année 1557, il y avait au village que l'on a nommé depuis « *La Croix* » une chaumière habitée par un homme de mine peu rassurante et terriblement redouté de ses voisins. On l'appelait Jean Loup. Il ne travaillait jamais, et, sans qu'on lui connût aucun bien que sa cabane, il ne manquait de rien et ne demandait rien à personne. Il est vrai que beaucoup d'objets disparaissaient souvent dans le quartier ; sans chercher à éclaircir leurs soupçons, les paysans d'alentour qui le craignaient fort, le regardaient plutôt comme un sorcier dangereux qu'il fallait ménager.

Un jour cependant qu'il avait été surpris en flagrant délit, Jean Loup fut saisi pour être conduit dans la cour du château de Verrières, afin d'y être fustigé devant le public. Le long du chemin, Jean Loup faisait de terribles menaces à ceux qui le traînaient et, à la faveur d'un violent orage, il se dégagea

---

sans peine des mains de ceux qui ne le retenaient qu'en tremblant. Il gagna rapidement la campagne sans que personne n'osât même le poursuivre. Depuis ce temps-là, on ne le revit plus jamais dans le pays.

C'est ici que la légende commence à se grossir, à travers les récits populaires, de circonstances fantastiques. Peu de temps après la disparition de Jean Loup, ses anciens voisins s'aperçurent avec terreur qu'à la tombée de la nuit, un loup de taille énorme venait presque chaque soir rôder autour de sa cabane devenue déserte. Il étrangla net, un jour, un pauvre père de famille chargé d'enfants. A cette nouvelle, tous les gens du pays furent convaincus que l'animal mystérieux n'était autre que Jean Loup, lui-même, qui revenait visiter son ancienne demeure et se venger de ceux qui avaient voulu le faire châtier. Le seigneur de Verrières fit vainement organiser des battues pour prendre ce loup qui, chaque jour, enlevait des volailles, des brebis, s'attaquait aux enfants, jetant partout l'épouvante.

En désespoir de cause, le curé de Verrières

ordonna une neuvaine publique qui devait se terminer le jour de saint Marc. Ce jour-là 25 avril 1558, le ciel était couvert de gros nuages, l'air très lourd et chargé d'électricité.

Alors que la procession, revenant par la croix de Saint-Louis, allait rentrer à l'église, au moment où les fidèles en prières passaient derrière l'ancienne demeure de Jean Loup, tout à coup on vit surgir le terrible loup qui se jeta au milieu du pieux cortège.

A l'instant, un éclair aveuglant déchire le ciel, la foudre tombe avec fracas, renversant une partie de l'assistance. A ce coup, ces gens se crurent frappés par la vengeance dont les avait menacés Jean Loup, le jour de la tempête de la Beuvrière, qui ressemblait si bien à celle-ci. Mais, quand le premier moment de stupeur fut passé, ils virent qu'ils étaient sains et saufs, tandis que le curé, très ému, considérait à ses pieds le cadavre du loup qui venait d'être foudroyé.

La procession se remit en marche au chant de l'action de grâces.

A l'endroit même où le loup avait été tué et qui était également celui où il avait étran-



glé le malheureux père de famille, les habitants de Verrières élevèrent une croix qui fut appelée la croix Saint-Marc à cause du jour mémorable qu'elle rappelait.

Telle est la légende de la croix Saint-Marc, recueillie autrefois près des anciens de Verrières, par un de nos historiens percherons dont nous avons pu compléter le récit en quelques points.

Le fond, la date, les personnages sont historiques, mais il est bien évident qu'ils n'ont pu arriver jusqu'à nous, à plusieurs siècles de distance, sans que l'imagination populaire, surexcitée sans doute à l'origine par quelques faits surprenants, n'y ait ajouté des détails dramatiques et merveilleux.

\*  
\* \*

### *La Vierge Noire.*

Nous devons à M. Alphonse Karr (1) la légende suivante sur la Vierge Noire de la cathédrale de Chartres.

(1) Musée des Familles, — Décembre 1834.  
p. 89, 1. 11.

Il y a plusieurs siècles, il y avait à Chartres une veuve jeune et encore très belle, qui, repoussant toutes les offres d'un second engagement, avait consacré le reste de ses belles années à un fils sur lequel elle avait rejeté toute l'affection qu'elle avait portée à son mari....

Entre autres faveurs, cet enfant avait été doué de la voix la plus pure et la plus angélique que l'on eût jamais entenduë.

Arriva le mois d'août, et l'évêque de Chartres, lui-même, vint prier la veuve de permettre que son fils chantât le jour de la plus grande fête de la Vierge... Le jour de l'Assomption, la mère qui, en mettant son mari dans la tombe, avait enseveli avec lui tout désir de plaire, retrouva sa coquetterie de jeune femme pour parer son enfant.

En effet, après que la procession, aux sons religieux dont l'orgue remplissait la nef, se fut arrêtée devant l'autel de Marie, les enfants de chœur cessèrent un moment de jeter des fleurs, et du milieu d'une foule de jeunes garçons de son âge, le petit Jean s'avança vêtu d'une tunique blanche, ses longs

cheveux blonds ruisselants sur ses épaules et retenus sur son front par une bandelette bleue. Il baisa respectueusement le pavé, puis leva vers la Vierge ses beaux yeux brillant d'attendrissement.

Alors dans toute l'église, on n'entendit respirer personne, tout le monde était oppressé, et Jean, d'une voix pure, expressive, et telle qu'on se figure celle des anges, chanta :

*Regina cœli, lætare, alleluia :*  
*Quia quem meruisti portare, alleluia.*

Sa mère pleurait de bonheur. Quand arriva la fin de l'hymne *Gaude et lætare, o Virgo Maria*, les enfants de chœur jetèrent sur lui des roses effeuillées qui restaient dans leurs corbeilles et il se trouva couvert d'un nuage parfumé. Mais, quand le nuage fut dissipé, il n'y avait plus rien sous les fleurs, et Jean avait disparu. Quelque effort qu'on fit, il fut impossible de le retrouver. Sa mère et ses amis coururent toute la ville ; les magistrats le firent chercher partout, mais tant de soins restèrent infructueux. La pauvre veuve alors

refusa de voir personne ; elle passait des journées entières à prier sur la dalle où elle avait vu son fils pour la dernière fois, et les nuits à pleurer et à songer...

Mais les malheurs viennent fondre sur les malheureux, avec la même constance que les sources descendent dans les fleuves. La veuve perdit tous ses biens, et, par là même, tous ses amis. Il ne lui restait plus rien que le portrait de son mari et celui de son petit Jean, mais elle serait morte cent fois avant de consentir à les vendre.

Elle n'avait pas mangé depuis deux jours Elle se traîna péniblement à l'église, s'agenouilla sur la dalle et se mit à prier la Vierge de la faire mourir là et de la réunir à son fils...

C'était le jour de l'Assomption, l'anniversaire du jour où elle avait perdu son fils ; elle remercia la Vierge en songeant qu'elle allait mourir ce jour-là, puis elle se mit dans un coin et se couvrit la tête de son voile de veuve...

La procession se fit comme de coutume, puis s'arrêta devant la chapelle de la Vierge.

Alors l'orgue remplit l'église d'une céleste harmonie, l'encens et les fleurs couvrirent les dalles de l'église.

Il y eut un moment de silence pendant lequel on n'entendit plus rien que les sanglots de la pauvre veuve.

Tous les yeux se tournèrent vers elle, et on la vit mourante, pâle et déguenillée, elle qu'on avait vue si belle et si heureuse un an auparavant. Tout à coup, au milieu du silence, s'éleva, pure et suave comme la voix des anges, une voix qui chanta : *Regina cæli...*

La mère tomba à la renverse et toute l'assistance se mit à genoux en pleurant, car l'ange qui chantait, c'était le petit Jean sur la même dalle, vêtu de sa tunique blanche, ses longs cheveux blonds encore ruisselants sur ses épaules, et retenus sur son front par une bandelette bleue.

La mère rampa sur les genoux jusqu'à lui, et le saisissant avec force, semblait craindre qu'on vint encore le lui arracher. Des enfants de chœur couvrirent la mère et l'enfant d'une pluie de roses...

Le petit Jean raconta son événement comme un songe qui avait laissé peu de traces dans son souvenir. Il se rappelait vaguement qu'une femme, plus belle encore que sa mère quoique son visage fût noir, l'avait nourri d'un miel délicieux, et qu'il avait mêlé sa voix à des concerts plus harmonieux que ceux de la terre.

On fouilla la dalle sur laquelle avait reparu l'enfant de chœur, et l'on trouva la statue de la Vierge Noire.

\*  
\* \*

### *La légende de l'Ane qui vielle.*

Bruxelles a son *Mannekepisse*. Chartres a son *Ane qui vielle*, dont la renommée n'est pas moins grande. Ce vestige singulier, grossièrement sculpté, est placé à l'angle sud de la porte occidentale de la cathédrale. Cet âne debout sur ses pattes de derrière et pinçant de la harpe (nos pères disaient une vielle), et *la truie qui file*, placée à sa gauche, ne sont pas de simples caricatures. C'est apparemment une étude satirique qui renferme une leçon. Ils semblent dire : N'en remon-

trons pas à de plus habiles que nous, comme un âne qui voudrait pincer de la lyre, ou une truie qui manœuvrerait la quenouille.

Aucune coutume ne se rattache à l'âne qui vielle, mais il a sa petite légende à laquelle, d'après Vallerange, ont donné naissance et le vent impétueux qui souffle toujours en cet endroit, et certaine querelle qui divisa autrefois le Chapitre de Chartres au sujet du port du camail à l'office par les moines. L'un de ces derniers fit des chansons satiriques sur ce sujet; il les signa : *L'Âne qui vielle*. D'où la légende :

« Voyageant ensemble, le Vent et la Discorde passèrent un jour par Chartres et s'arrêtèrent à *l'Âne qui vielle*. Voulant visiter la cathédrale, la Discorde pria le Vent de l'attendre à cet endroit; mais depuis qu'elle est entrée dans l'église, elle n'a plus reparu. C'est pour cela que la Discorde est toujours dans le Chapitre et le Vent toujours à *l'Âne qui vielle* à l'attendre. »

Le Vent attend toujours là, c'est vrai; mais à l'encontre de la vieille chronique, espérons

que la Discorde s'est enfuie subrepticement par une porte de derrière.

Plusieurs dictons sont communément cités en Beauce pour désigner un endroit où il fait un grand vent ou un froid excessif :

Il fait du vent comme à l'*Ane qui vielle*.

Il y fait froid comme à l'*Ane qui vielle*.

Il ne fait pas bon aller mettre sa chemise à l'*Ane*  
[qui vielle.

\*  
\* \*

### *Les Fées de Launay.*

Les légendes relatives aux fées sont rares dans la Beauce et dans le Perche. Cependant les croyances et les superstitions sur la féerie tenaient une grande place chez nos aïeux ; nous l'avons constaté au *Chapitre des Mégalithes*. Ignorants et crédules, tout ce qui dépassait la mesure de leur intellect était le résultat d'un pouvoir surnaturel. C'est ainsi qu'ils attribuèrent aux fées le dépôt, sur notre sol, d'un grand nombre de ces pierres gigantesques.

La cathédrale de Chartres, suivant la lé-



gende, aurait été également construite par les fées.

Certains souterrains, certaines fontaines, ne seraient autres que les anciennes demeures des fées.

Une très ancienne légende rapporte que sous les vignes de *Launay*, près Chartres, un conduit servait de refuge aux fées. Empressons-nous de dire que ledit conduit n'est autre qu'un aqueduc en béton que les Romains construisirent pour amener les eaux de la fontaine de *Houdouenne* au faubourg La Grappe. Cet aqueduc est appelé par les paysans le *Crot-aux-Fées*; d'après eux, les fées l'auraient construit pour s'y loger.

« Ces nymphes, dit *Savard*, dans sa *Parthénie*, prophétisaient sur toutes rencontres dans la ville de Chartres, et espouventaient le peuple... Si bien que le Prévost commanda que l'on les persécutast jusques à la mort dans leurs domiciles qui estoient entaillés sous les vignes de l'Aulnay. »

Au fond de cet endroit marécageux, appelé le *Trou d'Houdouenne*, se trouve, d'après une tradition populaire, une énorme pierre qui

ferme l'orifice du gouffre. Si cette pierre était enlevée, il jaillirait une source tellement abondante qu'elle inonderait la contrée. De là, ce dicton bien connu en pays chartrain :

Quand le trou d'Houdouenne pétera,  
Chartres périra.

\*  
\* \*

### *La légende du Pont de l'Isle.*

Dans la vallée du Loir, à Montboissier, près Bonneval (E-et-L.), se trouve une magnifique fontaine hantée par un revenant. Abrisée des vents froids par le pont de l'Isle, cette fontaine est surtout fréquentée par les laveuses de Montboissier. C'est de la bouche de ces braves femmes que M. Salmon recueillit la légende suivante sur la pauvre Madeleine dont l'âme erre chaque nuit sur les eaux de la fontaine du Pont de l'Isle.

Autrefois... (il y a bien longtemps de cela) le village de Montboissier se nommait Le Houssay : à cette époque, le château était si grand que ce qu'il en reste aujourd'hui n'en était que les ailes. Pour son service, le

baron avait à sa cour des fils de grande maison ; ils y faisaient leurs premières armes, devenaient chevaliers et passaient au service du roi. Il leur était expressément défendu de fréquenter les villageois et surtout les villageoises.

Or, parmi eux, il y en avait un bien gentil, mais bien espiègle aussi. Quand, le soir, le baron avait congédié ses pages, celui-ci se glissait sous les bosquets du parc et venait là rejoindre une jolie petite fillette qui toujours y était la première.

En l'attendant, elle cueillait des fleurs blanches et s'en tressait une couronne ; quand il tardait à venir, elle consultait les fleurs et un baiser ne tardait pas à lui rendre la paix du cœur. Longtemps ils furent bien heureux ; mais enfin arriva ce qui n'arrive que trop souvent en pareil cas.

Un soir, elle se trouvait seule au rendez-vous et paraissait bien chagrine : elle avait une couronne de pervenches ; dans sa main étaient des pâquerettes qu'elle mutilait d'un mouvement fiévreux.

Ce soir-là, elle en consulta beaucoup, car

le lendemain la friche en était toute jonchée, et, malheureusement, la fatalité voulut que toutes finissent par dire : *il ne m'aime plus*. A chaque instant elle prêtait l'oreille, mais elle n'entendait que le vent qui sifflait dans les feuillages. Elle articulait son nom d'une voix voilée; l'écho seul lui répondait.

La lune entra dans un nuage ; minuit sonna à l'horloge du château !

Elle compta les douze coups, puis, s'agenouillant sur la berge, elle dit : Je demande pardon à Dieu et à ma mère ! *à lui... je pardonne !*

Puis elle ferma les yeux, fit le signe de la croix et se laissa glisser dans la rivière !

. . . . .  
C'est depuis lors que, d'après les laveuses, on voit, la nuit, errer en ces lieux enchanteurs le fantôme de Madeleine (c'était son nom). *Elle* marche sur l'eau comme Notre-Seigneur... *Elle* court sur les roseaux sans que les roseaux fléchissent... *Elle* a une robe et un voile de gaze blanche... Au temps de l'avent, *elle* prie et se lamente... Au printemps, *elle* est occupée toutes les nuits à

---

cueillir des fleurs... *Elle* les effeuille... C'est aux pâquerettes qu'*elle* en veut le plus ; *elle* les *plume* en disant : *il m'aime, il ne m'aime pas!*... Quand ça finit mal, *elle* pleure !... Quand ça finit bien, *elle* prend sa volée en riant aux éclats !...







## CHAPITRE II.

---

### LES CONTES.

**L**ES contes, en Beauce, sont presque aussi nombreux que les épis de blé à l'époque des moissons. Les narrateurs sont féconds d'inventions et prolixes de détails ; ils se hasardent dans tous les mondes, ils embrassent tous les genres.

Il y a les contes moraux, les contes merveilleux, féeriques et fantastiques, les contes mystiques, les contes enfantins, les contes familiers, les contes facétieux, les contes grivois ; ces derniers sont quelquefois indécents, obscènes même. Dans ces récits, à variantes nombreuses, il est parlé des fées, bonnes et mauvaises ; des rois ou des reines qui épousent des bergères ou des bergers ;

des ogres qui mangent les petits enfants ; des géants qui, d'une enjambée, traversent le plateau de la Beauce ; de Gargantua qui terrifie par sa force ou son appétit ; des nains aussi malins que petits ; des animaux parlants ; de Dieu ; de la Vierge ; des anges ; des saints ; des miracles ; des revenants ; des sorciers ; du diable ; etc.

L'origine de tous ces contes est-elle purement locale ? Non, certes. On y remarque fréquemment des versions, — altérées et adaptées au milieu — d'autres contes connus dans toutes les provinces de la France, peut-être même dans toutes les contrées de l'Europe. Nous ne chercherons pas à expliquer par quelles infiltrations ils ont pu arriver dans les plaines de la Beauce ou franchir les collines du Perche. Quelques-uns sont très anciens. Remontent-ils aux premiers habitants de nos contrées ? Emanent-ils du fonds commun de notre race ? Viennent-ils de l'Inde ? Autant de questions que nous nous avouons incapable de résoudre.



\*  
\* \*

Il nous a été donné d'ouïr personnellement des centaines de contes, soit de notre bisaïeule maternelle (née en 1788, morte en 1878), soit d'un vieillard, surnommé Polka, mort en juillet 1901, soit d'autres vieux paysans, à la verve intarissable, à la mémoire prodigieuse. Ces contes appartiennent à tous les cycles ; mais, à part quelques-uns, réellement imprégnés de couleur locale et pouvant passer pour les prototypes du genre, combien sont autochtones ? Très peu ; nous nous en sommes convaincu en parcourant la *Revue des Traditions populaires*, la collection des *Littératures populaires de toutes les nations*, etc.

Cette raison était suffisante pour éviter de nous étendre sur des récits de seconde main, mais elle n'était pas unique : nous nous sommes défié de notre mémoire pour la reconstitution, dans leur forme primitive, des récits dont nous n'avons qu'un souvenir plus ou moins précis ; en outre les limites de notre publication nous mettent

dans l'impossibilité de rapporter tous ceux-mêmes que nous avons recueillis.

Avant de transcrire ici quelques-uns de ces contes, nous essayerons, dans une succincte analyse, de résumer les différents cycles qu'embrassent tous ces récits qui firent les délices de nos veillées rustiques.

\*  
\* \*

Dans le cycle biblique ou antéhistorique, les contes sont moraux : Dieu punit et récompense ; Satan lutte contre le Créateur, mais il reste vaincu... Des faits, empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, traversent l'époque païenne et se continuent, ajustés bout à bout par des soudures assez grossières, par d'autres faits tirés de l'élément chrétien... Dans l'histoire de la création du monde, l'homme, la femme, les animaux, les plantes, les choses parlent et agissent d'une façon toute fantaisiste ; ils sont souvent inspirés par Satan... Sous des noms différents, avec des péripéties diverses, on retrouve l'histoire de Joseph vendu par ses frères, son aventure scabreuse chez la femme

de Putiphar : Jésus et la Vierge apparaissent parfois dans l'épilogue... Ruth et Booz sont considérés comme étant d'anciens moissonneurs beaucerons, et les événements se déroulent, avec les phases de la véritable histoire, dans les pays avoisinants... Tout porte à croire que, greffées sur le vieux fonds, ces interventions sont d'introduction toute moderne.

\*  
\* \*

Le cycle mythologique offre un grand nombre de contes variés et mélangés dans lesquels le merveilleux bat son plein. Les héros accomplissent des voyages au pays du soleil, vers des palais enchantés (palais de glace, palais de cristal) ; — le soleil est un Prince — ; des Reines d'une remarquable beauté, des Princesses aux cheveux d'or, des Magiciennes, aussi belles que méchantes, apparaissent sur des chars dorés traînés par des chevaux de feu.... Ces contes, très anciens aussi, renferment des versions de presque toutes les fables connues en Europe ; les épisodes varient dans chaque loca-

lité, dans la bouche du même narrateur, si bien que les variantes ont fini par devenir des contes nouveaux.

\*  
\* \*

Un type de contes très répandus est celui dans lequel le héros (ou l'héroïne), de naissance obscure, de condition malheureuse, arrive, à travers des événements tragiques, des épreuves effroyables, grâce à un acte de dévouement ou à son amour filial, à une situation extraordinaire. Dans ces récits, qui se passent toujours au temps où les rois épousaient les bergères, l'élément merveilleux joue son rôle au dénouement.

\*  
\* \*

Les contes féeriques nous semblent moins nombreux : les fées apparaissent bien de temps en temps, mais elles sont souvent remplacées par les sorciers, par le diable ou par le bon Dieu. Les traditions locales cependant ont conservé des souvenirs vivaces des fées, dans les Grottes-aux-Fées, les Pierres-aux-Fées, etc.

\*  
\* \*

Le cycle chrétien paraît, en général, composé des légendes vulgarisées, dans lesquelles Dieu, la Vierge, les anges, les miracles, les pèlerinages, les revenants, les âmes en peine, forment, avec la superstition, un amalgame étrange.

\*  
\* \*

Mais les contes les plus communs (que l'on peut classer sous le titre : « *Contes divers* ») sont ceux dans lesquels nains, géants et ogres évoluent tour à tour. On y voit surtout Gargantua se livrant à ses exploits connus. La vaste capacité de son estomac lui permet, étant enfant, de manger sa nourrice ; devenu homme, d'engloutir, en un seul repas, un bœuf, un cochon, des moutons, des fournées entières de pain ; de boire une barrique de vin sans désemparer ; d'avaler par mégarde un navire de guerre, en se désaltérant dans la mer. Sa force herculéenne lui permet d'abattre des chênes en y appuyant une main seulement ; de lier et de porter un seul fagot

de bois qui suffit à chauffer une famille pendant sept ans; de jouer aux palets avec des monolithes énormes (Cf. II<sup>e</sup> partie, chap. I<sup>er</sup>, § III : *Culte des Pierres*); enfin, par des enjambées gigantesques, de traverser la plaine, les montagnes, la mer; de semer la terreur sur son passage.

Ces *Contes divers* comprennent encore les contes familiers, enfantins, facétieux, grivois; les animaux y parlent, les événements de la contrée y prennent place, des allusions transparentes y sont intercalées; la vieille gaité gauloise et le sel rabelaisien les assaisonnent. On y sent, plus que dans tous les autres genres, l'influence locale, l'esprit particulier de nos populations dont ils reflètent les qualités et les défauts, les vices et les vertus. Quant à savoir s'ils sont autochtones ou simplement le résultat de la reconstitution d'autres contes mutilés, les observateurs les plus sagaces et les plus consciencieux peuvent s'y tromper; car, de même que l'influence des *Mille et une Nuits* se fait sentir dans nos contes merveilleux, les *Contes de Perrault* n'ont pas été sans inspirer nombre de *Contes divers*.

Voici quelques contes recueillis de la bouche même des paysans ; nous avons essayé, autant que possible, d'en reproduire, non seulement l'idée, mais les expressions locales dont ils sont émaillés, ainsi que la forme et la tournure particulières que leur donnent les narrateurs.

\*  
\* \*

*A la foire du Puiset.*

Oh ! il y a bien longtemps de cela : c'était en 1828, le jour de la Madeleine, au Puiset. Le père Jacques et sa femme Catherine avaient quitté de grand matin leur village pour aller acheter une vache.

Ils en marchandèrent un grand nombre sans pouvoir se mettre d'accord sur le prix. Le jour tirait à sa fin que leur choix n'était pas encore fixé. Catherine, ramenant pour la dixième fois son homme auprès d'une belle *caille*, au pis plantureux, lui dit :

— Jacques, il faut se décider pour celle-là. Le marchand en veut dix-sept pistoles ; dis-lui en seize et j' l'aurons.

— Ben sûr, Catherine, qu'all'est belle, mais le maquignon voudra-t-y ?

— Essaye toujours, bougre de poule mouillée. T'as l'air d'un oie, tu sais pas si tu dois te cogér..

Afin de couper court aux reproches toujours un peu vifs de Catherine, Jacques, docile, fait encore une fois le tour de la bête. Puis, s'adressant au marchand, il lui dit :

— J'vous prends c'te caille-là pour seize pistoles, ça vous va-t-y !

— Convenu, répondit aussitôt le maquignon.

Jacques jeta une longe autour des cornes de la vache, et, suivi du maquignon et de Catherine, se dirigea vers l'auberge voisine. La nuit était arrivée. Pendant que le marchand faisait servir trois *demis*, Jacques tirant la bête, Catherine la poussant, ils pénétrèrent dans la cour de l'auberge. Une porte était ouverte, ce devait être une étable ; tous trois y entrèrent. En tâtonnant, au milieu de l'obscurité, Jacques rencontre de la main ce qu'il juge être un piquet ; il y attache la vache, et rejoint, avec Catherine, le maqui-



gnon qui attend son argent. On paie, on trinque, le marchand retourne au marché, et Jacques et Catherine décident de souper avant de remmener la vache chez eux.

L'heure du départ arrivée, Jacques et Catherine vont chercher leur bête ; ils croisent dans la cour les garçons d'écurie, le patron, d'autres paysans ; ils pénètrent dans l'étable sans rien dire à personne. A peine sont-ils entrés qu'ils s'aperçoivent de leur méprise : une odeur de vin se dégage du sol ; leurs sabots s'emplissent. Jacques ferme bien vite la porte pour ne pas être vu ; il bat le briquet et constate, ainsi que Catherine, qu'ils se sont trompés ; ce qu'ils avaient pris pour une étable était le cellier ; le piquet que Jacques avait senti était la cannelle d'un tonneau rempli de vin. La vache en tirant l'avait arrachée et, altérée par cette journée de chaleur passée sur un champ de foire, avait bu à plein gosier. Elle était collée contre la muraille, soûle comme la bourrique à Robespierre.

Jacques et Catherine, à la vue du désastre, ne savaient plus que faire ; avisant une petite

fenêtre assez élevée, ils regardent : elle donne sur les champs. La décision est rapide ; se hissant sur le tonneau, ils passent par la petite fenêtre, se sauvent à travers la plaine et regagnent leur village sans avoir été vus.

. . . . .

Ici le narrateur s'arrête ; il attend une question qui d'ailleurs est toujours posée par quelque auditeur intéressé au dénouement :

— Et la vache, qu'est-elle devenue ?

— Elle est restée au Puiset ; elle attend que tu ailles lui baiser le...

\*  
\* \*

### *Le Barbier beauceron d'autrefois.*

Les barbiers d'aujourd'hui suivent la mode ; ils savonnent la figure du client avec un blaireau et de la poudre de savon ; mais autrefois, du temps de nos grands-pères, ils n'y regardaient pas de si près. A preuve l'histoire arrivée à un voyageur de passage dans notre village, il y a une cinquantaine d'années.

Ayant besoin de se faire raser, il demande

à l'aubergiste la demeure du frater. On lui indique la maison située en face, chez le cordonnier.

Il entre, s'installe et, une serviette autour du cou, attend le bon plaisir du barbier.

Celui-ci, debout derrière la chaise à dossier élevé, tient, dans la main gauche le rasoir, dans la droite un gros morceau de savon blanc de Marseille avec lequel il frotte durement sur les joues du client.

De temps en temps, le frater cesse de frotter, se détourne, crache et repasse le savon sur la figure.

Intrigué par ce manège, le voyageur dit au frater :

— Pourquoi crachez-vous toujours ? êtes-vous malade ?

— Dieu merci ! non, mon bon monsieur ; je me porte ben ; je crache sur le savon afin de faire de la brouc.....

— !!!

Puis ajoutant :

— C'est que, voyez-vous, avec monsieur qui est étranger, je n'ose pas faire comme avec mes clients du dimanche.

— Ah ! comment faites-vous avec vos clients ?

— Je leur crache *drail* (directement) sur la figure.

— !!!

\*  
\* \*

*Le Loup gobeur et le Renard rusé.*

Il y avait une fois un loup qui, un soir, sortant des bois, vint se promener autour du village à la recherche de quelque bon coup à faire. Il rencontra un renard qui mangeait le reste d'une poule.

— Partage avec moi, lui dit le loup, ou je vais te dévorer, car j'ai grand'faim.

— Je ne le peux, répondit le renard, puisque je n'ai plus que ce bout d'aile qui ne paraîtrait guère sous ta grosse dent. Mais, si tu veux, je vais t'indiquer un bon moyen pour en avoir autant que tu voudras.

— Je veux bien, dit le loup, dis-moi ce qu'il faut faire.

— Eh bien ! C'est demain jour de marché à Chartres ; il passera sur la route beaucoup de marchands de volailles. Tu te coucheras.

tout ton long, en travers de la route, et tu feras le mort. Les marchands diront : voilà un beau loup, jetons-le dans notre voiture, nous vendrons sa peau. Ils te mettront dans le fond de leur charretée de volailles et, quand ils ne feront plus attention à toi, tu en jetteras beaucoup par terre, puis tu sauteras et nous nous régalerons. C'est comme ça que je fais toutes les semaines.

— Ton idée est bonne, camarade, dès demain matin je la mettrai à exécution.

Le loup partit en remerciant le renard ; la nuit lui parut longue, car il pensait au régal qu'il ferait le lendemain matin.

Dès la pointe du jour, le loup était dans le fossé de la route de Chartres ; il entendit au loin le roulement d'une voiture ; il regarda et reconnut une voiture de poulailler ; aussitôt il se coucha en travers de la route et fit le mort.

Quand les marchands furent arrivés auprès de lui, ils l'aperçurent. L'un dit :

— Voilà un vilain loup, passons notre voiture dessus, s'il n'est pas mort, ça l'achèvera.

Sitôt dit, sitôt fait, et cela avant que le pauvre loup, qui ne voyait pas le cheval s'arrêter, ait eu le temps de se sauver. Il se releva tout meurtri, pouvant à peine se traîner, mais courant quand même vers le bois, sa demeure.

— Ah ! se disait-il, c'est un vilain tour que le renard m'a joué, il me le paiera.

Et il se mit à sa recherche avec la ferme intention de lui casser les reins. Il le retrouva bientôt qui mangeait du poisson.

— Tu es un faux frère, renard ; car tu savais bien ce qui m'arriverait : ils m'ont passé leur voiture sur le corps.

— C'est que tu n'as pas su t'y prendre, dit le renard en avalant le dernier morceau.

— Ah ! je n'ai pas su m'y prendre, traître ; eh bien ! si tu ne me donnes pas ton poisson, tu vas voir comment je m'y prends pour manger un renard.

— Mon cher ami, dit le rusé renard, ce serait avec grand plaisir que je partagerais avec toi, mais c'est fini. Voyons, nous avons toujours été bons amis, ce n'est pas ma faute si ces imbéciles de marchands ne t'ont pas mis sur leur voiture. Ah ! j'y pense, ils se

sont souvenus de mon dernier vol et se sont dit : Si nous avons été roulés par un renard, nous ne le serons pas par un loup.

— C'est possible, dit le loup.

— Mais si tu veux, — le poisson vaut la volaille, — je vais t'indiquer le moyen de prendre du poisson tant que tu voudras et tu n'auras pas à craindre les roues de la voiture.

— Que faut-il faire ? dit le loup ; mais gare à toi si tu te moques encore de moi, je ne me moquerai pas de ta carcasse.

— Sois tranquille, compère ; viens me prendre ce soir ici et nous irons ensemble à la pêche.

— Oh ! dit le loup, je souffre trop pour courir jusqu'à mon logis, j'aime mieux rester avec toi en attendant la nuit.

— A ta guise, camarade ; nous allons nous reposer, car cette nuit nous ne dormirons guère.

Et ils se couchèrent côte à côte. Le renard bien repu, dort d'un sommeil paisible ; mais le loup, souffrant de ses meurtrissures et de la faim, ne put fermer l'œil.

La nuit arriva ; les deux compères se diri-

gèrent vers un étang situé à peu de distance.

— Voici, dit le renard ; toi qui as de bonnes griffes, tu vas faire un trou dans la glace ; le trou fait, tu y mettras ta queue ; tu resteras tranquille jusqu'au petit jour. Alors seulement tu tireras, plus ce sera lourd, plus il y aura de poisson.

Dès que le renard vit le loup installé, assis au bord du trou, il lui dit :

— Ami, il est inutile que je reste oisif ; je crois qu'il y a moyen de prendre une poule cette nuit, à la ferme voisine ; avec ton poisson, nous aurons un déjeuner de fête.

— Va, dit le loup confiant.

Le renard prit, en effet, une poule qu'il mangea en riant de la naïveté du loup.

Le petit jour arrivant, le loup se mit en devoir de retirer son poisson de l'eau ; il tira d'abord doucement ; sentant de la résistance, il se dit : j'ai fait bonne pêche. Il tira plus fort, rien ne venait ; sa queue était gelée et enfermée dans la glace. Il tira tant et si bien qu'il l'écourta au ras du derrière.

Tout triste, souffrant beaucoup, le loup, très en colère, se mit à la recherche du renard,



avec la bonne intention cette fois de lui faire son affaire.

Dès qu'il le vit, il s'écria :

— Ah ! gredin, tu peux me léguer ton garde-manger, car je t'étrangle sur l'heure.

— Où est ton poisson ? dit le renard d'un air naïf.

— Tu veux dire ma queue, vaurien ; car tu savais bien qu'un gros poisson me la mangerait.

Et le loup montra son trognon de queue au renard qui s'écria :

— Mais non, mon ami, je vois ce que c'est ; tu as été trop gourmand, tu as attendu trop longtemps, et ta queue est restée dans la glace. Mais viens, je connais un moyen de te la remettre. Tu vois que ce n'est pas ma faute, mais la tienne.

La queue fut retirée ; puis le renard conduisit le malheureux loup chez un de ses amis qui était maréchal afin de lui faire souder sa queue.

Ils étaient dans la forge une dizaine de maréchaux. Le patron, aidé de ses compagnons, mit le derrière du loup au feu pen-

dant qu'un apprenti soufflait de toutes ses forces. Le loup hurlait, mais il préférait souffrir et avoir sa queue. Ensuite, on le mit sur l'enclume et tout le monde de frapper dessus à tour de bras. Le rusé renard, qui était resté à la porte, criait de temps en temps : Soudez la queue, maréchal !

Enfin la queue soudée, le loup fut lâché ; il sortit pensant trouver le renard à la porte et le croquer sur le coup ; mais il l'aperçut, au loin, courant vers le bois. Le loup courut après lui ; il allait l'atteindre lorsque le renard, avisant un chêne, y monta aussitôt. Il était temps, le loup arrivait au pied de l'arbre.

Il regarda en l'air et vit le renard se moquer de lui. Il ne savait comment faire pour l'attraper ; soudain il lui vint une idée. Il plaça sa patte dans sa gueule et hurla de toutes ses forces. Aussitôt, de tous les côtés des loups sortirent des bois voisins, qui vinrent au secours de leur ami. Celui-ci les met au courant de la traîtrise du renard. Ils délibèrent et conviennent de se mettre tous les uns sur les autres jusqu'à ce qu'ils atteignent le renard.

— Qui va se poser en dessous ? dit l'un d'eux.

— Moi, dit le loup à la queue soudée.

Qui fut dit, fut fait, et les voilà qui grimpent les uns sur les autres.

Le renard commençait à trembler. Il grimpa jusqu'au haut de l'arbre ; mais les loups s'empilaient toujours l'un sur l'autre. Il n'en fallait plus qu'un pour l'atteindre, et il était déjà à moitié route. Le renard était dans des transes mortelles ; mais ce n'était pas son habitude de rester longtemps embarrassé ; il avait plus d'un tour dans son sac. Il se met tout à coup à crier :

Soudez la queue, maréchal, soudez la queue !

Le malheureux loup, placé en-dessous, crut que son supplice allait recommencer ; il fit un mouvement pour se sauver et toute la colonne de loups de dégringoler les uns sur les autres. Ceux du bas reçurent le choc de ceux du haut et ceux du haut se firent plus ou moins de mal en tombant.

Alors ils entrent tous dans une grande colère contre celui qui les avait fait venir pour

une telle dégringolade ; ils se jettent sur lui, le dévorent en un instant et chacun retourne à sa demeure.

Le renard riait de bon cœur pendant tout ce temps et pensait que le proverbe n'est pas vrai qui dit que les loups ne se mangent pas entre eux. Il pensait peut-être aussi : *qu'il ne faut jamais jouer avec plus fin que soi, parce qu'on perd toujours la partie.*

\*  
\* \*

### *Une Ame en peine ou les Bornes déplacées.*

Il y avait une fois (dans la Beauce pouilleuse) un homme qui s'appelait Lucas, mais qu'on nommait toujours Lucas-le-déborneur. Il vint à mourir et, dès la nuit suivante, il se fit un grand bruit dans le grenier. La veuve et ses enfants furent remplis de frayeur, mais ne dirent rien à personne.

Le bruit se renouvela chaque nuit pendant plus d'un mois. N'y tenant plus, la veuve s'en fut trouver le curé de la paroisse à qui elle raconta la chose. — C'est une âme en peine, ma brave femme, lui dit le curé, c'est

sans doute l'âme de votre mari ; lorsque le bruit recommencera, mettez-vous en prières et attendez.

La nuit suivante, pendant que les enfants dormaient dans la chambre voisine, la veuve se mit en prières ; aussitôt elle aperçut son mari qui lui montra la porte et sortit. Elle le suivit jusque dans les ousches du village, dans un champ qui leur appartenait. Se plaçant d'abord sur la borne, il sauta ensuite de quatre *ras* (rayons) dans son champ. Il la conduisit ainsi dans tous leurs champs et fit le même saut à l'intérieur de sa terre.

La veuve avait compris. Dès le lendemain, aidée de ses enfants, elle alla remettre à la place qu'elles devaient occuper les bornes que Lucas avait déplacées.

Depuis lors, le bruit cessa (1).

(1) Il existe dans le Puy-de-Dôme un conte presque identique. Cf. P. Sébillot : *Littérature orale de l'Auvergne*. (Paris. Maisonneuve.)

\*  
\* \*

### *Un Revenant pour rire.*

Il y a eu des revenants, c'est sûr. Le père Martin, la mère Toinon, le meunier Zidore et bien d'autres en ont vu ! mais celui-là était un revenant pour rire.

Presque chaque soir dans le bois de Prunay (le nom varie), un bruit de chaînes se faisait entendre. Un fantôme, deux fois grand comme un homme, sortait sur le chemin et se promenait en gambadant et en poussant des grognements épouvantables. Les vieillards disaient que c'était un revenant et personne, la nuit venue, n'osait s'aventurer vers le bois, pourtant peu loin du village.

Tous ceux qui avaient des jardinets auprès du bois voyaient chaque jour diminuer leurs planches de choux, d'oignons ou de pommes de terre. On accusait bien le revenant d'être l'auteur de ces vols ; mais on n'osait pas faire le guet.

Un dimanche soir, au cabaret, il fut question du revenant du bois. Le maréchal-fer-

rant qui, depuis l'aube, avait vidé force bouteilles, paria avec ses voisins de table qu'il irait bien jusqu'au bois et se leva. Le cabaretier et quelques amis essayèrent de le retenir.

— Je suis brave, dit-il en titubant, je veux qu'il me rende mon cent de choux et mes deux boisseaux de pommes de terre ou je lui casse la figure.

Le maréchal, en passant chez lui (c'était son chemin), s'arma d'une barre de fer et partit vers le bois. Plusieurs personnes le suivirent à distance. La nuit était noire. N'osant s'approcher, de peur du revenant, les personnes restèrent à moitié chemin. Tout à coup, elles entendirent des grognements et le bruit de chaînes, et dans l'ombre elles aperçurent la forme blanche du fantôme. Presque aussitôt, elles entendirent des coups sourds et des cris plaintifs ; elles crurent que c'était le maréchal : plusieurs détalèrent vers Prunay.

Mais bientôt, on perçut distinctement les pas de deux hommes et ces paroles :

— Ah ! chenapan ! voleur ! Je te tiens !

Et le maréchal rentra au café, suivi d'un homme habillé d'un drap et tenant un bâton dont il se servait pour rallonger la taille du fantôme.

C'était le bedeau !

\*  
\* \*

### *L'Origine des Puce.*

Jésus-Christ, un jour, traversait la Beauce avec saint Pierre. C'était au mois d'août ; il faisait une grande chaleur. Jésus marchait vite et saint Pierre, portant les provisions dans un bissac, avait beaucoup de peine à le suivre.

Maître, dit saint Pierre, le soleil est brûlant, le bissac est lourd et nous marchons depuis plusieurs heures sans nous être arrêtés ; reposons-nous quelques instants, je vous prie.

— Allons ! un peu de courage, reprit Jésus ; nous devons avant la chute du jour atteindre la Loire. Regarde autour de nous ; vois tous ces moissonneurs ; ils sont là à peiner depuis la pointe du jour et ils ne se reposent pas ; ils sont plus à plaindre que nous.



Saint Pierre ne répondit rien ; il continua sa route derrière son maître.

Les champs se succédaient le long du chemin, les moissonneurs coupaient partout le blé ; Jésus marchait toujours, saint Pierre suivait péniblement. Ils longeaient le mur d'un grand parc, et l'ombre des arbres invitait au repos. Saint Pierre dit à Jésus :

— Arrêtons-nous ici quelques instants, Maître, l'endroit est frais ; voyez cette femme étendue, elle se repose, faisons comme elle.

Et saint Pierre montrait du doigt une femme richement drapée, mollement étendue sur l'herbe, la tête appuyée sur un coussin, à quelques pas d'eux, derrière la grille du parc.

Jésus eut pitié de saint Pierre. Ils se reposèrent. Alors, à voix basse, il dit à son disciple : — Regarde cette femme, elle n'a pas travaillé, ne sait que faire et s'ennuie ; je vais lui donner une occupation.

Et en partant, Jésus tira de sa poche une poignée de puces qu'il lança sur la femme en disant :

— Femme, l'oisiveté est la mère de tous les

vices; désormais tu pourras occuper tes loisirs.

C'est depuis ce jour-là que les femmes ont des puces. (1)

\*  
\* \*

### *Les Deux Bossus.*

Il y avait une fois un pauvre berger, maigre, chétif, petit, et bossu par-dessus le marché : il s'appelait Casimir.

Dans le même village était un autre bossu, petit aussi, mais gros, gras et surtout riche : il était tailleur et s'appelait Isidore.

Casimir était bon, gai, et entendait bien la plaisanterie ; le premier à parler ou à rire de sa bosse, bien que très ennuyé de l'avoir, il était aimé de tout le monde.

Isidore, au contraire, arrogant parce qu'il se savait riche, n'avait point d'amis. Dès qu'il voyait rire autour de lui, il croyait qu'on se moquait de sa bosse. Il méprisait tout le monde, et surtout Casimir.

(1) Avec quelques variantes, ce conte existe en Auvergne et en Bretagne. (Cf Sébillot : *Littérature orale de l'Auvergne*, Paris, Maisonneuve.)

Casimir, un soir, revenant de souper à la ferme, regagnait sa cabane, ses chiens et ses moutons parqués au milieu de la plaine ; il suivait, seul, le grand chemin de Saint-Mathurin, lorsqu'en passant près du petit bois de la Folie, il lui sembla entendre des voix de femmes chanter des rondes. Casimir vivait, jour et nuit, la moitié de l'année dans la plaine ; il la connaissait dans tous ses détails : champs et bois. Il savait bien qu'au milieu du bois de la Folie se trouvait une grosse pierre, très ancienne, appelée *Pierre-aux-Fées* ; mais il n'y avait jamais vu de fées. Les rondes continuaient ; Casimir, intrigué, s'avança doucement dans le petit sentier qui conduisait vers la pierre.....

Il faisait un beau clair de lune ; avançant toujours dans l'ombre, Casimir aperçut enfin des fées qui dansaient en rond et chantaient, en se tenant les mains. Tout habillées de blanc, elles étaient belles à ravir ; le pauvre Casimir ébloui les contemplait à son aise, à peine à dix pas d'elles. Voulant encore s'approcher plus près, il heurta du pied une branche sèche ; au bruit, toutes se détour-

nèrent de son côté. Il fut aussitôt entouré par les fées qui, toujours dansant, toujours chantant, l'emmenèrent auprès de la pierre.

Casimir n'était pas rassuré, bien qu'elles n'eussent pas l'air méchantes. Ses craintes redoublèrent lorsque la plus belle des fées (c'était la reine) lui dit :

— Comment oses-tu, petit homme, venir dans nos domaines et troubler nos réjouissances ? Sais-tu que nous punissons tous ceux que la curiosité amène parmi nous ?

La belle fée s'arrêta de parler, car toutes se mirent à crier :

— Il faut le punir ! Il faut le punir !

Casimir aurait bien voulu être loin de là, auprès de sa cabane. Heureusement, la belle fée reprit :

— Je te connais, tu es Casimir le bon berger ; je te vois, le soir, rêver auprès de tes moutons ; je sais que, malgré ta pauvreté, tu aimes à faire le bien. C'est pour cela que, non seulement ta curiosité ne sera pas punie, mais tes bonnes actions seront récompensées.

Les autres fées regardaient maintenant Casimir avec bonté et répétaient :

— C'est le bon Casimir ! c'est le bon Casimir !

La belle fée continua :

— Dis-moi ce que tu désires ; veux-tu être riche ? j'ai là, sous cette pierre beaucoup d'or et beaucoup d'argent. Veux-tu être débarrassé de ta bosse ? Choisis.

Casimir hésita un moment. Etre riche, c'était bien tentant ; mais n'avoir plus cette bosse, devenir semblable à tous les autres hommes, c'était encore plus séduisant, il dit :

— Gardez votre or et votre argent ; soulagez-moi de ce fardeau que je porte depuis ma naissance et je vous bénirai.

Aussitôt toutes les fées l'entourèrent, lui frottèrent le dos avec un onguent merveilleux, puis disparurent sans qu'il pût se rendre compte par où elles avaient passé.

Casimir porta la main à son dos : plus de bosse ! Heureux et léger, il regagna sa cabane, mais ne put dormir de la nuit.

Le lendemain, tout le pays fut étonné de voir Casimir sans sa bosse. On l'interrogea ; il répondit que les fées du bois de la Folie la lui avaient enlevée.

Isidore, avant midi, connaissait la nouvelle ; il en fut d'abord jaloux ; puis il pensa que les fées pourraient le soulager de la sienne. Mais auparavant, il voulut être certain que Casimir était droit. Il partit à travers la plaine, afin d'y rencontrer le berger. Il le vit, en effet, droit, alerte auprès de ses moutons. Pour la première fois de sa vie, il alla lui parler.

— J'ai appris avec plaisir l'heureux événement qui vous est arrivé, et comme ancien confrère, je viens vous en féliciter.

— Je vous en remercie, monsieur Isidore, répondit Casimir, je suis bien heureux, je vous assure.

— Moi aussi, je voudrais bien être débarrassé de ma bosse, est-ce bien vrai que ce sont les fées de la Folie qui vous ont enlevé la vôtre ?

— Oui, monsieur Isidore ; mais je ne vous engage pas à aller les déranger ; je crains qu'elles ne vous rendent pas le même service qu'à moi.

— Et pourquoi, monsieur le berger ! répliqua Isidore qui supposa aussitôt que

Casimir désirait le voir conserver sa bosse.

— Je ne sais pas, monsieur Isidore ; c'est une simple idée du pauvre berger ; à votre place je n'irais pas.

Le soir même, Isidore était caché auprès de la *Pierre-aux-fées*, avant le lever de la lune.

Il était là, inquiet de ce que lui avait dit Casimir, impatient de ne voir rien venir, quand tout à coup, sans qu'il pût voir d'où elles sortaient, les fées apparurent. Elles se tenaient les mains et allaient commencer leurs rondes et leurs chants quand elles aperçurent Isidore, tapi dans son coin.

Alors la belle fée qui avait parlé à Casimir dit à Isidore :

— Comment oses-tu, petit homme, venir dans nos domaines et troubler nos réjouissances ? Sais-tu que nous punissons tous ceux que la curiosité amène parmi nous ?

— Il faut le punir ! Il faut le punir ! crièrent les autres fées.

Isidore tremblait de tous ses membres ; il se hasarda à répondre :

— Madame la fée, vous avez soulagé Casimir de sa bosse, débarrassez-moi de la

mienne, je vous apporterai beaucoup d'argent, car je suis riche.

— Casimir est bon, charitable, reprit la belle fée, il méritait une récompense ; tandis que toi, tu es méchant et arrogant ; nous n'avons pas besoin de ton argent ; tu vas être puni.

— Il faut lui ajouter la bosse de Casimir, dit une des fées.

— Oui, oui, oui ! répétèrent les autres fées.

Isidore se sentit bousculé, frotté, et ne vit plus rien autour de lui. Mais il sentit comme un fardeau sur son dos : il y porta la main ; elle ne put atteindre le sommet de sa bosse.

Depuis ce jour Isidore n'ose plus sortir de chez lui tellement il est honteux de lui-même, jaloux de Casimir et furieux contre tout le monde. Il doit porter maintenant la bosse du berger et la sienne. (1)

(1) Il existe en Bretagne plusieurs contes sur les bossus. Dans ces versions, ce sont des *nains* qui remplacent les *fées*. Les bossus sont punis de la même manière : l'un pour avoir préféré l'argent, l'autre pour n'avoir pas su ajouter un couplet *bien*





## CHAPITRE III.

---

### LES RÉCITS VÉRIDIQUES.

**L**ES légendes et les contes merveilleux ou mystiques ne suffisaient pas aux narrateurs des *veillées* de l'étable. Pour la satisfaction de leurs auditeurs, ils fouillaient dans les souvenirs et rappelaient les grands événements

*rimé* à la chanson des nains. Dans notre version, la bonté est récompensée et l'arrogance punie :

Cf. F. M. Luzel : — *Contes populaires de la Basse-Bretagne* (Paris, Maisonneuve).

Des versions différentes circulent en Picardie :

Cf. Carnoy : — *Littérature orale de la Picardie* (Paris, Maisonneuve).

Cf. *Mélusine* : — *Recueil de mythologie. Littérature populaire, traditions et usages, publiée par H. Gaidoz et E. Rolland*, (1878 et 1884-1897, in-4°).

rapportés par les ancêtres : hivers rigoureux, années de sécheresse, disette et famine qu'ils engendraient. épidémies, ravages occasionnés par les loups, procès célèbres contre gens ou bêtes, atrocités commises par la *Banded'Orgères*.

Ces récits, puisque véridiques, ont leur place indiquée, à la suite des légendes et des contes ; car notre histoire locale serait incomplète si nous laissions dans l'oubli quelques-uns des événements principaux auxquels ils furent empruntés.

En notre Beauce, si fertile en grains, quelques nuits glaciales amenaient un désastre. On reste effrayé, en parcourant les annales de notre histoire locale, du nombre de disettes qui s'y trouvent signalées.

Remontant jusqu'au moyen âge, nos chroniqueurs narraient les misères engendrées par les hivers de 1408, 1433 ; plus tard, de 1570 ; puis de 1608, 1693 et enfin de 1709. Ce dernier, parce que plus rapproché de nous apparemment, a été surnommé le *grand hiver*. Tous les arbres fruitiers furent gelés ; les bestiaux étaient trouvés morts dans les étables. Les arbres des forêts, éclatés par la violence

du froid, périrent. Les voyageurs, en grand nombre, mouraient sur les routes.

A la suite de cet hiver, la famine fut générale ; le blé atteignit 50 à 60 francs le septier, prix inaccessible aux paysans. On fit du pain avec du son de blé, du gland, de la faine ; l'herbe même servit à l'alimentation. Cette mauvaise nourriture engendra des maladies nombreuses ; de véritables épidémies s'en suivirent. La misère fut si grande que des mères abandonnèrent leurs jeunes enfants dans les églises, espérant que quelque âme charitable en prendrait soin.

Avec les lois qui président actuellement aux transactions commerciales, avec nos rapides moyens de communication, avec l'échange universel, nous sommes à l'abri de ces calamités que supportèrent nos pères. Aussi est-il à présumer — l'égoïsme aidant, — que nous écouterions d'une oreille plus que distraite ces récits qui terrorisaient les anciens. C'est que ces malheureux voyaient, eux, cette épée de Damoclès perpétuellement suspendue sur leur tête.

\*  
\* \*

Les histoires racontées sur les loups frappaient l'esprit des habitués des veillées. Ces animaux ont, en effet, causé des ravages effrayants dans notre pays beauceron. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré des battues importantes, organisées par les louvetiers aidés des paysans, le nombre de ces animaux carnassiers semblait toujours s'accroître.

Les cantons d'Auneau, de Voves, d'Orgères et de Bonneval furent les plus éprouvés en Eure-et-Loir. On n'osait sortir de chez soi dès la chute du jour. Les annales rapportent qu'un grand nombre de personnes, hommes, femmes et enfants, furent la proie des loups.

Le village de Luigny fut dépeuplé en 1100. L'Orléanais fut désolé par leur présence, en 1440, et en 1697. Le vendredi 8 janvier 1740, tout près de Chartres, trois personnes furent à demi dévorées et moururent. La municipalité de Brou demanda, en 1796, de la poudre pour délivrer la con-

trée des loups. Un enfant de douze ans fut poursuivi par un loup, à Maisons, en 1798. A Saint-Denis-les Ponts, un loup enragé fit plusieurs victimes.

Bien connue, l'aventure de ce *violoneux* de Gasville qui, poursuivi par un loup, lui donna, morceau à morceau, son *gâteau de la mariée*, puis grimpa sur un arbre où il joua de son instrument sans faire partir son ennemi ;... il fut enfin délivré de sa périlleuse situation par des voyageurs qui suivaient la route en voiture.

Soit forfanterie, soit habitude du danger qui rend plus hardi et même imprudent, quelques personnes s'aventuraient parfois dans les endroits fréquentés par les loups : elles disaient savoir la *Patenôtre du Loup*. C'était, suivant la croyance populaire, une sorte de prière, composée de paroles magiques, qui avait le pouvoir de faire fuir le loup lorsqu'on la récitait en sa présence.

Les loups apparaissaient à la chute du jour, à l'heure où la clarté est incertaine, et où il est difficile de distinguer un chien d'un loup ; de là le proverbe vulgaire : *Entre chien et loup*.

\*  
\* \*

Afin de varier leurs récits, les narrateurs tombaient du terrible dans le macabre ; ils racontaient les procédures faites et sentences rendues par les baillis des justices seigneuriales contre des animaux domestiques, qui avaient blessé ou tué des personnes. C'était la peine du talion dans toute sa rigueur.

En ce temps-là, les juridictions féodales étaient très compliquées et, comme de nos jours, les frais de justice très élevés. C'était le *bon vieux temps* où les seigneurs disaient : « *L'âne, le noyer et le rustique ne baillent leurs fruits, s'ils ne sont battus.* »

Les manuscrits de la Bibliothèque de Chartres relatent que, vers l'an 1300, un enfant fut mangé par un porc qui fut pendu par ordre de l'évêque Jean de Garlande ; ce pouvoir rentrait dans les droits féodaux des évêques.

Semblables exécutions sont mentionnées, en 1479, à Generville, commune de Sours et en 1522. Les propriétaires des animaux étaient tenus d'assister à l'exécution.

Des chevaux, des ânes, des chiens subirent les mêmes sentences, suivies des mêmes pendaisons, jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Des appellations de terroir n'ont pas d'autre origine : champtier de la Justice, champtier de la Potence...

La procédure était la même pour les animaux que pour les personnes. Les criminels étaient incarcérés et gardés à vue, les dépenses de nourriture et frais de justice imputés aux propriétaires. L'animal accusé avait son avocat qui essayait de soustraire son client aux rigueurs de la justice. L'animal cependant ne paraissait pas à l'audience ; s'il était condamné, la sentence était exécutée publiquement devant une grande affluence de curieux.

Parmi ces derniers, un grand nombre venaient pour essayer de s'emparer de la corde qui avait servi à l'exécution. On disait déjà, à cette époque, que la *corde de pendu* porte bonheur. Elle peut, en effet, porter bonheur... mais au condamné seulement : c'est lorsqu'elle se rompt sous le poids de son corps.

La corde et le corps du supplicié restaient la propriété de l'exécuteur. Connaissant la

valeur superstitieuse de la corde, il la vendait comme talisman. Quant à la chair, il en nourrissait sa famille et vendait à prix d'or le lard fondu aux personnes atteintes de rhumatismes.

C'est évidemment de ces exécutions d'animaux que date l'origine de la renommée médicamenteuse attribuée à la *graisse de pendu*.

\*  
\* \*

### *La Bande d'Orgères.*

Nous avons, à dessein, omis, dans les légendes, les récits concernant la fameuse *Bande d'Orgères*, ainsi appelée parce qu'elle avait sa retraite préférée dans les bois d'Orgères, sur la limite S.-E. du département d'Eure-et-Loir.

Dès la nuit venue, ces audacieux brigands sortaient de leurs cavernes, cachées dans les broussailles de la Conic et dans la forêt de Dourdan ; alors, avec l'ombre du soir, la terreur se répandait dans la Beauce, ou plutôt dans tout le territoire occupé aujourd'hui par les départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-



Cher, du Loiret et de Seine-et-Oise. Une brigade vint même opérer jusque dans Paris, où la panique était si grande qu'on ne se hasardait à sortir qu'en plein jour, car, pour la réussite de leurs plans, les bandits décrochaient les reverbères.

Nous ne mentionnerons ici que quelques-uns des principaux forfaits accomplis par cette association de malfaiteurs ; la liste complète en serait trop longue (notamment de 1792 à 1796). Les détails furent narrés dans nombre de récits et anecdotes aux veillées. Ce n'était plus, hélas ! la légende, mais la terrible réalité, car les bandits ne reculaient devant rien ; ils détroussaient les voyageurs, volaient les enfants pour en faire des élèves, commettaient avec préméditation vols, meurtres, viols, incendies.

C'étaient les dignes successeurs des *Compagnies de Routiers* et autres bandes quasi historiques : *Maillotins*, *Jacques*, *Bourguignons*, *Armagnacs* qui, se détruisant et se remplaçant successivement, profitaient des guerres civiles pour piller et rançonner les paysans du midi, puis ceux du centre de la France.

La *Bande d'Orgères* avait une organisation modèle, une discipline de fer ; elle avait son code criminel, ses mariages, ses fêtes ; toute infraction était rigoureusement punie. Nombre de bandits furent mis à mort pour avoir dénoncé ou trahi le secret des complices.

La bande avait ses éducateurs qui perpétuaient l'art d'escalader un mur, d'ouvrir ou de défoncer une porte, de détrousser un voyageur, de tuer un homme du premier coup : Nicolas Tincelin, dit Jacques-de-Pithiviers, fit de brillants élèves, dont le Rouge-d'Auneau, Jacques-d'Etampes, le Rouge-d'Angerville, etc. Le père Elouis leur enseigna la tradition oubliée du *chauffage* et du *suage*, que nous verrons mettre en pratique à *Mil-louard*. L'enseignement de Tincelin était théorique : de simples conseils entre les notions de lecture, d'écriture et d'argot ; celui du père Elouis était pratique.

Baptiste-le-Chirurgien joignait à son art le rôle de perruquier-barbier ; il grimait les bandits pour les rendre méconnaissables.

François-le-Jeune, ancien maçon, remplis-

sait les fonctions de curé ; à ce titre, il ratifiait les accordailles et assistait les mourants.

\*  
\* \*

Afin de calmer l'effroi produit sur ses auditeurs par toutes les atrocités racontées, le narrateur ne manquait pas de terminer son récit par la scène du mariage chez les bandits :

Lejeune, dit le *curé des pingres*, revêtait une soutane pour la célébration. Réunis sous une loge spéciale, les conjoints demandaient le mariage au chef de la bande qui présidait la réunion. Le *curé* faisait placer deux voleurs en face l'un de l'autre, tenant chacun un bâton qu'ils joignaient à trois pieds de hauteur. Le prétendu se plaçait d'un côté des bâtons, la femme de l'autre. Puis, s'adressant à l'homme, il lui disait : *Gueux, veux-tu de la gueuse ?* L'homme répondait : *Oui, gueux*. Se tournant vers la femme, il disait : *Gueuse, veux-tu du gueux ?* La femme répondait : *Oui, gueux*. Alors le *curé* disait à l'homme : *Saute, gueux*, et celui-ci sautait par-dessus les bâtons. Le même ordre était donné à la femme ; mais les deux bâtons

étaient vivement retirés, et elle passait librement. Le mariage était accompli. Aussitôt des cris aigus, remplissant le souterrain, étaient poussés par les brigands, toujours réunis en grand nombre pour ces sortes de cérémonies. Le festin des noces avait lieu dans les bois : moutons, volailles et le reste, volés dans les nuits précédentes, en faisaient les frais.

\*  
\* \*

La *Bande d'Orgères* se composait de 150 à 200 hommes, d'une quarantaine de femmes, sans compter les affidés : recéleurs qui écoulèrent les produits des expéditions nocturnes, aubergistes ou équarisseurs chez lesquels avaient lieu les rendez-vous.

En 1798, cette association n'était plus que les débris de ces véritables armées qui, de temps immémorial, mirent à sac toutes les contrées de la France ; cependant elle était encore divisée en hommes à pied et en hommes à cheval. Le *Rouge d'Auneau* commandait l'infanterie ; le *Beau-François* commandait la cavalerie. Les autres chefs les plus

réputés furent Hulin, Fleur d'Epine, Poulail-  
ler. Les autres grades étaient répartis selon  
le mérite, la force, l'intelligence ou les anté-  
cédents des candidats.

Les vols ou les assassinats ne s'exécutaient  
qu'après que les chefs en avaient dressé, mé-  
dité et discuté les plans avec une expérience  
consommée.

En 1791, costumés de manière à ressem-  
bler à une patrouille, (le chef, habillé comme  
un commissaire de la République, un autre  
portant l'écharpe municipale) ils pillèrent la  
ferme de la Vove, canton de Palaiseau ; celle  
de Gas, près de Maintenon ; en l'an IV, à  
Maisons ; à Ytres, près de Montfort-l'Amau-  
ry...

Bien renseignés par les affidés qu'ils pos-  
sédaient dans toutes les classes et sur tous  
les points, ils n'aventuraient jamais que le  
nombre d'hommes nécessaire. Tantôt ils  
marchaient isolés, tantôt au nombre de trois  
ou quatre, de dix le plus souvent. Dans les  
grandes expéditions, ils étaient trente, sous  
les ordres du Beau-François.

C'est au nombre de trente-deux qu'ils en-

vahirent, le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795), à onze heures du soir la ferme du château de Gautray ; le Rouge-d'Auneau, pour la première fois, commandait en chef une expédition. Le fermier Trepin, ses deux fils, sa fille, âgée de onze ans, la servante, le portier du château, sa femme, une jeune fille de vingt ans, le jardinier du château, le propriétaire, Deloyne-Gautray, vieillard de quatre-vingts ans, furent frappés à coups de sabre, mutilés ; la plupart moururent des suites de leurs blessures. L'expédition rapporta une cinquantaine de mille francs, des bijoux, du linge, etc.

Quelques mois auparavant, dans la nuit du 6 au 7 mai 1795, les époux Horeau de Lèves, près de Chartres, avaient été assassinés dans les mêmes conditions, grâce à la complicité d'un nommé Pelletier, jardinier des malheureuses victimes. Le Rouge-d'Auneau renouvela, avec autant de succès, le même pillage accompagné des mêmes atrocités, chez le citoyen Auger, meunier à Quincampoix, près d'Illiers.

Ces deux expéditions du Rouge-d'Auneau

portèrent ombrage au Beau-François qui, pour relever son prestige, tenta un grand coup contre la ferme du citoyen Lejeune, à Montgon, commune d'Achères. Cette expédition qui devait terrifier la contrée eut lieu le 10 pluviôse (29 janvier 1796). Le fermier et le charretier reçurent des coups de sabre et de baïonnette et eurent le cou scié ; la fermière et la servante furent assassinées ; la maison vidée d'argent et de butin.

Le 20 germinal an V (9 avril 1796), le Beau-François renouvela ces scènes de carnage à la ferme du citoyen Boutet, à Saint-Léonard, commune de Germignonville. Là, il employa le *chauffage* pour obtenir des renseignements sur l'endroit où était caché l'argent.

Peu de jours après, le Beau-François fut arrêté à la foire de Saint-Germain-en-Laye pour émission de fausse monnaie, la bande choisit pour chef le Gros-Normand qui fut préféré au Rouge-d'Auneau, qualifié dérisoirement de *ci-devant*. Mais l'unité d'action et de volonté manqua pendant un certain temps ; les résultats furent moins heureux

quoique les assassinats fussent aussi nombreux.

Le 20 ou 21 messidor (8 ou 9 juillet 1797), le Beau-François, échappé de la maison d'arrêt de Saint-Germain, reparait à la tête de sa troupe. S'adjoignant le Gros-Normand, le Rouge-d'Auneau et la Grande-Marie habillée en homme, ils vont mettre à sac la ferme du citoyen Ménager, à la Poutée, commune de Boisvillette. La Grande-Marie scie elle-même, avec son couteau, le cou de Ménager; sa femme subit le même sort.

Chaque nuit voyait se renouveler ces atrocités qu'il est impossible de rapporter toutes avec leurs affreux détails.

Après une expédition (29 frimaire : 19 décembre 1797) au hameau du Bois, près de Nottonville, au cours de laquelle le Rouge-d'Auneau fut *rossé* par une femme (M<sup>me</sup> Marchand, mercière), expédition précédée de plusieurs autres échecs, le Beau-François résolut de remonter le moral de sa bande; il proposa de la conduire personnellement à une nouvelle aventure qu'il présenta comme une excellente affaire: il s'agissait de l'expédition de Millouard.



« Le jeudi 4 janvier 1798 sur les huit heures du soir, le citoyen Fousset de la ferme de Millouard, commune de Poupry, canton d'Orgères, était avec son fils auprès de son foyer lorsqu'il entendit tout à coup un bruit d'armes à feu autour de sa maison et dans sa cour. Effrayés, ils cherchent un refuge dans l'écurie. Au même instant, de violents coups d'un rouleau à avoine brisent les portes, et les brigands entrent au nombre de douze, le Beau-François en tête.

Les citoyens Fousset père et fils, qui venaient de réveiller leurs domestiques dans l'écurie, essaient d'en barricader la porte. Les brigands l'enfoncent. Entrés dans l'écurie, ils y allument du feu. L'un d'eux prend au collet Fousset père, d'autres lui foulent à coup de pieds le ventre et l'estomac, le frappent d'une massue au côté gauche, lui lient les pieds et les mains, et menacent de le tuer s'il ne déclare pas où est son argent. Comme le vieillard hésitait encore, on le traîne meurtri et ensanglanté à la cheminée, où on lui brûle les pieds et les jambes jusqu'au-dessus des genoux. Comme si toutes ces cruautés ne suf-

fisaient pas, le Beau-François ordonne de lui percer le dessous des pieds avec un fer aigu, et, pour étouffer ses cris, on lui jette des lits de plume sur la tête. Pendant ce temps les domestiques et le fils sont, pêle-mêle, précipités dans une cave, où il restèrent jusqu'au lendemain matin

En un instant la ferme de Millouard fut saccagée, et les chauffeurs emportèrent un butin considérable. Le citoyen Fousset ne mourut qu'après huit jours d'agonie. »

Le Rouge-d'Auneau qui, par jalousie n'avait pas pris part à l'expédition, tomba entre les mains des officiers de justice. Ramené à Millouard, il aida à faire les premiers pansement des blessures du malheureux Fousset, et l'on rapporte qu'il se répandit en malédictions contre les monstres qui avaient ainsi maltraité un vieillard. Il justifia de l'endroit où il avait couché dans la nuit du 4 janvier et fut mis en liberté.

Huit jours après l'affaire de Millouard, (12 janvier 1798) une escouade de chauffeurs était rassemblée à Sucy-sous-Yèbles (S.-et-M), chez le sieur Villeneuve qui, ainsi que sa

femme, fut maltraité ; leur maison fut dévastée. Ils ne durent la vie qu'à l'alerte donnée par les sentinelles.

A cette époque le calme était un peu rendu à la nation ; la police était exercée plus régulièrement ; le gouvernement ordonna que les mesures les plus actives fussent prises contre les bandits. Toute la population beauceronne prêta son concours à la police. Un maréchal-des-logis de gendarmerie, Vasseur, se mit avec activité aux trousses des brigands. Les premiers furent arrêtés dans la forêt de Senonches ; puis vint la capture du Borgne-de-Jouy qui donna de précieux renseignements sur les habitudes de la bande ; il dénonça un projet d'attaque et le lieu de la réunion. Le Beau-François, Sans-Pouce, le Borgne-du-Mans, le Rouge d'Auneau, une partie de la bande, les affidés, tombèrent en quatre mois entre les mains de Vasseur. Le Rouge d'Auneau, lui-même, mit une certaine forfanterie à raconter les horribles secrets de la bande qui, fait prisonnière, fut enfermée dans les prisons de la ville de Chartres.

L'époque de la canicule arriva : la malpro-

preté de ces individus, leurs maladies, leur entassement (il y en eut jusqu'à sept cents à la fois), l'humidité des cachots, occasionnèrent une épidémie de dysenterie qui en fit mourir un grand nombre. Le Beau-François, se disant malade, s'évada de l'infirmerie.

La procédure fut longue ; elle dura dix-huit mois. Les débats s'ouvrirent le 19 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799) : 19 accusés obtinrent grâce aux yeux du jury (8 jeunes gens et 11 femmes) ; 23 furent condamnés à mort ; un certain nombre, dont le Beau-François, furent condamnés comme contumaces ; les autres subirent les fers et la réclusion. L'exécution des bandits eut lieu dans la nuit du 12 vendémiaire an IX (3 octobre 1800).

L'année 1800 marque l'extinction de la fameuse *Bande d'Orgères*. (Cf. *Complaintes sur la Bande d'Orgères* au chapitre suivant).





## CHAPITRE IV.

---

### LES VIEILLES CHANSONS. — LES COMPLAINTES.

**E**N dehors des vieilles chansons de noce (Cf. *III<sup>e</sup> partie, chap. V, § II*), il existait certainement nombre de romances locales, de couplets champêtres que des vieillards, au cœur gai et resté jeune, fredonnent encore aux veillées. Il en est de même des complaintes qu'affectionnent les gens d'humeur sombre. Notre moisson, ici, n'a pas été très riche, et nous sommes convaincu que les plus beaux morceaux de notre poésie populaire locale ont échappé à nos recherches.

De tout temps, le peuple français aima la chanson : il mit dans ses couplets son esprit

vif, sa verve railleuse, sa gaité gauloise et communicative; il est le véritable créateur de la chanson. Beaucerons et Percherons chantèrent donc tout d'abord les œuvres des *Jougleurs* ou *Ménéstrels* du Moyen âge, puis, jusqu'à la Révolution, celles de la confrérie des *Ménétriers*. Alors naquirent les *Chanteurs des rues* et, avec eux, la chanson vraiment populaire, tour à tour sanguinaire ou bachique, guerrière ou satirique, pastorale ou patriotique, galante ou prophétique.

La Beauce a donné naissance à l'un des premiers et des plus célèbres parmi les chanteurs des rues de la période révolutionnaire : Ange Pitou. (1).

Ancien élève du séminaire de Chartres, Pitou passa de la croyance aveugle au scepticisme le plus exagéré; de fervent monarchiste, il devint républicain exalté. En 1895, on le retrouve, — redevenu monarchiste — chantant et distribuant ses chansons satiriques devant le portail de saint Germain-

(1) Né en 1767, à Vallainville, commune de Molléans, près Châteaudun.

l'Auxerrois, au milieu d'une foule enthousiaste et fidèle.

Pitou était doué d'une originalité piquante, d'une verve intarissable ; il improvisait quotidiennement des couplets contre la Révolution et le Gouvernement. Ses épigrammes et ses sarcasmes le firent emprisonner, juger et acquitter plus de vingt fois ; ils lui valurent même la déportation.

Mais ses chansons ne peuvent trouver place dans cet ouvrage ; elles n'ont rien de local ; elles sont l'œuvre d'un monarchiste dont la muse populaire n'a su voir et traduire au tribunal de l'opinion que les défauts outrés de la République et les vertus amplifiées de la Royauté.

Morainville, au contraire, est le vrai troubadour beauceron, et si nous n'avons pas cru devoir rapporter ici ses belles et nombreuses compositions, c'est parce que les plus populaires ont été déjà livrées au grand public. Sans avoir la prétention d'élever Morainville au niveau des rois de la chanson, nous devons dire qu'il fut un maître. Il fut aux paysans de la Beauce, ce que Béranger et

Pierre Dupont furent au peuple des grandes cités. Ses couplets sont empreints de naïveté, d'entrain, de gaieté.

Morainville (1) vint se fixer à Chartres au retour d'une captivité de huit mois après Waterloo. Accompagné de sa fidèle épouse, il promena de bourgade en bourgade son inséparable et énorme *robinson*, ses cahiers et son violon. Toujours attentif aux bruits des alentours, accordant son luth, il s'en faisait l'écho fidèle et les rendait à nos campagnes en notes sonores et pittoresques.

La Beauce et le Perche ne lui suffirent pas, sa musette vagabonde l'entraîna folâtrer dans les départements limitrophes, jusqu'à Paris même, pour toujours revenir à son pays de prédilection.

Auteur fécond et varié, acteur disert et enjoué, il s'essaya et réussit dans tous les genres; mais l'Amour et Bacchus occupen la première place dans ses productions.

(1) Né à Rouen, le 17 mars 1795





## TRÈS ANCIENNE CHANSON RELIGIEUSE

(*Genre randoonnée*).

Savez-vous combien y a d'un ? (*bis*)

Il n'y a qu'un Dieu qui règne dans les cieus !

Savez-vous combien y a de deux ? (*bis*)

y a deux testaments, l'Ancien et le Nouveau

n'y a qu'un Dieu qui règne dans les cieus.

Savez-vous combien y a de trois ? (*bis*)

Il y a trois patriarches : Abraham, Jacob, Isaac.

Il y a deux testaments, etc.

Il n'y a qu'un etc.

Savez-vous combien y a de quatre ? (*bis*)

Il y a quatre Evangélistes :

Il y<sup>a</sup> trois etc., etc., etc.

Savez-vous combien y a de cinq ? (*bis*)

Il y a cinq livres de Moïse :

Il y a quatre etc.

Savez-vous combien y a de six ? (*bis*)

Il y<sup>a</sup> six cruches, qui ont été posées aux noces  
de Cana, en Galilee ;

Il y a cinq etc.

Savez-vous combien y a de sept ? (*bis*)

Il y a sept sacrements ;

Il y a six cruches, etc.

Savez-vous combien y a de huit ? (*bis*)

Il y a huit béatitudes ;

Il y a sept sacrements, etc.

Savez-vous combien y a de neuf ? (*bis*)

Il y a neuf chœurs des anges ;

Il y a huit etc.

Savez-vous combien y a de dix ?

Il y a dix commandements ;

Il y a neuf etc.

Savez-vous combien y a d'onze ? (*bis*)

Il y a onze mille Vierges ;

Il y a dix commandements, etc.

Savez-vous combien y a de douze ? (*bis*)

Il y a les douze apôtres ;

Il y a les onze mille Vierges ;

Il y a dix commandements ;

Il y a neuf chœurs des anges ;

y a huit béatitudes ;

Il y a sept sacrements ;

Il y a six cruches qui ont été posées aux noces de Cana, en Galilée ;

Il y a cinq livres de Moïse ;

Il y a quatre Évangélistes ;

Il y a trois patriarches : Abraham, Jacob, Isaac ;

Il y a deux testaments : l'Ancien et le Nouveau ;

Il n'y qu'un Dieu qui règne dans les cieux.

\*  
\* \*

A l'époque des vendanges — au temps où le pays Dunois était, en grande partie, planté de vignes, — chaque vendangeur (ou vendangeuse), muni d'une cuiller, se rendait sur la grande place de Châteaudun et offrait ses services aux propriétaires-vignerons rassemblés. Le prix étant débattu et accepté, le vendangeur remettait aux mains du propriétaire, sa cuiller comme garantie d'embauchage. Au jour convenu, vendangeurs et vendangeuses étaient exacts au rendez-vous : ils rentraient en possession de leur cuiller et se mettaient au travail, la chanson aux lèvres.

VIEUX REFRAIN DE VENDANGE.

Allons en Vendange  
Chez la mère Guertain ;  
L'on n'y boit ni mange ;  
L'on y crève de faim.  
On couche sur la paille,  
On amasse des poux  
On a ben du mal  
A gagner cinq sous.

\*  
\* \*

## CHANSON DE SAINT VINCENT.

Gais vigneron. troupe joyeuse,  
Le printemps avec le soleil  
Nous promet abondance heureuse  
Et vin à nul autre pareil.  
D'ailleurs il fait voir tout en rose,  
Travailleur, laisse ton outil ;  
Ce jour il faut qu'on se repose.  
N'est-ce pas le 22 janvier ?

## REFRAIN :

*Vigneron, qu'il pleuve ou qu'il tonne  
Travailler serait peu decent.  
Bois un coup sur la tonne,  
Car c'est aujourd'hui saint Vincent (bis).*

## II

Lorsque Noé planta la vigne,  
Et qu'il eut dégusté son jus,  
Un seul de ses fils, un indigne,  
Se moqua d'un léger abus

Il en fut puni sans doute.  
Pourquoi se montrer si moqueur ?  
Dieu l'a donnée pour qu'on y goûte,  
A cette adorable liqueur.

## III

Nous travaillons avec courage,  
Et nous avons rude labeur.  
La grêle, les vents et l'orage,  
Par trop souvent nous ont fait peur,  
Aussi de la liqueur vermeille,  
Aujourd'hui pourquoi nous priver ?  
Malgré que sur nous Vincent veille,  
Qui sait ce qu'il peut arriver ?

## IV

Champagne, Bordeaux et Bourgogne,  
Roussillon, Nantais, Beaugency,  
Crus du Midi et de Gascogne  
Chaturgue, Fleury, Montigny,  
Enfin tous les vins de France.  
Qu'ils soient cinquante, qu'ils soient cent !  
Nous formons la sainte alliance  
Pour acclamer notre saint Vincent.

\*  
\* \*

## AUTRE CHANSON DE SAINT VINCENT.

## I

Saint Vincent, notre patron,  
A dit à tout vigneron :  
« Ayez toujours en mémoire  
Que c'est du vin qu'il faut boire  
Et non pas de ces liqueurs  
Qui sont faites avec des fleurs. » } *bis.*

## II

Saint Vincent, notre patron,  
Tous, nous vous obéirons.  
Nous boirons chacun bouteille  
De ce bon jus de la treille  
Et ensemble nous dirons :  
A la santé du Patron. } *bis.*

## III

Si Noé vivait encore,  
J'irais demain, dès l'aurore,  
Ou au lever du soleil,

Tenant en main la bouteille,  
Lui présenter de ce jus  
Dont tous les hommes ont vécu. } *bis.*

## IV

Si tous les hommes ont vécu,  
Tous les hommes en ont donc bu.  
Amis, buvons, trinquons les verres  
Et faisons comme nos pères.  
S'il leur en arrive autant, } *bis.*  
Ils diront : c'sont nos enfants.

## V

Tous les ans, pour la fêter  
A la messe, il faut aller  
Et au rendez-vous des buveurs  
Afin de la fêter en chœur.  
Remettons à l'an suivant } *bis.*  
Le nouveau rassemblement.



## VIEILLE CHANSONNETTE NAIVE.

## I

Par un matin, je me suis levée,  
J'étame, je lame et je filerai.  
Dans mon jardin, je m'en suis allée.

*Refrain.*

J'étame, je lame,  
J'ourdille et je vanne,  
Je ferre, je frotte et je couds ;  
Je garde mes moutons du loup,  
Filant ma quenouillette,  
Disant ma chansonnette.

## II

Dans mon jardin, je m'en suis allée,  
J'étame, je lame et je filerai.  
Un beau bouquet je cueillerai.

*Refrain.*

## III

Un beau bouquet je cueillerai.  
J'étame, je lame et je filerai.  
A ma maîtresse, je le porterai.

*Refrain.*

## IV

A ma maîtresse, je le porterai,  
J'étame, je lame et je filerai.  
Si elle n'en veut point, je le rapporterai.

*Refrain.*



## V

Si elle n'en veut point, je le rapporterai.

J'étame, je lame et je filerai.

Dans mon jardin, je le planterai.

*Refrain.*

## VI

Dans mon jardin, je le planterai,

J'étame, je lame et je filerai.

S'il ne veut pas prendre, je l'arroserai.

*Refrain.*

\*  
\* \*

## REFRAIN DE MOISSON.

Dinerons-nous bientôt, maîtresse (*bis*).

Su'l'tapis !

Dinerons-nous bientôt, maîtresse

Ah ! dites donc : oui !

\*  
\* \*

## AU POT.

### I

Mon père veut me marier.

*Refrain :*

☞ Au pot !... Au pot à la crème, ma mère,  
Au pot à la crème, j'irai.

### II

Un vieillard veut me donner

*Refrain :*

### III

Qui n'a ni maille ni denier.

*Refrain :*

### • IV

N'a qu'un bâton de vert pommier.

*Refrain :*

### V

O (avec) quoi qu'il me bat les côtés.

*Refrain :*

## VI

Mais s'il me bat, je m'en irai.

*Refrain :*

## VII

Je m'en irai au bois jouer.

*Refrain :*

## VIII

Apprendre à coudre ou à filer.

*Refrain :*

## IX

Ou à jouer du pied léger.

*Refrain :*

\*  
\* \*

Autrefois, les plaintes tenaient lieu de journaux ; c'est par elles que les paysans apprenaient les événements extraordinaires survenus dans la contrée. Le souvenir des crimes célèbres s'est perpétué, en notre pays de Beauce, par des plaintes dont la poésie populaire n'était pas sans offrir parfois

quelque mérite, tant dans la composition que dans la morale finale.

Mais nos poètes d'occasion étaient très prolifiques et quelques-unes des lamentables tragédies locales ne leur inspirèrent pas moins de vingt, trente, et même quarante strophes. C'est pourquoi nous n'avons pu incorporer dans le cadre de cet ouvrage les plaintes interminables sur *Fréon et la Palette* qui assassinèrent deux vieilles femmes en 1823 (34 couplets); sur les *Parricides* de Saint-Eliph (E.-L.), Henry et sa femme qui furent guillotинés en 1835 (24 couplets); etc.

\*  
\* \*

### COMPLAINTÉ SUR LA BÊTE D'ORLÉANS.

(AIR DE PYRAME ET THISBÉ).

Venez, mes chers amis,  
Entendre les récits  
De la bête sauvage  
Qui court par les champs,  
Autour d'Orléans,  
Fait un très grand carnage.

L'on ne peut que pleurer,  
En voulant réciter  
La peine et la misère  
De tous ces pauvres gens,  
Déchirés par les dents  
De cette bête sanguinaire.

Qui pourrait, de sang froid,  
Entrer dans ces bois  
Sans une tristesse extrême,  
En voyant les débris  
De ses plus chers amis  
Ou de celle qu'il aime ?

L'animal acharné  
Et plein de cruauté  
Dans ces lieux obscurs  
Déchire par lambeaux  
Emporte les morceaux  
Des pauvres créatures.

Le pauvre malheureux,  
Dans ce désordre affreux,  
Pleure et se désespère ;  
Il cherche ses parents,  
Le père ses enfants,  
Les enfants père et mère.

Prions le Tout-Puissant  
 Qu'il nous délivre des dents  
 De ce monstre horrible,  
 Et par sa sainte main  
 Qu'il guérisse soudain  
 Toutes ces pauvres victimes.

\*  
 \* \*

COMPLAINTÉ SUR LA BANDE D'ORGÈRES.  
 (AIR DES PENDUS)

*Le Juge aux criminels.*

Quels sont les crimes, misérables  
 Qui vous amènent devant moi ?  
 De quoi seriez-vous donc coupables ?  
 Pour vous mon cœur tremble d'effroi :  
 Point de détours, point de raisons,  
 Parlez sans feinte,  
 De quoi êtes-vous accusés ?  
 Dites, sans tarder.

*Les criminels aux Juges.*

Ah ! citoyen, nos crimes sont infâmes.  
 A chaque instant devant nos yeux,  
 La douleur pénétrant nos âmes,  
 Hélas ! nous sommes des malheureux,

Nous avons commis sur le pavé,  
 Commune de Lèves,  
 Un assassinat prémédité,  
 Quelle cruauté !

. . . . .  
 En six autres strophes monotones, les bandits détaillent leurs dérèglements, confessent leurs crimes, avouent leur horreur de la guillotine.

\*  
 \* \*

COMPLAINTÉ  
 COMPOSÉE PAR LE ROUGE D'AUNEAU.

Je suis né de Saint-Parterne,  
 D'Orléans en vérité :  
 Que maudite soit la journée  
 Qui me cause tant de peine  
 Je voudrais en vérité,  
 Jamais n'être né. (*bis*)

Comme étant dans ma jeunesse  
 Je menais la vie d'un libertin,  
 J'ai commis mille assassins  
 Je mettais tout au pillage,  
 Assassins dans nos endroits  
 Un chacun se plaignait de moi. (*bis*)

Père et mère me commande  
De quitter la maison ;  
Et moi comme un vagabond,  
J'entrepris la contrebande,  
J'ai bien commencé par là  
La vie d'un vrai scélérat. (*bis*)

Nous étions bien vingt ou trente  
A qui il fallait de l'argent,  
Cinq à six cent mille francs  
Qu'il nous fallait au plus vite,  
Ou sinon nous leur disions  
Que nous les égorgerions. (*bis*)

Je me suis confié à un traître,  
A un jeune scélérat,  
S'est porté au désespoir,  
N'ayant plus d'existence ;  
Vil coquin s'en est allé  
C'était pour me dénoncer. (*bis*)

Les gendarmes fort habiles,  
A Orléans s'en sont allés,  
A Chartres ils m'ont amené,  
Je suis dans leurs chaînes,  
En pleurant mon triste sort,  
N'espérant plus que la mort. (*bis*)

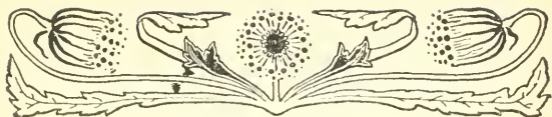


---

Et toi, pauvre *Rouge d'Aunau*,  
Qui es détenu dans les chaînes,  
En pleurant mon triste sort,  
Ne demandant que la mort. (*bis*)







## CHAPITRE V.

---

LES PRONOSTICS. — LES PROVERBES.  
LES DICTONS. — LES PRÉCEPTES.

---

### § I<sup>er</sup> *Pronostics météorologiques.* (*Astres. — Météores*)

**L**A continuelle anxiété du laboureur au sujet du temps plus ou moins favorable à ses récoltes en herbe l'a rendu observateur. Pour lui, tout est baromètre : les astres, les vents, les nuages, les brouillards, les animaux, les oiseaux, les choses : de là une quantité de remarques dont la plupart sont devenues proverbiales.

Sans en connaître les causes déterminantes, le campagnard a constaté, qu'à l'approche de la pluie, les hirondelles volent en rasant

le sol et effleurent la surface de l'eau en battant l'air de leurs ailes ; d'où ce proverbe :

Hirondelle vole bas,  
La pluie tôt tu auras.

C'est que, quand le ciel se couvre de nuages, les couches supérieures de l'atmosphère se refroidissent et les insectes se précipitent dans les régions basses où la température est plus douce. Les hirondelles, se nourrissant exclusivement d'insectes, suivent ces derniers où ils se dirigent.

Très simple également l'explication de cet autre proverbe :

Une pie au printemps  
Amène mauvais temps.

Si le froid doit continuer, si la pluie est proche ou doit persister, une pie seule va chercher la nourriture, tandis que l'autre couvre consciencieusement les œufs ou la couvée. Si, au contraire, la couvée n'a rien à redouter, ni du froid ni de l'humidité, les deux pies vont se restaurer ensemble à travers la campagne.

Tout aussi simples souvent sont les explications des constatations et des proverbes basés sur les phénomènes atmosphériques.

\*  
\* \*

### *Soleil.*

Le soleil se levant ou se couchant quand l'air est clair et net, signifie beau temps en toutes saisons : chaud en été, froid en hiver. S'il est environné de nuées, c'est pluie ; si elles sont jaunes, c'est tempête ; si elles sont rouges ou rousses, c'est signe de vent.

\*  
\* \*

### *Lune.*

Si la lune est environnée d'un cercle obscur du côté du plus noir, c'est pluie ; on dit que la lune est cernée ; s'il élargit et rougit, c'est grand vent ; s'il est blafard, c'est de la pluie ; s'il est jaune, c'est tempête, grêle et foudre. Si le cercle est proche de la lune, la pluie est éloignée ; s'il est éloigné, la pluie est proche ; de là ce proverbe : Halo à la lune : loin de la lune, près de l'eau.

La *Lune rousse* est celle qui commence en avril ; elle suit les variations qu'éprouve la fête mobile de Pâques.

Dès le seizième siècle, on avait reconnu l'influence de la lune sur les variations atmosphériques on disait :

Au cinq de la lune, on verra  
Quel temps le mois donnera ;  
La lune est périlleuse au cinq,  
Aux quatre, six, huit et vingt.  
Comme pronostic, on ajoutait :  
La lune pasle fait pluye,  
L'argentine, temps clair, et la rouge vente.

\*  
\* \*

### *Étoiles.*

Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est du beau temps, mais avec grand vent ; si elles paraissent troubles, c'est brouillard et pluie.

\*  
\* \*

### *Vents.*

Le vent méridional, vacillant, accompagné de chaleur humide, amène de la pluie et rend l'air pesant. Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasque. Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont beaucoup plus forts et durent plus longtemps que ceux qui commencent pendant la nuit.

\*  
\* \*

### *Nuages.*

Les nuages qui après la pluie descendent près de terre, et semblent couler sur les champs sont un signe de beau temps ; et s'il survient un brouillard pendant un mauvais temps, il indique sa cessation ; mais si le brouillard survient pendant le beau temps, et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est immanquable.

Les nuages moutonnés annoncent, dans l'été, du vent ; dans l'hiver, de la neige ; et

généralement un changement de temps. De là ce proverbe :

Temps pommelé, fille fardée  
Ne sont pas de longue durée.

\*  
\* \*

*Gelées blanches. Rosées.*

Si, après le vent, il s'ensuit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, c'est un signe de temps mauvais et malsain. En automne, la gelée blanche indique la pluie et la rosée le beau temps.

Le défaut de rosée dans les matinées claires présage la pluie.

\*  
\* \*

*Gelée.*

La gelée qui commence par un vent nord-est dure longtemps et fait plus de mal.

\*  
\* \*

*Brouillards.*

Si le brouillard tombe avant midi, beau temps ; si le soleil *le boit*, pluie prochaine.



Les brouillards qui se précipitent annoncent un temps serein. Quand le ciel paraît couvert d'une couche mince de vapeurs dans laquelle nagent des nuages plus épais, c'est pronostic de pluie.

Les brouillards pendant l'avent présagent une année de pommes.

\*  
\* \*

### *Pluie.*

Une pluie générale qui finit par une brume annonce un temps serein.

La pluie qui vient brusquement s'en va de même, elle dure peu. La pluie du matin n'est pas de longue durée.

Petite pluie abat grand vent.

\*  
\* \*

### *Neige.*

Dans l'hiver, une grande quantité de neige promet une année fertile.

\*  
\* \*

### *Tonnerre.*

Le tonnerre du matin annonce du vent ;  
celui du midi, de la pluie ; celui du soir, de  
l'orage.

\*  
\* \*

### *Arc-en-ciel.*

Arc-en-ciel du soir met la pluie à couvert ;  
Arc-en-ciel du matin met la pluie en chemin.

\*  
\* \*

### *Comètes.*

Les comètes pronostiquent une bonne année de vin : quantité et qualité.





§ II. — *Pronostics généraux :*

(*Animaux. — Oiseaux. — Insectes. — Choses.*)

---

*Signes de beau temps.*



A grenouille verte ou rainette, enfermée dans une bouteille, s'élève jusqu'au goulot.

Les chauves-souris se montrent en plus grand nombre et voltigent étourdiment le soir.

Le coq chante clair à la pointe du jour.

Les hirondelles volent haut, disparaissent dans les nuages.

La tourterelle roucoule lentement.

Le rossignol chante clair toute la nuit.

Les chouettes font entendre une voix basse et tranquille.

Les pierrots sont matineux et babillards.

Les canards, les oies volent çà et là.

Les pigeons vont butiner au loin dans la plaine, rentrent tard au colombier.

Les moucheron voltigent dans l'air et se rassemblent au coucher du soleil.

De nombreux *fil*s de la *Vierge* couvrent les champs.

La lame de la faux reste sèche et luisante.

Le bois brûle bien ; la flamme s'élève droite et tranquille.

\*  
\* \*

### *Signes de pluie.*

La vache lèche le salpêtre que l'humidité de l'atmosphère fait suinter de la muraille.

Les moutons, les chèvres sautent et se battent.

Les chiens inquiets grattent la terre.

Les chats passent leurs pattes sur leurs oreilles. (S'ils grattent avec leurs griffes, c'est du temps froid.)

Les grenouilles coassent plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Les crapauds sortent le soir en plus grand nombre de leur trou.

Les vers de terre paraissent à la surface du sol.

Les taupes labourent plus que de coutume.

Les pigeons se posent sur les toits en présentant leur jabot au levant ; ils picorent aux environs de la ferme ; le soir, ils regagnent le logis de bonne heure.

Les poules, les oiseaux de basse-cour, les perdrix, les moineaux hérissent leurs plumes et se roulent dans la poussière.

Les canards et les oies crient et plongent fréquemment dans l'eau.

Les coqs chantent le soir ou à des heures extraordinaires.

Les corbeaux sont éveillés de bonne heure et croassent plus fort que de coutume.

Les chouettes houloulent.

Les bergeronnettes sautillent le long des fossés.

Les paons, les pies, les geais, les martins-pêcheurs se font entendre plus qu'à l'ordinaire.

Les abeilles s'écartent peu de leur ruche et rentrent en foule avant la nuit sans être chargées, elles sont méchantes et attaquent

ceux qui les approchent à la veille d'un orage. Les mouches piquent et deviennent plus importunes qu'à l'ordinaire.

La hache du bucheron est terne ; le manche ne glisse pas dans la main.

Le crible du batteur est détendu ; son fléau est récalcitrant.

L'eau des mares devient trouble et boueuse.

Le fumier pousse des champignons noirâtres et répand une odeur forte.

Les corps froids : marbres, métaux, carreaux, etc, se couvrent de vapeurs.

La suie des cheminées s'enflamme et tombe.

Le son des cloches arrive plus distinctement que de coutume, sans que ce soit l'effet du vent.

En nos pays, l'arrivée des oiseaux de passage, canards et oies sauvages, est un indice du froid. On dit à ce propos :

Quant les oies sauvages vont de bas en bise  
Petit bonhomme mets ta chemise ;  
S'ils vont de bise en bas.  
Petit bonhomme fourre-toi dans tes draps.



§ III. — *Vieux Proverbes sur la Beauce  
et sur ses habitants.*

**R**ABELAIS aurait dit du pays chartrain : Je trouve *beau ce...* dont fut appelé depuis *Beauce* ce pays.  
En Beauce, bonne terre et mauvais chemins.

Les gentilshommes de Beauce déjeunent de bêler, s'en trouvent fort bien et n'en crachent que mieux.

C'est un gentilhomme de Beauce, il est au lit quand on raccommode ses chausses.

Gentilhomme de Beauce, qui vend ses chiens pour avoir du pain.

Un monsieur de trois au boisseau ou trois à une épée comme en Beauce.

Il fait bon avoir son revenu en Beauce et le manger au Perche.

On disait des Chartrains :

Tout Chartrain, tout vilain,

Traître à Dieu et à son prochain.



§ IV. — *Vieux Proverbes moraux.*

Quand tu naquis, tu n'avais rien,  
Prends donc en gré ton petit bien.

Humilité à tout homme bien sied ;  
Qui bas se tient, au haut bout on l'assied.

Garde-toi d'un homme qui ne parle  
Et d'un chien qui n'aboie.

Comme chante le chapelain,  
Ainsi répond le sacristain.

A chaque jour suffit son vespre.

Enfant nourri de vin,  
Femme qui parle latin,  
Et soleil qui *luisarne* le matin  
Ne viennent jamais à bonne fin.

Horloge entretenir,  
Jeune dame à gré servir,  
Vieille maison réparer,  
C'est toujours à recommencer.





§ V. — *Proverbes relatifs à l'Agriculture  
et au Jardinage.*

JANVIER

- Quand il tonne en janvier  
L'hiver est avorté.
- Quand sec est janvier,  
Ne doit se plaindre le fermier.

FÉVRIER

- Pluie en février  
Remplit le grenier.
- Quand la Chandeleur est claire,  
L'hiver est laissé derrière.
- Il vaut mieux voir un chien enragé  
Qu'homme déshabillé en février.

MARS

- Quand en mars beaucoup il tonne,  
Apprête cercles et tonnes.
- Si mars est nébuleux,  
L'été sera pluvieux.

- Brouillards en mars,  
Gelée en mai.
- Neige de *mas* (mars)  
C'est de la foire de *jas* (jars). (P.).
- Quand mars fait l'avril,  
L'avril fait le mars.

## AVRIL

- Il n'est gentil mois d'avril  
Qui n'ait son chapeau de grésil.
- Quand il tonne en avril,  
Vigneron répare ton baril.
- En avril ne quitte pas un fil,  
En mai, va comme il te plaît.

## MAI

- S'il pleut le jour de saint Urbain,  
C'est quarante jour de pluie en chemin.
- Pour avoir une bonne *citrouillée* (plan de ci-  
[trouilles]),  
Il faut que le mois de mai la trouve levée.

## JUIN

- Mai frais et chaud juin,  
Donnent pain et vin.
- Pluie de juin,  
Détruit vin et grain.

- 
- S'il pleut à la saint Médard,  
Le tiers des biens est au hasard ;  
Mais vient le bon saint Barnabé  
Qui peut tout réparer.
  - A la saint Barnabé, apôtre,  
Tous les biens sont les nôtres,  
A moins que la saint Cyr ne nous les ôte.

## JUILLET

- A la Madeleine,  
La noix est pleine.
- Qui veut bon navet  
Le sème en juillet.

## AOUT

- Quand il pleut en août,  
Il pleut miel et bon moût.
- Qui dort en août  
Dort à son coût.
- A la mi-août,  
Les noisettes ont le cul roux.

## SEPTEMBRE

- Quand septembre est venu, si la cigale chante,  
N'achète point de blé pour le revendre.

- A la saint Michel,  
Chacun son fruit cueille.
- On disait autrefois :  
C'est à la saint Michaud  
Que chacun fruit queaut (cueille).
- A la bonne Dame de septembre,  
Tous fruits sont bons à prendre.

## OCTOBRE

- Quand pomme passe poire,  
Il faut boire ;  
Quand poire passe pomme,  
Garde ton vin bonhomme.
- Si tu veux le voir *grossi*,  
Sème ton blé à la saint Denis.

## NOVEMBRE

- La Toussaint venue,  
Quitte la charrue.
- A la sainte Catherine,  
Tout bois prend racine .
- A la Toussaint, blés semés,  
Ainsi que les fruits serrés.
- Entre la Toussaint et Noël  
Ne peut trop venter ni pleuvoir.

## DÉCEMBRE

- A la sainte Luce,  
Le jour croît du saut d'une puce.
- A la saint Thomas,  
Le jour croît du cri d'un *jas*.
- A Noël au pignon,  
A Pâques au tison.

\*  
\* \*

## DIVERS

- S'il pleut le premier jour des Rogations,  
La fenaison sera humide ;  
S'il pleut le deuxième jour,  
Le blé sera mouillé ;  
S'il pleut le troisième jour,  
Les vendanges seront pluvieuses.
- L'hiver est dans un bissac ;  
S'il n'est pas d'un bout, il est de l'autre.
- Quand il pleut le jour de sainte Monique,  
Il ne faut ni tonneau, ni pipe.
- Quand il pleut le jour de sainte Opportune,  
Il n'y a ni guigne, ni prune.

- A la Saint-Simon,  
Fruit du meslier est bon.
- A la Saint-Simon,  
Une mouche vaut un pigeon.
- A la Saint-Vallier,  
La charrue sous le poirier.
- A la Saint-Mathieu.  
Les jours aux nuits sont égaux,
- S'il vente le jour de N. D. des Neiges,  
Le grain se vendra cher.

La Brie, comme la Beauce, est une plaine fertile en céréales; mais les grosses terres argileuses de Brie, avec leur sous-sol imperméable, supportent plus facilement que nos terres légères la température inclément. De là ce proverbe, né dans une année de sécheresse :

Quand la Beauce pleure,  
La Brie rit.





§ VI. — *Proverbes divers.* — *Dictons.*

*On dit au sujet du sommeil :*

- Renard qui dort ne prend pas de poule.
- Homme endormi,  
Corps enseveli.
- Homme fin  
Se lève matin.
- Lever à cinq, dîner à neuf,  
Souper à cinq, coucher à neuf,  
Font vivre l'homme dix fois neuf.

*Au sujet des défauts :*

- Un vice coûte plus à nourrir que deux en-  
[fants.
- Les gourmands  
Font leur fosse avec leurs dents.

*Au sujet de l'oisiveté :*

- Fainéantise va si lentement  
Que pauvreté l'atteint promptement.
- La faim regarde à la porte du travailleur,  
Mais ne franchit jamais sa demeure.

*Au sujet de la négligence :*

- Faute d'un clou, on perd le fer,  
Faute d'un fer, on perd le cheval,  
Faute de cheval, le cavalier est perdu.

*Au sujet du maître :*

- L'œil du maître fait plus d'ouvrage que ses  
deux mains.

*Au sujet de l'orgueil :*

- L'orgueil déjeune avec l'abondance,  
Dîne avec la pauvreté,  
Soupe avec la honte.

*Au sujet de la persévérance :*

- A la longue, la goutte d'eau perce la pierre.
- Les petits coups font tomber les grands  
chênes.

*D'un homme lent :*

- Il n'est pas de Saint-Jean-Bouillant.

*D'une fille qui a manqué à ses devoirs :*

- Elle a cassé son sabot.

*D'un enfant qui pleure :*

- Il rit comme on crie à Paris.



*D'un homme serviable, loyal :*

— Il est franc comme l'ousier (osier).

*D'un homme méfiant :*

— On n'y emmanche pas les yeux comme un hareng.

*D'un homme maigre :*

— Ce n'est pas la graisse de cochon qui l'empêche de courir.

— Il est maigre comme les fesses d'un pauvre homme,

*D'un ivrogne :*

— Il tête ben tout seul; on n'a pas besoin d'y mettre le doigt dans la bouche comme aux viaux.

*D'un gourmand :*

— Il ferait sept lieues la goule ouverte pour avoir de la galette.

*D'un prodigue :*

— Il est intéressé comme une poule qui va pondre en ville (chez les voisins).

*Divers.*

— Elle est troussée comme un limas qui va aux fraises.

— C'est comme le *Confiteor* à la mère Catherine, ça va toujours en empirant.

— Il va de travers comme un chien qui s'en revient de vêpres.

— Il se r'dresse comme un *villain* (citadin) qui a avalé son parapluie.

— Si le ciel *cheyait* (tombait), y aurait bien des cailles de prises.

*D'un remède douteux :*

— Ça fera comme la bonne femme qui crachait au derrière de sa vache : si ça n'y fait pas de bien, ça n'y f'ra pas de mal.

..

*Sources de l'Eure et du Loir.*

Bien que la source de l'Eure et celle du Loir soient assez éloignées l'une de l'autre, il existe une sorte de corrélation entre les

crues de ces deux rivières ; de là ce dicton local :

Quand l'Eure à Chartres déborde,  
A Bonneval, jamais on n'aborde.

\*  
\* \*

### *La Conie.*

La Conie est un affluent du Loir, qui la reçoit à quelques lieues en amont de Châteaudun. Insensible aux crues d'hiver et à la sécheresse d'été, cette rivière, dont les eaux filtrent dans la tourbe comme au travers d'une éponge, est remarquable par l'intermittence de ses eaux.

Pendant une période de huit, dix et douze ans la rivière reste uniformément haute ou constamment basse. Ce phénomène a frappé l'esprit des populations riveraines qui croient y voir une influence d'abondance ou de stérilité ; de là ce dicton :

Conie haute,  
Année chère.



*Le Puiset.*

Le Puiset (c'est-à-dire petit puits) tire son nom d'un grand nombre de puits qui se trouvent à cet endroit. Son château fut rasé par Suger (sous Louis-le-Gros) pour punir de sa rébellion et de ses brigandages le baron Hugues, seigneur dudit lieu.

Une des tours du vieux château se nommait la tour de Boël; au pied de cette tour existait encore, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, un réservoir alimenté par des filtrations voisines. Son niveau variable (comme celui de la Conie) était pour les paysans un pronostic certain de fertilité et conséquemment du prix du blé; les marchands consultaient ce signe hydroscopique. On disait :

Au Boël haut,  
Correspond le pain cher.

\*  
\* \*

*Maître Bruant, l'eau baisse !*

Ce dicton est bien connu dans les environs de Bonneval. Lorsqu'une personne interrogée par une autre ne veut pas répondre à la question, elle lui dit : « Maître Bruant, l'eau baisse ! »

L'explication de cette réponse bizarre remonterait, d'après M. Ad. Lecocq, à 1665, année pluvieuse qui amena une inondation terrible dans la petite ville de Bonneval, située, comme l'indique son nom, dans une superbe vallée. La crue des eaux fut subite ; elles montèrent dans les bas quartiers jusqu'au-dessus du premier étage des maisons. La population s'était réfugiée sur les hauteurs ; seuls Bruant et sa femme, fabricants de serge, étaient restés dans leur demeure. Les maisons s'écroulaient autour d'eux, minées par le torrent impétueux. La leur faisait entendre parfois des craquements sinistres. Réfugiés dans leur grenier, ces malheureux passèrent la nuit dans des angoisses terribles, attendant

la mort à chaque instant ; aussi formulaient-ils de nombreux actes de contrition. Bruant proposa enfin à sa femme de se faire mutuellement une confession *in extremis*.

Sur l'invitation de sa femme, Bruant commença par s'accuser d'une foule de peccadilles ; sa femme l'exhortait à ne rien omettre ; le pauvre mari répétait plusieurs fois les mêmes fautes légères lorsque l'effoulement d'une maison voisine lui fit avouer certaines infidélités conjugales que l'imminence de la mort arracha de sa gorge. Alors il embrassa sa femme avec effusion en lui demandant pardon.

Il engagea sa femme à l'imiter aussitôt ; mais, en personne avisée, la maîtresse Bruant courut à la lucarne du grenier et, constatant une légère diminution dans la hauteur de l'eau, elle s'écria : « Maître Bruant, l'eau baisse ! » Le mari, toujours à genoux, pressait sa femme de venir faire ses aveux. Feignant de ne pas entendre, celle-ci répétait : « Maître Bruant, l'eau baisse ! » Un fort craquement dans la charpente de la maison la décida à revenir et à commencer la confi-

dence. Les paroles sortaient entrecoupées, inarticulées. Puis se levant brusquement, elle courut de nouveau à la lucarne, espérant pouvoir en rester là de sa confession. Le mari l'appelait, mais elle criait : « Maître Bruant, l'eau baisse encore ! l'eau baisse toujours ! » Des voix se firent entendre, des voisins, au petit jour, venaient au secours des malheureux désespérés..... et la confession de la maîtresse Bruant ne fut pas achevée.

\*  
\* \*

### *La Chemise du Meunier.*

La mouture du grain, en Beauce, se fait à l'aide des moulins à vent. On mélange au blé un peu de seigle : c'est la *monée*. Le meunier prélève sur les monées une certaine quantité de farine pour son salaire. La probité des meuniers est très suspecte si l'on en juge par le proverbe suivant : *Il n'y a rien de plus bardi que la chemise d'un meunier.*

\*  
\* \*

### *Les veaux de Brou.*

Lorsqu'un homme s'est laissé flagorner par un autre, on lui applique ce dicton : « *Pauvre gars, tu ressembles aux veaux de Brou* ». Il y a trois siècles que les habitants de la petite ville de Brou portent ce surnom qui ne rappelle en rien le grand commerce de veaux fait à son marché hebdomadaire.

Voici, d'après M. F. Tesson, l'explication de ce proverbe : Trois jeunes gens qui logeaient le diable en bourse, arrivèrent un jour à Brou ; ils parcoururent aussitôt la ville, proclamant dans tous les carrefours qu'ils étaient comédiens de Sa Majesté le roi de France et de Navarre. Ils venaient de Paris à Brou en ligne directe, exprès pour donner aux habitants la primeur d'une pièce nouvelle, la représentation d'un mystère intitulé : *La Fuite des Enfants sans argent*.

Une grange que leur avait prêtée un amateur du pays servait de théâtre. Les bonnes gens de Brou accoururent en foule. L'un des



comédiens gardait la porte de la grange et recevait l'argent ; les deux autres, montés sur deux tabourets, raclaient du violon en attendant l'ouverture de la séance. Quand la grange fut pleine, nos trois amis en fermèrent simplement la porte à double tour, mirent la clé dans la poche, sans oublier bien entendu le montant de la recette, et détalèrent au plus vite, moins bruyamment qu'ils n'étaient venus.

A une lieue de Brou, ils avisèrent un bonhomme qui se rendait à la ville et lui dirent :

— Mon brave, à notre départ de Brou, nous avons emporté par mégarde la clé d'une grange qui renferme quantité de veaux. Voulez-vous vous en charger et la remettre à qui de droit.

— Volontiers, volontiers.

Cela dit, les trois filous continuèrent leur route, et une heure après, le bonhomme à la clé était devant la grange indiquée. Il régnait au dedans un effroyable tumulte. C'étaient des cris, des plaintes, des trépignements, des menaces ; ce brouhaha ressemblait assez aux beuglements d'un troupeau de veaux.

Intrigué de ce tapage, le bonhomme se décide à ouvrir. Un flot d'êtres humains, hommes, femmes, enfants, se précipita par l'ouverture comme une avalanche. Le bonhomme fut roué de coups par le peuple furieux qui le prit pour un complice des trois larrons.

C'est de ce jour que les habitants du pays, ainsi bafoués, reçurent le sobriquet de *Veaux de Brou*.





## § VII. — *Préceptes.*

— Celui qui ruine son fermier ruine sa terre.

— Deux clefs sous la porte mettent une ferme à l'envers.

— Quand tu affermes, impose cette condition : *Le tiers des terres en labour sera mis en prairies.*

— Ne va aux foires et marchés que pour tes affaires ; il y aura toujours assez de faîneants, d'ivrognes et de gourmands sans toi.

— Le premier épargné est le premier gagné. On n'est pas toujours sûr de gagner ; mais on tient ce qu'on épargne.

— Une poignée de paille donne une poignée de fumier qui donne une poignée de grains.

— Laboure bien, fume bien, n'épuise pas ta terre, tu seras bon cultivateur.

— Soigne ta terre comme ton attelage, ne donne pas trop de charge.

— Tâche d'éviter les mauvaises herbes. Elles sont de la famille des mauvais cultivateurs.

— Les prés nourrissent le bétail ; le bétail fournit le fumier ; le fumier donne le grain.

— Celui qui a moitié de ses terres labourables en prés excellents est un bon cultivateur. Il est encore bon, s'il en a le tiers : le quart n'est pas assez.

— Plâtre tes prés artificiels. Pour trente sous de plâtre tu auras douze cents de foin en sus de ta récolte habituelle.

— Ne sème pas en raison de la terre que tu as, mais du fumier que tu fais.

— Tu ne plantes jamais l'ail et les oignons deux années de suite dans le même carré ; pourquoi sèmes-tu donc plusieurs blés de suite dans ton champ ?

— Cultive de tout, parce que tout ne manque jamais à la fois.

— N'oublie pas la pomme de terre : c'est elle qui te nourrira dans la disette, et qui engraissera ton bétail, dans l'abondance.

— Nourris des bestiaux de plusieurs es-

pèces ; si l'un ne se vend pas, l'autre te fera de l'argent.

— Engraisse ton bétail avant de le vendre ; la graisse couvre les défauts.

— Il n'y a point de bonnes recettes pour les gourmands, les ivrognes et les fainéants.

Une bonne ménagère  
Qui bien agit dans sa sphère,  
Pour la ferme est un trésor ;  
Elle vaut son pesant d'or.

Jeune fille, pain frais, bois vert  
Mettent une ferme à désert.







## CHAPITRE VI.

---

### QUELQUES CURIOSITÉS.

---

#### *Cathédrale de Chartres.*

**N**OUS ne saurions analyser toutes les beautés de la basilique chartreuse, un des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge où s'allient le plus heureusement le style roman et le style ogival. On ne se lasse point d'admirer la grandeur de la conception générale, les proportions majestueuses et harmonieuses des nefs, la hardiesse des piliers, la ciselure et la sculpture des portails, de la clôture du chœur et surtout de l'un des clochers. Aussi les fantaisistes qui rêvent d'une cathédrale idéale n'ont-ils pas omis le clocher

chartrain dans le proverbe bien connu :

Clocher de Chartres, nef d'Amiens,  
Chœur de Beauvais, portail de Reims.

\*  
\* \*

Il existe, dans la nef une sorte de labyrinthe en pierre bleue de Senlis que les Chartrains appellent *la Lieue*, bien qu'il n'ait que sept cent soixante-huit pieds de développement ; il ressemble à ces carrelages dont l'idée appartient aux Egyptiens.

\*  
\* \*

Au-dessus du labyrinthe, une dalle porte l'empreinte d'un anneau ; cette empreinte, imitant un fer à cheval, doit à la légende populaire suivante la curiosité dont elle est l'objet : Elle aurait été produite par le pied du cheval d'un cavalier audacieux voulant pénétrer dans le sanctuaire. A la voûte, juste au-dessus, est peinte en rouge une croix de Malte : c'est une goutte de sang qui aurait jailli du pied du cheval. Peut-être ces signes indiquent-ils simplement que là commençait la nef centrale de la précédente cathédrale.



D'après une autre version légendaire, ce cavalier serait Henri IV. Lors de son entrée solennelle dans la basilique, son cheval aurait fait un écart et le fer se serait imprimé dans la dalle.

\*  
\* \*

*Origine du Guet et du Tocsin à  
Notre-Dame de Chartres.*

(Extrait d'un ouvrage du XVII<sup>e</sup> siècle).

« Si Londres a ses watchman, Chartres a ses veilleurs de nuit et de jour ; si le nom diffère, le but est le même : étant la ville et cité de Chartres et ses environs, presque sans exception, construits en pans de bois et recouverts en chaume, vous comprendrez que de telles localités appellent comme d'elles-mêmes les incendies et leurs affreux sinistres ; aussi devers 1262, Messieurs du Chapitre demandèrent à Philippe-le-Hardi, fils de Louis-le-Saint, neuvième du nom, et en obtinrent d'être autorisés à faire monter et entretenir une horloge dont le timbre pût être entendu de toute la ville et dût servir,

placé en haut lieu qu'il serait, à l'indication de l'heure tout d'abord et au *tocque-seing* ou, si mieux aimez, tocsin d'alarme. Puis il fut décidé qu'à l'avenir il serait *veillé* par deux hommes, tant de nuit que de jour, aux frais du Chapitre, et qu'il y aurait un coup de cloche, dit *coup du guet*, donné après chaque heure ; ceci pour apprendre à tous et donner garantie de la part du veilleur qu'il était des yeux incessamment ouverts sur toute la campagne, et que les citadins et autres pouvaient en pleine paix et sécurité vaquer à leurs affaires, plaisirs ou sommeil. »

Ce service de surveillance fut complété par une ordonnance capitulaire du Chapitre de Chartres (11 janvier 1783) qui institua et prescrivit en ces termes ironiques, le guet du clocher de la cathédrale :

« . . . . . Un tube au bec et les yeux semi-clos,  
« Quand la ville est en feu, baille un cri de : *Repos.* »

Ce *Re-pos*, bien scandé par le veilleur, les chartrains l'ont entendu jusqu'en 1872 ou 1873. Et ce cri nocturne, grossi par un énorme porte-voix, les surprit et les effraya

plus souvent, en traversant quelque rue sombre et déserte, qu'il ne les tranquillisa pendant leur sommeil.

\*  
\* \*

La *Foire de mai*, à Chartres, a été autorisée « par *patente* du mois de may mil cinq cens huictante huit (1588), par Sa Majesté Henri III<sup>e</sup> » en reconnaissance de l'asile qu'il avait trouvé à Chartres pendant la *Ligue*.

Cette foire est appelée *Foire des barricades* en souvenir de la journée du 13 mai 1588, à Paris, dite *Journée des barricades*.

\*  
\* \*

Dans le baillage de Chartres, en 1722, défense est faite à toute personne de tenir jeux et faire danses *balladoires* publiques ; en 1743, même défense est faite aux habitants de Lucé pour le jour de la fête patronale.

En 1768, défense de faire des *charivaris* lors des mariages, ou de porter des *rôties* aux mariés devant la porte des églises.

\*  
\* \*

Dans le département d'Eure-et-Loir, on faisait autrefois pour les étrennes de petits gâteaux, appelés coquelins, qui représentaient des figures de cavaliers et d'animaux.

Aujourd'hui encore, à Chartres, on les appelle par altération *cochelins*. Dans certaines parties de la Beauce, on donne aux *échaudés* le nom de *caquelins* ou *coquelins*.

\*  
\* \*

La réputation des *Pâtés de Chartres* date de 1758. C'est à un nommé Philippe, cuisinier du duc d'Orléans, qui vint s'établir à Chartres, qu'est due leur renommée. Les mauvais plaisants disaient à ce sujet, que les Chartrains connaissaient mieux les *macédoines de Philippe*, que *Philippe de Macédoine*.

\*  
\* \*

La chasse au filet ou au traîneau se pratiquait autrefois beaucoup en Beauce ; on y prenait surtout, avec l'alouette, le pluvier

doré et le pluvier guignard, au moment de leur passage périodique. La chair de ces oiseaux était très recherchée et on l'offrait en présent aux rois et aux princes qui visitaient la cité chartraine. C'est à la chair délicate de ces oiseaux qu'est due la renommée des *Pâtés de Chartres*.

Ces oiseaux ont, hélas ! disparu de la Beauce et, avec eux, la renommée des *Pâtés de Chartres*.

\*  
\* \*

Non loin de Pithivers, au château du *Hallier*, vécut Marie Touchet que Charles IX visitait parfois, à l'insu de Catherine. Une tradition locale rapporte qu'une nuit, en chevauchant dans la forêt d'Orléans, avec deux écuyers, il fut surpris par une bande de calvinistes qui lui offrirent de l'hydromel et les restes d'un pâté, qu'il trouva délicieux ; après quoi ils le laissèrent aller à ses amours. Charles IX parla souvent de ce pâté et en vanta le mérite : c'est de là, dit-on, que vient la réputation des pâtés de Pithiviers.

\*  
\* \*

### *La croix de Louville (1).*

Entre Louville et Ouarville (E.-L.) se dressait jadis une croix de pierre, appelée *Croix des Amis*, parce que chaque année les habitants des deux villages devaient s'y rencontrer au jour des Rogations, et que tous ceux qui avaient quelques griefs entre eux étaient tenus de les oublier et de s'embrasser dans les dispositions d'une réconciliation sincère.

\*  
\* \*

### *L'Origine de La Loupe.*

L'origine de la petite ville de La Loupe (E.-L.) ne remonte pas au delà de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Jadis, il n'y avait en cet endroit qu'un château enfoui au milieu des bois, et

(1) *La Cloche de Louville*, par A. Derville, (Blériot et Gautier, Paris, in-12.)

---

près d'un chêne gigantesque, point central où convergeaient tous les sentiers.

Ce chêne séculaire était remarquable par une excroissance énorme ; elle aurait donné son nom à La Loupe : « *Quercus de Lupu.* »

FIN.







## TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

---

### TROISIÈME PARTIE.

---

LES ÉTAPES DE LA VIE BEUCERONNE  
ET PERCHERONNE.

(*Vieux usages. — Vieilles superstitions.*)

#### CHAPITRE I

#### LA NAISSANCE.

- § I. *La Grossesse* : Pour obtenir la fécondité. — Dictons. — Pronostics. 3
- § II. *L'Accouchement* : Présages sur la destinée des enfants. — Les marcouis. — Coutumes. . . . . 7
- § III. *Le Baptême* : Choix des parrains et marraines. — La cérémonie. —

	Usages locaux. — Coutumes superstitieuses. . . . .	9
§ IV.	<i>Les Relevailles</i> : Coutumes. . . . .	13
§ V.	<i>Les Nourrices</i> : Moyens employés par les nourrices pour avoir du lait. — Coutumes. . . . .	15

## CHAPITRE II

## LE PREMIER AGE.

§ I.	<i>Les Premiers pas</i> : La servante : le chariot. — Coutumes et superstitions. . . . .	17
§ II.	<i>Hygiène. — Préjugés. — Médecine populaire</i> : Coutumes religieuses. — Saints invoqués. — Coutumes et dictons. . . . .	19
§ III.	<i>Prières enfantines</i> : En se couchant et en se levant. — En prenant de l'eau bénite. — En changeant de chemise, etc. . . . .	23
§ IV.	<i>Berceuses</i> : Fais dodo, etc. . . . .	29
§ V.	<i>Amusettes et Formulettes</i> : Marionnettes. — A dada. — Formulettes du visage, des doigts, etc. . . . .	30

## CHAPITRE III

## L'ÉCOLE.

- § I. *Aller et Retour* : Coutumes d'autrefois. . . . . 39
- § II. GARÇONS : *Jeux, Coutumes, Formulettes, Conventions* : Jeu de la got. — La billotte. — La torchette. — La fiquoire. — Formulettes d'élimination, — Folk-lore juridique des enfants. — Amusements. — Coutumes. — Formulettes rapides. . . . . 42
- § III. FILLES : *Jeux et Rondes* : Le colin-maillard. — La porte du Gloria. — Les éventails. — Les rondes. . . . . 59
- § IV. *Devinettes* : Devinettes-atrapes. . . . . 79
- § V. *Formulettes diverses* : Sur la souffrance. Sur les défauts. — Sur les infirmités, etc. . . . . 82

## CHAPITRE IV

## LA JEUNESSE.

- § I. *Professions et Métiers* : Hiérarchie sociale en Beauce. — Les professions et les métiers les plus prisés. . . . . 95

§ II.	<i>La Louée</i> : Elle se fait à la Saint-Jean et à la Toussaint. — Coutumes locales. . . . .	98
§ III.	<i>Les Assemblées</i> ; La Marie et son Pierrot. — Coutumes locales. . . . .	100
§ IV.	<i>Les Conscrits</i> : Coutumes d'autrefois. — Pour avoir un bon numéro : Superstitions, talismans. . . . .	104
§ V.	<i>Les Mais</i> : Origine de cet usage. — Le beau mai de la danse. . . . .	109

## CHAPITRE V

## LE MARIAGE.

§ I.	<i>Les Fiançailles</i> : Durée des galanteries. Comment on fait la cour. — Acceptation de l'amoureux. — Dictons sur les filles ; sur les vieilles filles. — Superstitions. . . . .	113
§ II.	<i>La Noce</i> : La veille. — La matinée. A la mairie. — A l'église. — Le chateau ou grigne. — Le nouement de l'aiguillette. — Coutumes diverses. — La livrée. — Les repas. — Présent de la mariée — Com-	

pliments et réponses. — Chansons de noces. — La jarretière de la mariée. — La rôtie. — La promenade à âne. — La poche-trousse. — Coutumes, superstitions, dictons. 120

## CHAPITRE VI.

## LA MORT.

- § I. *Présages* : Les esprits simples se représentent la mort comme une entité. — Préjugés et superstitions. — Les avisions. . . . . 159
- § II. *La Mort et l'Enterrement* : On recouvre les ruches d'un crêpe. — Comment le mort est porté. — Coutumes diverses. — Le repas. 163
- § III. *Les Revenants* : Pourquoi les âmes reviennent sur la terre. — Jours et heures qu'elles choisissent. — Une messe d'obit. . . . . 167
-

## QUATRIÈME PARTIE.

## TRADITIONS POPULAIRES.

## CHAPITRE I

## LES LÉGENDES.

La Bête d'Orléans. — Les Amoureux de Péronville. — Le Serpent monstrueux. — Le Violoneux de Saint-Brice. — Le Sire de Montigny. — Le Moine ressuscité. — La Camuse. — La belle Bourbonnaise. — La légende de Jean Loup à Verrières. — La Vierge noire. — L'Ane qui vielle. — Les fées de Launay. — La Légende du Pont de l'Isle. 177

## CHAPITRE II

## LES CONTES.

Leur origine. — Différents cycles qu'ils embrassent. — A la foire de Puiset. — Le barbier beauceron d'autrefois. — Le loup gobeur et le renard rusé. — Une âme en peine ou les bornes déplacées. — Un revenant pour rire. — L'origine des puces. — Les deux bossus. . . . . 223

## CHAPITRE III

## LES RÉCITS VÉRIDIQUES.

Les hivers rigoureux. — La sécheresse.  
 -- La famine. — Les épidémies. — Les ravages des loups. — Procès faits aux animaux. — La bande d'Orgères : ses crimes atroces. — Son extermination. . . . 257

## CHAPITRE IV

## LES VIEILLES CHANSONS. — LES COMPLAINTES.

La chanson française. — Ange Pitou, le chanteur des rues. — Morainville, le troubadour beauceron. — Très ancienne chanson religieuse (genre randonnée). — Vieux refrain de vendange. — Chanson de saint Vincent. — Autre chanson de saint Vincent. — Vieille chansonnette naïve. — Refrain de moisson. — Au pot — Complaintes : sur la bête d'Orléans ; sur la bande d'Orgères. — Complainte composée par le Rouge d'Auneau. . . . . 277

## CHAPITRE V

LES PRONOSTICS. — LES PROVERBES. —  
LES DICTONS. — LES PRÉCEPTES.

- § I. *Pronostics météorologiques* : — *Astres*.  
— *Météores* : sur le soleil, — la  
lune, — les étoiles, — les vents, —  
les nuages, — les gelées blanches,  
— la gelée, — les brouillards, — la  
pluie, — la neige, — le tonnerre,  
— l'arc-en-ciel, — les comètes. . . . . 299
- § II. *Pronostics généraux* : *Animaux*. — *Oi-  
seaux*. — *Insectes*. — *Choses* : signes  
de beau temps. — Signes de mauvais  
temps. . . . . 307
- § III. *Vieux proverbes sur la Beauce et sur  
ses habitants*. . . . . 311
- § IV. *Vieux Proverbes moraux*. . . . . 312
- § V. *Proverbes relatifs à l'agriculture et  
au jardinage*. . . . . 313
- § VI. *Proverbes divers*. — *Dictons* : Sources  
de l'Eure et du Loir. — La Conie.  
— Le Puiset. — Maître Bruant,



l'eau baisse ! — La chemise du meunier. — Les veaux de Brou.	310
§ VII. <i>Préceptes.</i> . . . . .	331

## CHAPITRE VI

## QUELQUES CURIOSITÉS.

Cathédrale de Chartres : La lieue. — L'empreinte du fer à cheval. — Origine du guet et du tocsin à N.-D. de Chartres. — La foire de Mai. — Danses balladoires in- terdites. — Les cochelins. — Les pâtés de Chartres. — Les pâtés de Pithiviers. — La croix de Lou- ville. — Origine de La Loupe.	335
---	-----







## TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

---

### TROISIÈME PARTIE.

---

LES ÉTAPES DE LA VIE BEUCERONNE  
ET PERCHERONNE.

(*Vieux usages. — Vieilles superstitions*).

CHAP. I. — La Naissance. . . . .	3
CHAP. II. — Le Premier Age . . . . .	17
CHAP. III. — L'École. . . . .	39
CHAP. VI. — La Jeunesse . . . . .	95
CHAP. V. — Le Mariage. . . . .	115
CHAP. VI. — La Mort . . . . .	159

---

### QUATRIÈME PARTIE.

---

TRADITIONS POPULAIRES.

CHAP. I. — Les Légendes. . . . .	177
CHAP. II. — Les Contes. . . . .	223
CHAP. III. — Les Récits véridiques. . . . .	257

---

CHAP. IV. — Les Vieilles chansons. — Les Complaintes. . . .	277
CHAP. V. — Les Pronostics. — Les Pro- verbes. — Les Dictons. — Les Préceptes. . . .	299
CHAP. VI. — Quelques curiosités. . . .	335

---

TABLE ANALYTIQUE <i>des matières contenues dans le deuxième volume</i> . . . . .	345
--	-----



